

# REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2022

Résultats financiers  
pour l'exercice terminé  
le 31 décembre 2022





## **AVIS AU LECTEUR**

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

Les résultats de fonctionnement ont été redressés afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières réorganisations des unités administratives.

L'arrondissement des données aux millions de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.



## Table des matières

Résultats 2022 En bref.....	11
Sommaire des résultats de fonctionnement 2022.....	17
Résultats financiers – Fonctionnement.....	20
Réalizations.....	21
Développement durable.....	23
Résultats financiers – Investissements.....	24
Principaux investissements.....	26
Bilan économique.....	29
Bilan économique 2022.....	31
Économie et marché du travail.....	31
Permis de construction résidentiels et non résidentiels.....	32
Construction résidentielle.....	33
Marché locatif.....	33
Marché résidentiel de la revente.....	34
Taux d'inoccupation des immeubles de bureaux.....	35
Secteur touristique.....	35
Statistiques économiques.....	36
Résultats 2022 Fonctionnement.....	37
Sommaire des résultats de fonctionnement 2022.....	39
Analyse des revenus.....	41
Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	42
Quotes-parts.....	46
Transferts.....	46
Services rendus.....	48
Imposition de droits.....	50
Amendes et pénalités.....	51
Intérêts.....	53
Autres revenus.....	54
Affectations.....	55
Sommaire des dépenses.....	57
Dépenses des unités administratives.....	58
Partage des responsabilités à la Direction générale de la Ville de Québec.....	60
Direction générale.....	65
Citoyen et vitalité urbaine.....	75
Services de proximité.....	85

Aménagement, mobilité et sécurité urbaine .....	97
Infrastructures durables .....	105
Dépenses de financement et autres dépenses .....	113
Dépenses de financement .....	115
Autres dépenses .....	119
Analyses complémentaires liées aux dépenses .....	123
Dépenses par objet .....	125
Rémunération globale .....	126
Rémunération .....	126
Charges de l'employeur .....	128
Effectif .....	130
Éléments extrabudgétaires .....	131
Analyse des excédents de fonctionnement .....	132
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés .....	132
Excédent de fonctionnement non affecté .....	135
Résultats selon les compétences .....	136
Conciliation des résultats Ville – rapport financier vs reddition de comptes financière .....	139
Investissements et dette .....	141
Investissements en immobilisations .....	143
Réalisation des investissements .....	144
Principaux investissements 2022 .....	147
Impact des investissements en immobilisations sur les dépenses de fonctionnement .....	149
Politiques financières, cadre financier et dette .....	150
Cadre financier .....	151
Plan de gestion de la dette .....	151
Notation de crédit .....	152
Dette .....	153
Poids de la dette .....	154
Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	155
Annexes .....	157
Historique des résultats financiers .....	159
Glossaire .....	161
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations .....	166

## Index des tableaux

Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2018-2022.....	32
Tableau 2 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec.....	33
Tableau 3 – Activité touristique – 2017-2022.....	36
Tableau 4 – Statistiques économiques du mois de décembre.....	36
Tableau 5 – Sommaire des résultats.....	39
Tableau 6 – Revenus.....	41
Tableau 7 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes.....	42
Tableau 8 – Quotes-parts.....	46
Tableau 9 – Transferts.....	46
Tableau 10 – Services rendus.....	48
Tableau 11 – Imposition de droits.....	50
Tableau 12 – Amendes et pénalités.....	51
Tableau 13 – Intérêts.....	53
Tableau 14 – Autres revenus.....	54
Tableau 15 – Affectations.....	55
Tableau 16 – Dépenses.....	57
Tableau 17 – Dépenses des unités administratives.....	58
Tableau 18 – Direction générale.....	71
Tableau 19 – Dépenses par objet de la Direction générale.....	71
Tableau 20 – Citoyen et vitalité urbaine.....	80
Tableau 21 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et vitalité urbaine.....	80
Tableau 22 – Sommaire des résultats d'ExpoCité.....	82
Tableau 23 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron.....	82
Tableau 24 – Portrait des arrondissements.....	88
Tableau 25 – Services de proximité.....	92
Tableau 26 – Dépenses par objet de la DGA services de proximité.....	92
Tableau 27 – Services de proximité : activités de déneigement et entretien des voies de circulation.....	92
Tableau 28 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine.....	101
Tableau 29 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine ...	101
Tableau 30 – Infrastructures durables.....	109
Tableau 31 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables.....	109
Tableau 32 – Énergie.....	112
Tableau 33 – Service de la dette nette.....	115
Tableau 34 – Paiement comptant d'immobilisations.....	117

Tableau 35 – Contributions aux organismes .....	119
Tableau 36 – Autres frais .....	120
Tableau 37 – Dépenses par objet .....	125
Tableau 38 – Rémunération globale .....	126
Tableau 39 – Régimes de retraite .....	129
Tableau 40 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés .....	132
Tableau 41 – Excédent de fonctionnement non affecté .....	135
Tableau 42 – Sommaire des résultats .....	136
Tableau 43 – Dépenses des unités administratives .....	137
Tableau 44 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière .....	139
Tableau 45 – Budget d'investissement 2022 (Plan d'investissement quinquennal 2022-2026) .....	143
Tableau 46 – Réalisation des investissements .....	144
Tableau 47 – Réalisation des investissements des unités administratives .....	146
Tableau 48 – Cadre financier .....	151
Tableau 49 – Plan de gestion de la dette .....	152
Tableau 50 – Dette .....	153



## Index des graphiques

Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec .....	33
Graphique 2 – Variation des prix médians de la revente en 2022 – Ville de Québec .....	34
Graphique 3 – Inventaire et délais de vente en 2022 .....	34
Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi <sup>2</sup> et plus – Région de Québec.....	35
Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires) .....	41
Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec .....	44
Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* du Québec.....	45
Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières .....	50
Graphique 9 – Amendes et pénalités.....	52
Graphique 10 – Répartition des dépenses (avant éléments extrabudgétaires) .....	57
Graphique 11 – Précipitations de neige.....	86
Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant .....	112
Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé.....	112
Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement .....	116
Graphique 15 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette.....	118
Graphique 16 – Dépenses par objet 2022 (avant éléments extrabudgétaires) .....	125
Graphique 17 – Régimes de retraite .....	129
Graphique 18 – Évolution de l'effectif .....	130
Graphique 19 – Répartition de l'effectif.....	130
Graphique 20 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité) .....	131
Graphique 21 – Composition des investissements totaux.....	145
Graphique 22 – Composition des investissements en infrastructures municipales.....	145
Graphique 23 – Dette nette.....	153
Graphique 24 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés (incluant RTC et SOMHAC) .....	154
Graphique 25 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec .....	155
Graphique 26 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal .....	155



# Résultats 2022

## En bref





# Reddition de comptes financière

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

Elle présente l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle est complémentaire au rapport financier annuel. Elle explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon la structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements), par activités ou par postes budgétaires.

La reddition de comptes répond à l'impératif de communication d'une information qui permet de comprendre facilement comment l'administration dispose des fonds municipaux. Elle renforce la valeur de transparence au sein de l'administration et dans les relations avec les parties prenantes.



## PRINCIPAUX RÉSULTATS 2022



### EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**65,7 M\$**

#### REVENUS

**1 726,8 M\$**

Écart favorable de 71,0 M\$ (4,3 %) avec le budget adopté de 1 655,8 M\$  
En hausse de 6,9 % par rapport à 2021



#### DÉPENSES

**1 661,9 M\$**

Écart défavorable de -6,1 M\$ (-0,4 %) avec le budget adopté de 1 655,8 M\$  
En hausse de 6,5 % par rapport à 2021



### INVESTISSEMENTS 2022

**646,6 M\$**

En hausse de 6,3 % par rapport à 2021

**DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS**

**91,4 %**

#### DETTE NETTE

**1 539,6 M\$**

En baisse de 11,7 M\$ par rapport à 2021

**SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**14,0 %**

**RESPECT DU CADRE FINANCIER À 100 %**



# Sommaire des excédents des revenus sur les dépenses de 65,7 M\$

Les résultats de l'année 2022 présentent un excédent de fonctionnement de 65,7 M\$.

L'essentiel s'explique par un écart favorable de 71,0 M\$ du côté des revenus. La Ville a bénéficié de revenus supplémentaires provenant de la vigueur immobilière qui a engendré des hausses de revenus provenant des droits sur mutations immobilières. Elle a également profité de la hausse des taux d'intérêt sur les revenus de placements ainsi que des revenus de Destination Québec cité en lien avec la relance touristique.

De plus, la Ville a été confrontée aux impacts liés à l'inflation, à la hausse sur les prix de l'énergie et des produits de base ainsi qu'aux difficultés dans les chaînes d'approvisionnement. Pour faire face à ces coûts supplémentaires, la Ville a affecté à ses revenus 12,1 M\$ provenant de ses réserves.

Du côté des dépenses, on constate un écart légèrement défavorable de -6,1 M\$ qui s'explique, notamment, par des dépenses additionnelles des unités administratives de -18,4 M\$ liées entre autres aux activités de déneigement, à la hausse du coût du carburant et aux programmes visant à stimuler la relance touristique à Québec. Ces dépenses additionnelles ont été partiellement compensées par des économies de 11,4 M\$ dans les autres dépenses, soit principalement les charges d'employeurs et les autres frais.

## Sommaire des principaux écarts revenus et dépenses (en M\$)

### Revenus supplémentaires :

Droits sur mutations immobilières	31,6
Intérêts sur placements	17,3
Destination Québec cité	7,8
Revenus d'affectations :	
Affectation du fonds de prévoyance	11,0
Affectation du surplus affecté pour les activités de déneigement	9,0
Annulation partielle du surplus affecté pour les activités de déneigement	<u>-7,9</u>
Total des revenus d'affectations	12,1
Autres revenus	2,2
<b>Total des revenus supplémentaires</b>	<b>71,0</b>

### Dépenses supplémentaires :

Unités administratives	-18,4
Autres dépenses	11,4
Dépenses de financement	0,9
<b>Total des dépenses supplémentaires</b>	<b>-6,1</b>

Éléments extrabudgétaires	0,8
---------------------------	-----

<b>Total des principaux écarts revenus et dépenses</b>	<b>65,7</b>
--	-------------



# SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 245,6	1 305,6	1 305,7	-0,1	0,0 %
Quotes-parts *	42,6	44,7	41,1	41,1	0,0	0,0 %
Transferts	118,6	74,4	82,2	80,3	1,9	2,4 %
Services rendus	48,2	58,7	74,1	71,8	2,3	3,2 %
Imposition de droits	52,6	66,5	75,9	44,0	31,9	72,5 %
Amendes et pénalités	16,3	17,1	19,5	21,4	-1,9	-8,9 %
Intérêts	14,1	9,9	31,6	12,4	19,2	154,8 %
Autres revenus **	15,5	10,8	11,7	7,1	4,6	64,8 %
Affectations **	66,6	88,3	85,1	72,0	13,1	18,2 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 726,8</b>	<b>1 655,8</b>	<b>71,0</b>	<b>4,3 %</b>
<b>DÉPENSES</b>						
<b>Dépenses des unités administratives</b>						
Direction générale	71,2	74,9	80,0	83,2	3,2	3,8 %
Citoyen et vitalité urbaine	138,7	162,7	187,1	196,7	9,6	4,9 %
Services de proximité	244,3	250,5	288,5	265,8	-22,7	-8,5 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	212,1	224,4	237,6	231,2	-6,4	-2,8 %
Infrastructures durables	<u>194,2</u>	<u>195,5</u>	<u>224,4</u>	<u>222,3</u>	<u>-2,1</u>	<u>-0,9 %</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 017,6</b>	<b>999,2</b>	<b>-18,4</b>	<b>-1,8 %</b>
<b>Autres dépenses</b>						
Charges de l'employeur	37,8	36,4	21,6	26,3	4,7	18,1 %
Contributions aux organismes	132,6	138,3	144,1	144,7	0,6	0,4 %
Autres frais	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>22,8</u>	<u>28,9</u>	<u>6,1</u>	<u>20,9 %</u>
<b>Total autres dépenses</b>	<b>194,8</b>	<b>213,2</b>	<b>188,5</b>	<b>199,9</b>	<b>11,4</b>	<b>5,7 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 055,2</b>	<b>1 121,3</b>	<b>1 206,1</b>	<b>1 199,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>-0,6 %</b>
Service de la dette	289,0	282,4	297,8	299,0	1,2	0,4 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	144,0	156,3	158,0	157,7	-0,3	-0,2 %
<b>Total dépenses</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 661,9</b>	<b>1 655,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>-0,4 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>121,6</b>	<b>56,0</b>	<b>64,9</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>						
Revenus	29,6	32,5	36,0	n/d		
Dépenses	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>	<u>n/d</u>		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>121,9</b>	<b>56,5</b>	<b>65,7</b>	<b>0,0</b>		

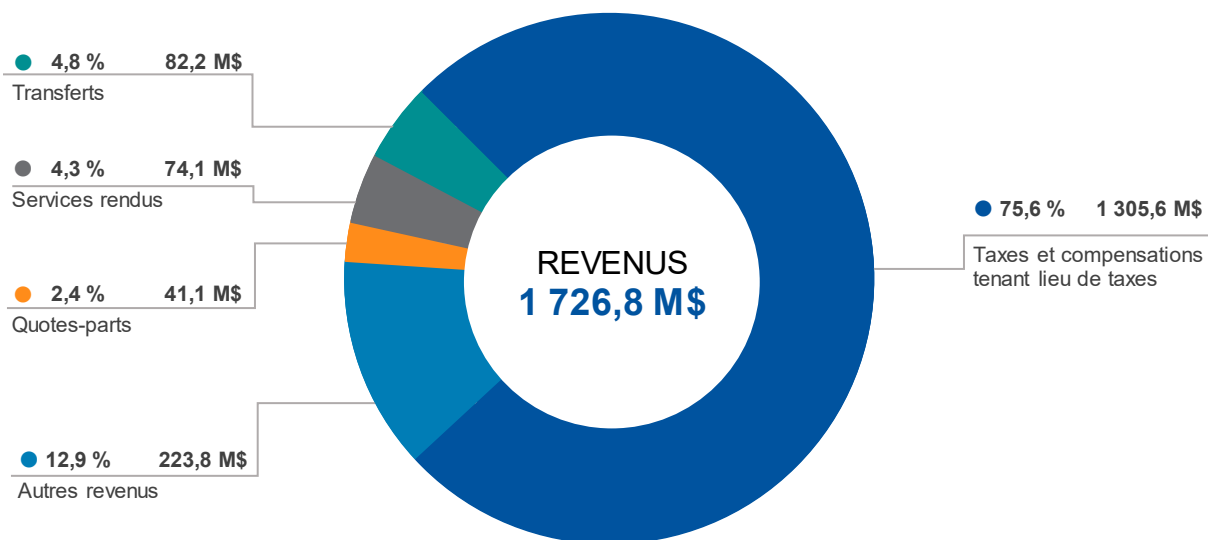
\* Les revenus de quotes-parts pour les années 2020 et 2021 sont ceux présentés à la reddition de comptes financière 2021

\*\* Résultats redressés pour l'année 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

# Sommaire des revenus et des dépenses

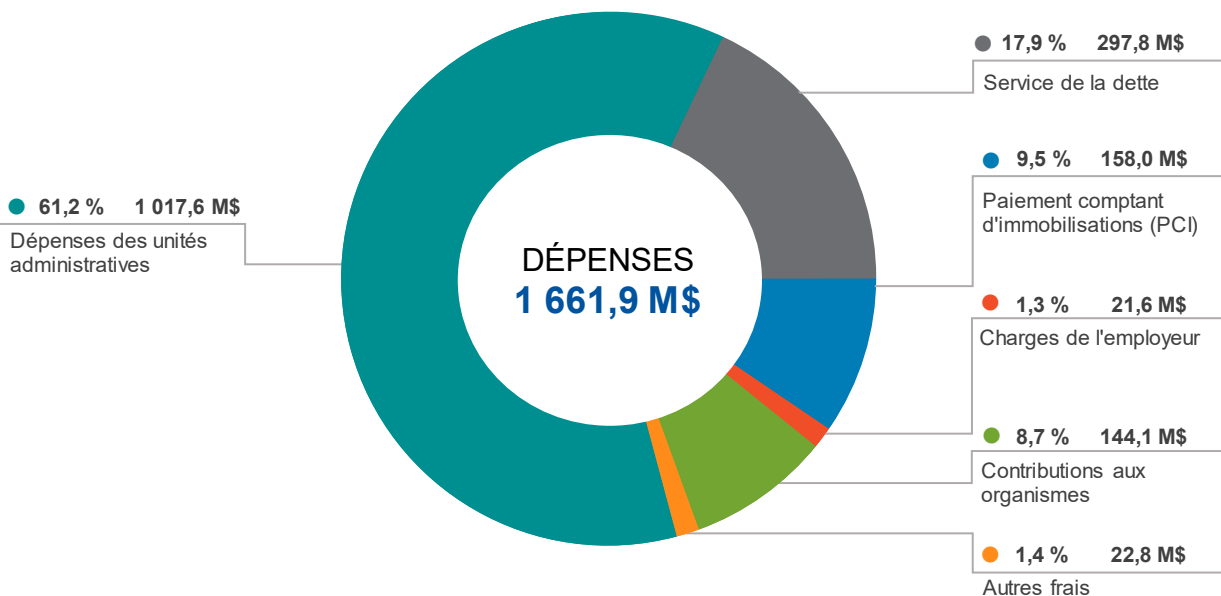
## Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

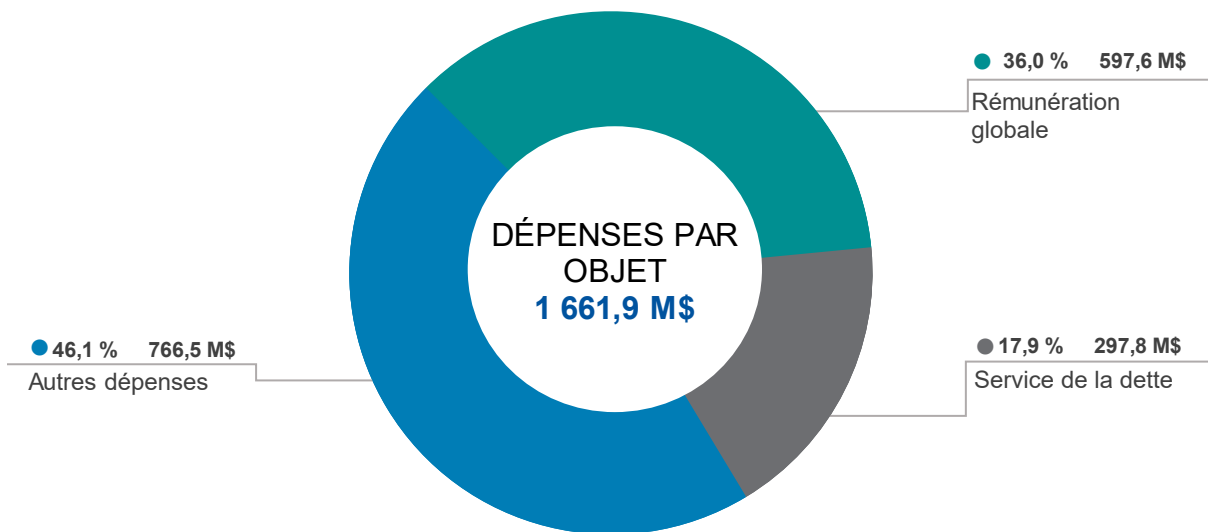


## Provenance des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)

(en M\$)

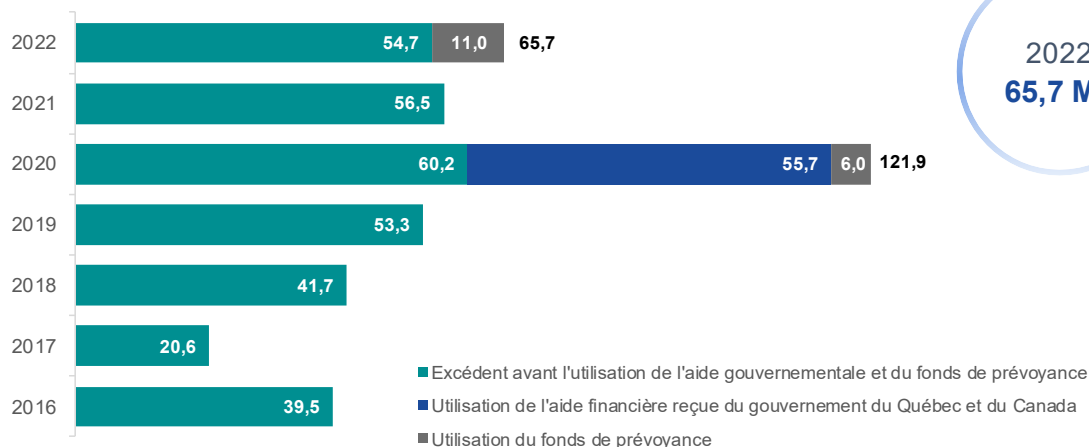


**Dépenses par objet (avant éléments extrabudgétaires)**  
(en M\$)

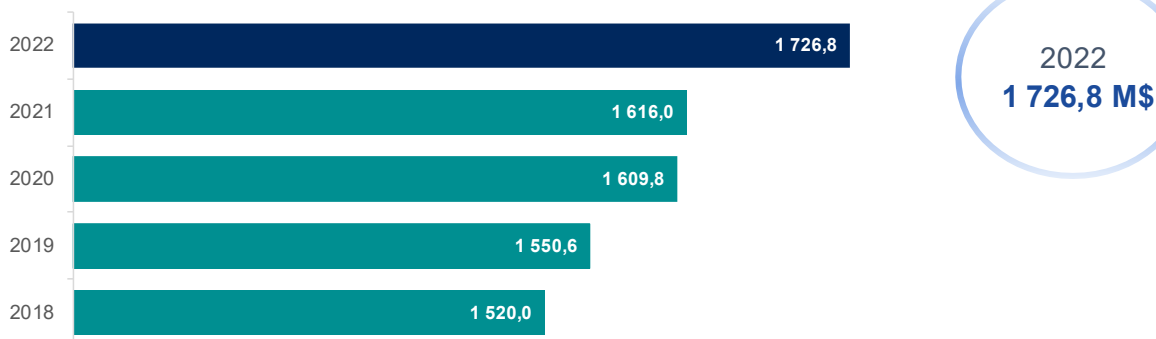


# RÉSULTATS FINANCIERS – FONCTIONNEMENT

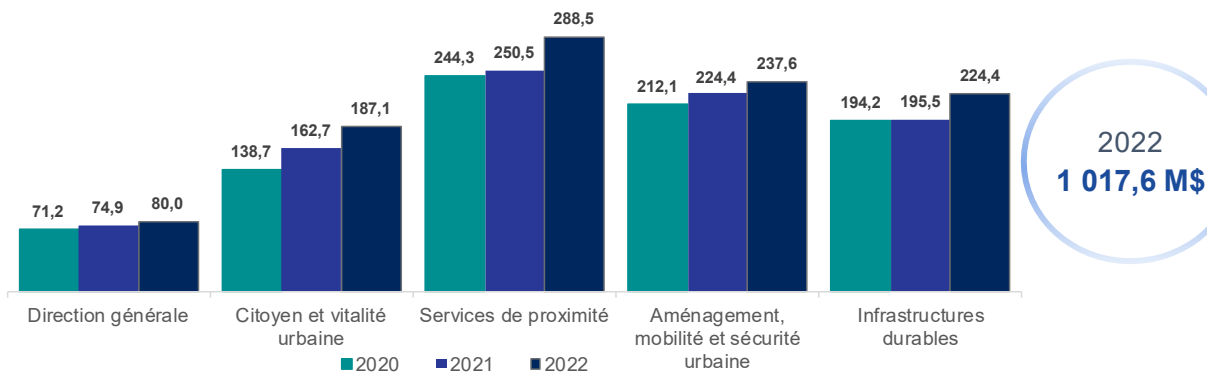
## Excédent de l'exercice (en M\$)



## Revenus (excluant éléments extrabudgétaires) (en M\$)










## Dépenses des unités administratives (en M\$)









# RÉALISATIONS

## DISTINCTIONS








	Obtention de la notation A- dans le rapport de l'étude du classement de 32 grandes municipalités canadiennes publié par l'institut C.D. Howes
	Maintien du niveau 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable – Traitement, pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg
	Coordination et soutien lors de la visite papale
	COP15 : Signature par la Ville de Québec de la déclaration de Montréal sur les engagements pour la protection de la biodiversité
	Assurer la sécurité de la ville de Québec lors des manifestations des camionneurs contre les mesures sanitaires
	Dévoilement de quatre plaques commémoratives, dont une plaque en hommage au 50 <sup>e</sup> anniversaire des Nordiques et de l'Association mondiale de hockey
	Obtention de prix et de mentions pour l'architecture du Centre de glaces Intact Assurance et pour la passerelle de la Pointe-aux-Roches

## INITIATIVES

	Présentation de la Vision de la mobilité active
	Implantation d'un crédit de taxes aux entreprises totalisant 2,5 M\$ pour les immeubles non résidentiels des secteurs les plus touchés par la pandémie
	Abolition des frais de retard pour les abonnés à la Bibliothèque de Québec
	Poursuite de la gratuité d'accès et de location dans les sites de plein air

	<p>Déploiement d'une offre gratuite pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la location des locaux pour les organismes reconnus</li> <li>✓ la location de plateaux sportifs pour la clientèle adulte faisant partie d'organismes reconnus</li> </ul> <p>Avec la participation du gouvernement du Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le Programme <i>Nager pour survivre</i>, à plus de 800 élèves de 8 ans et plus</li> <li>✓ les formations en sécurité aquatique menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique</li> </ul>
	<p>Lancement du Plan stratégique 2022-2025 visant à répondre aux nouveaux besoins de l'industrie touristique et des visiteurs</p>

## RÉALISATIONS

	<p>Poursuite du programme d'aide d'urgence aux PME atteignant 65 M\$</p>
	<p>Finalisation des travaux de construction du centre de biométhanisation de matière organique et mise en service progressive</p>
	<p>Déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le secteur résidentiel depuis novembre 2022</p>
	<p>Atteinte de la cible de plantation d'arbres établie à 11 600 arbres</p>
	<p>Ajout de 8,6 km de pistes cyclables déneigées pour un total de 108 km</p>
	<p>Déploiement du Wifi ZAP-Québec sur quatre artères commerciales et dans 13 bâtiments de loisirs pour un total de 65 bâtiments</p>
	<p>Soutien financier à 37 sites de compostage communautaire</p>

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2022, la Ville a amorcé la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable pour une ville juste, écologique et prospère en débutant notamment la réalisation de deux plans d'action intersectionnels distincts, soit le Plan de transition et d'action climatique et le Plan d'action solidaire. Basée sur les 5 défis collectifs que sont la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition, la Stratégie de développement durable s'est entre autres traduite par les actions suivantes :

## PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE

### *Transition*

- Ateliers éducatifs sur l'action climatique dans les écoles primaires : 130 ateliers réalisés dans 50 classes participantes pour 1 119 élèves mobilisés en 2022

### *Décarbonisation*

- Projets d'électrification des transports :
  - tramway de Québec
  - flotte de véhicules du RTC
  - àVélo
- Projet d'électrification des immeubles :
  - élimination des systèmes de chauffage au mazout dans les bâtiments de la Ville
- Mise en route progressive de l'usine de biométhanisation avec la collecte résidentielle des matières organiques

### *Résilience*

- Plus de 190 tronçons de rues conviviales sont réalisés ou en planification sur l'objectif global de 200 d'ici 2025
- La Ville entreprend des démarches pour obtenir la désignation internationale de région de biosphère de l'UNESCO, première en Amérique du Nord

## PLAN D'ACTION SOLIDAIRE

### *Transition*

- Mesures visant à former et outiller les employés municipaux en matière d'accessibilité universelle

### *Cohésion sociale*

- Quatre projets de logements sociaux et abordables mis en chantier dans le cadre du Programme Accès Logis Québec et de l'Initiative pour la création rapide de logements. Au total, 313 logements ont été mis en chantiers dont 44 % seront aménagés pour des personnes ayant une incapacité

### *Santé globale*

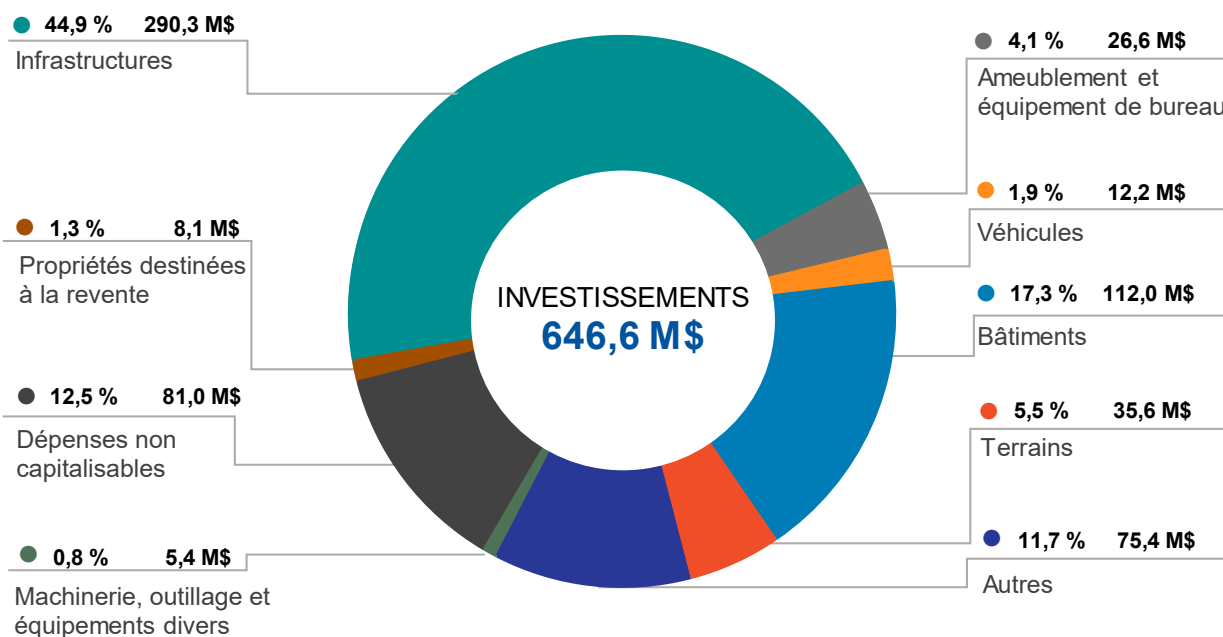
- Plusieurs mesures d'accessibilités aux activités et aux équipements sportifs et de plein air, notamment le damage de sentiers, l'ajout de surfaces glacées contiguës aux patinoires, la bonification de l'offre d'activités libres et les interventions en accessibilité universelle



# RÉSULTATS FINANCIERS – INVESTISSEMENTS

DES INVESTISSEMENTS DE 646,6 M\$ EN HAUSSE DE 6,3 %  
PAR RAPPORT À 2021

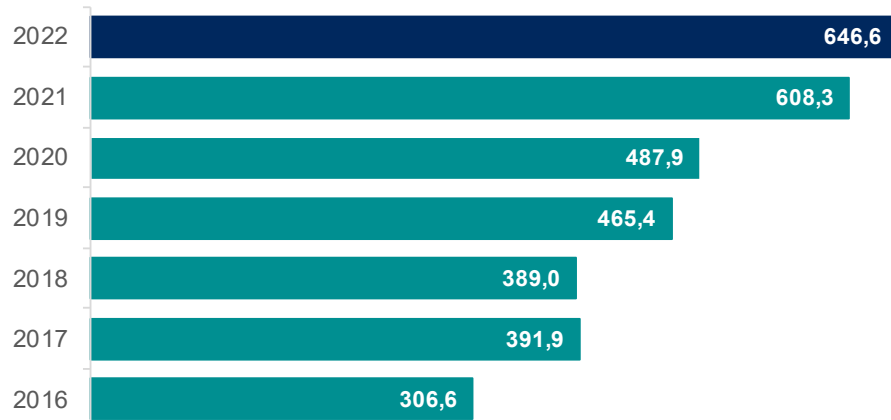
**Composition des investissements** (excluant le Réseau de transport de la Capitale)  
(en M\$)





### Investissements réalisés (excluant le RTC)

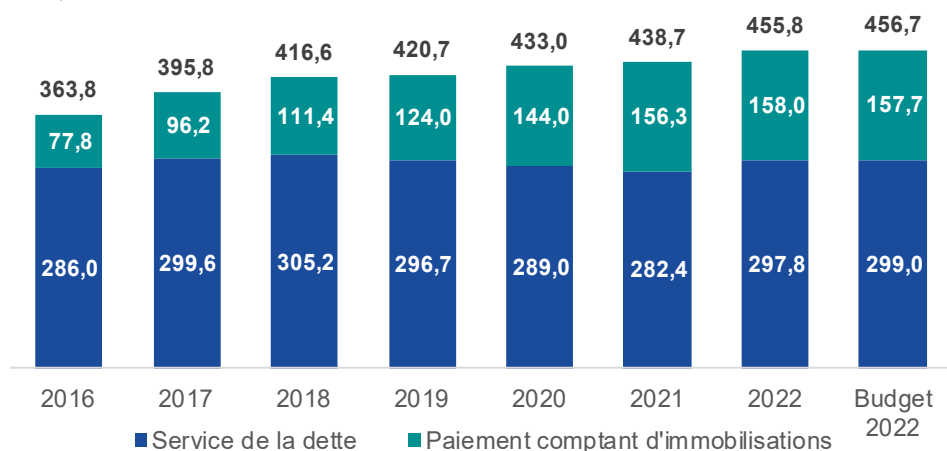
(en M\$)



2022  
646,6 M\$

### Dépenses de financement

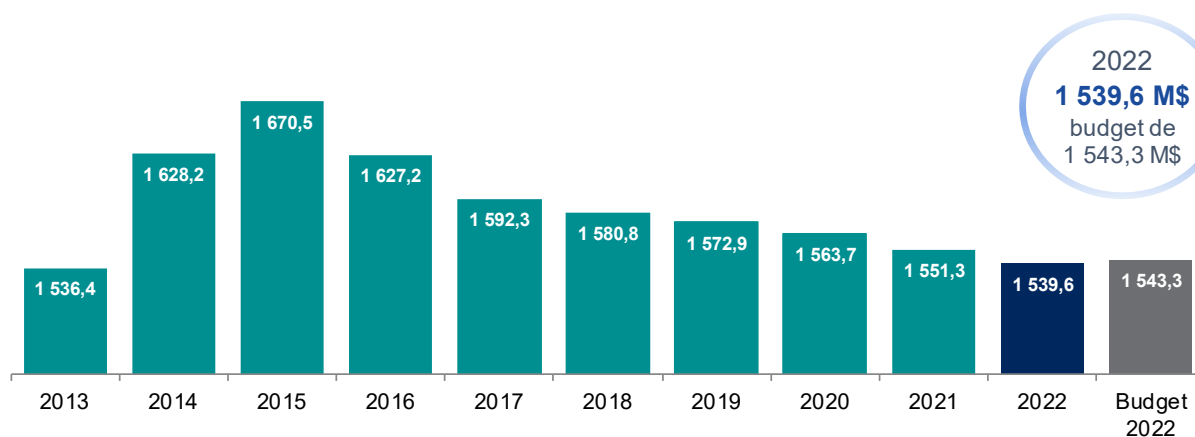
(en M\$)



2022  
455,8 M\$  
budget de  
456,7 M\$

### Dettes nettes

(en M\$)



2022  
1 539,6 M\$  
budget de  
1 543,3 M\$

# PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

115,3 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
100,5 M\$		TRAMWAY de Québec
51,6 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
33,6 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
21,6 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC et développement du LOGEMENT SOCIAL
21,0 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réfection de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
16,6 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
16,3 M\$		Réfection de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy et mise à l'étude de l'actualisation de la bibliothèque Étienne-Parent
16,0 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville*
12,9 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA et de la rue Dorchester
12,9 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet)
8,7 M\$		Aménagement de la PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
8,3 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville
8,2 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la ville de Québec
8,1 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE et de l'intermodalité
7,6 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION INNOVITAM
6,9 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies et véhicules de déneigement
6,2 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS et aires de jeux
6,0 M\$		Réfection des STATIONNEMENTS souterrains de la place Jacques-Cartier et de l'hôtel de ville

5,8 M\$		Plantations d'ARBRES dans le cadre de la Vision de l'arbre et projet de canopée
5,5 M\$		Bassins aquatiques et jeux d'eau
5,0 M\$		Mise en œuvre de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
4,8 M\$		Construction de NOUVELLES CASERNES
4,4 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment ceux de la Pointe-de-Sainte-Foy et du YMCA Saint-Roch
3,6 M\$		Programme de remplacement des lignes de service en plomb
3,3 M\$		Consolidation et optimisation des CENTRES de DONNÉES et transformations NUMÉRIQUES des services d'infrastructures TECHNOLOGIQUES
3,1 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
2,1 M\$		Mise à niveau des aires de PLANCHES À ROULETTES, des terrains de TENNIS et de BASKETBALL
1,5 M\$		Valorisation de l'énergie produite au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la ville de Québec
1,1 M\$		Mise en œuvre du Plan de transition et d'ACTION CLIMATIQUE, incluant des bornes de recharge électrique
1,1 M\$		Finalisation du CENTRE DE GLACES Intact Assurance
0,9 M\$		Mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES
0,8 M\$		Programme de compensation financière aux entreprises
0,7 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball et soccer)
0,3 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
0,2 M\$		Réfection du STADE CANAC
124,0 M\$		Autres projets 2022 au Plan d'investissement quinquennal
<b>646,6 M\$</b>	<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2022</b>	

\*Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel, d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine, de restaurer et de rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale



# Bilan économique





## BILAN ÉCONOMIQUE 2022

L'année 2022 a représenté un « retour à la normale » après les années 2020 et 2021 qui avaient vu, successivement, une forte chute et un rebond important de l'activité économique et de l'emploi en raison de la pandémie. En effet, on constate que la production et l'emploi ont connu des taux de croissance semblables à ceux observés dans les années qui avaient précédé la pandémie. Les touristes sont revenus visiter Québec et graduellement, les employés ont délaissé le télétravail pour le mode de travail hybride.

Toutefois, c'est la hausse marquée et généralisée des prix qui a été le fait saillant de l'année. La croissance annuelle des prix a été en moyenne de 1,9 % pour les 10 dernières années alors qu'en 2022, elle a été de 6,3 %.

Une série d'événements se sont succédés et ont conduit à une persistance de l'inflation tout au long de l'année. Malgré une atténuation, les problèmes dans les chaînes d'approvisionnements ont persisté au début de 2022. La guerre en Ukraine a été déclenchée en février 2022 et a exacerbé la hausse des prix de l'énergie et ajouté de la pression sur les prix des produits agricoles.

La persistance de l'inflation a entraîné une réaction des banques centrales. En effet, ces dernières ont augmenté les taux d'intérêt tout au long de l'année afin de ralentir la demande de biens et services et ainsi diminuer la pression sur les prix. C'est seulement à la toute fin de l'année que les premiers indices d'un ralentissement de la croissance des prix ont été observés.

La hausse des taux d'intérêt, notamment des taux hypothécaires, a généralement eu un effet important sur le marché de la revente immobilière. C'est d'ailleurs ce qui a été observé dans la plupart des grandes villes du Québec et du Canada alors que le nombre de transactions immobilières a fortement diminué en fin d'année.

## ÉCONOMIE ET MARCHÉ DU TRAVAIL

L'activité économique a connu une croissance de 1,5 % en 2022. Les plus fortes augmentations proviennent des industries associées au tourisme. À cet égard, l'hébergement, la restauration, les arts, les spectacles et les loisirs ont affiché des hausses de plus de 15,0 %. Les secteurs du commerce de détail, du commerce de gros, des services d'enseignement et de la construction ont connu des baisses, après un fort rebond en 2021.

L'emploi s'est accru de 1,9 % en 2022 alors que 8 300 emplois ont été créés. Les 5 500 chômeurs de moins ont été les principaux contributeurs de cette croissance. Le taux de chômage a poursuivi sa diminution pour atteindre 2,9 %, un taux plus faible que celui enregistré en 2019.

En 2022, les principaux gains sont liés au tourisme, responsable de la création de 7 500 emplois, et aux industries de soins de santé et assistance sociale qui ont ajouté 11 600 emplois.

Les entreprises de Québec ont continué à faire face à des difficultés de recrutement. Le nombre de postes vacants est demeuré élevé. La proportion de la population en âge de travailler qui travaille ou qui recherche du travail s'est établie à 65,7 % par rapport à 64,3 % en moyenne au Québec.



**Tableau 1 – Indicateurs économiques – 2018-2022**

	Géo	unité	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Économie</b>							
PIB réel	RMR	%	2,6 %	2,3 %	-5,2 %	5,0 %	1,5 %
Indice des prix à la consommation	RMR	%	1,4 %	1,5 %	0,8 %	3,5 %	6,3 %
<b>Marché du travail</b>							
Emploi	RMR	n	450 900	457 600	420 000	433 600	441 900
Δ emploi	RMR	n	15 900	6 700	-37 600	13 600	8 300
Δ en pourcentage	RMR	%	3,7 %	1,5 %	-8,2 %	3,2 %	1,9 %
Taux de chômage	RMR	%	3,7 %	3,1 %	6,8 %	4,1 %	2,9 %
Taux de participation	RMR	%	69,4 %	69,3 %	65,8 %	65,7 %	65,7 %
<b>Marché de l'habitation résidentiel</b>							
Valeurs des permis de construction	VdQ	M\$	1 299	1 506	1 192	1 850	1 921
Δ de la valeur des permis	VdQ	%	10,3 %	15,9 %	-20,9 %	55,3 %	3,8 %
Mises en chantier	VdQ	n	3 404	4 407	4 002	6 065	4 476
Δ des mises en chantier	VdQ	%	-1,7 %	29,5 %	-9,2 %	51,5 %	-26,2 %
Taux d'occupation des logements	VdQ	%	3,2 %	2,2 %	2,8 %	2,8 %	1,6 %
Revente résidentielle - ventes	VdQ	n	4 740	5 387	6 775	6 667	5 810
Revente résidentielle - prix de vente médian	VdQ	\$	245 000 \$	249 500 \$	255 000 \$	280 000 \$	310 000 \$
Revente résidentielle - écoulement de l'inventaire	VdQ	mois	11,5	9,9	5,8	3,7	3,2
Revente résidentielle - délai de vente	VdQ	jour	132,1	125,0	114,7	73,8	53,0
Taux hypothécaire variable moyen	Can	%	2,5 %	2,9 %	2,2 %	1,4 %	3,1 %
<b>Autres</b>							
Taux d'inoccupation des bureaux	RMR	%	8,6 %	7,6 %	8,7 %	9,0 %	9,6 %
Taux d'occupation des hôtels	Agg	%	72,4 %	72,3 %	31,3 %	38,7 %	61,6 %
Indice du nombre de passagers aériens	AJL	2007 = 100	217,1	205,9	50,1	46,6	125,4

## PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS

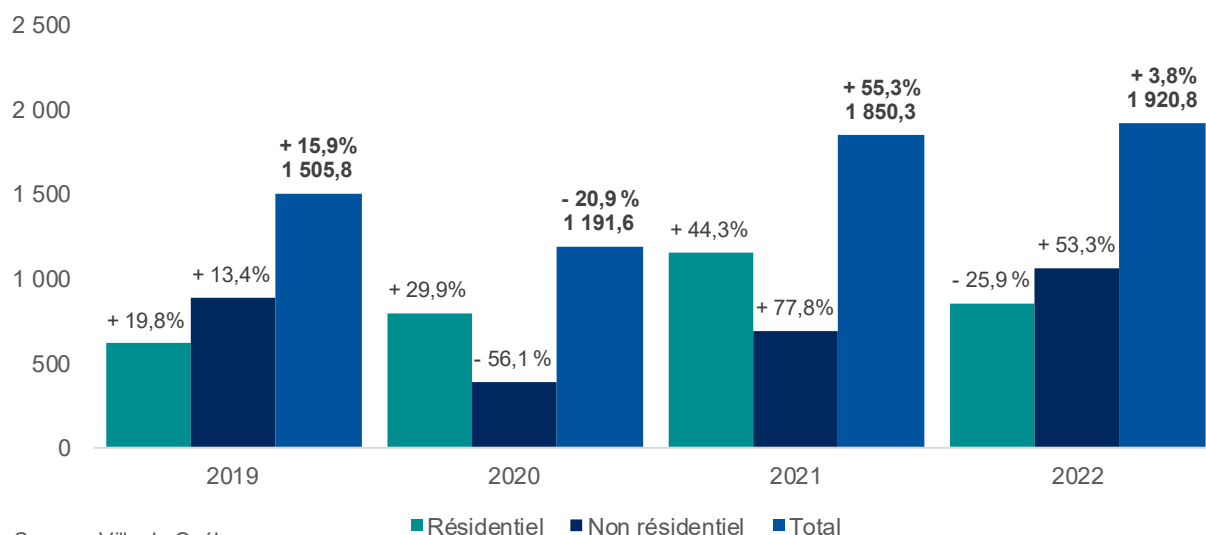
En 2022, la Ville a atteint un montant record de 1,9 milliard de dollars en permis de construction délivrés, surpassant de 3,8 % le précédent record établi en 2021.

Bien qu'il ait affiché une forte baisse de 25,9 % par rapport à 2021, le secteur résidentiel a néanmoins très bien performé alors que la valeur des permis émis a atteint 857,2 M\$, un niveau plus élevé que toutes les années précédant 2021. Du côté non résidentiel, on observe une hausse de 53,3 % faisant en sorte que la valeur totale des permis émis excède celle de l'année 2019. En 2022, 55,4 % de la valeur des permis est attribuable au secteur non résidentiel.





**Graphique 1 – Valeurs et variations des permis de construction et rénovations – Ville de Québec**  
(en M\$)



## CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE

Les mises en chantier résidentielles ont atteint 4 476 unités en 2022 par rapport à 6 065 en 2021. Pour la quatrième année consécutive, plus de 4 000 unités de logement ont été mises en chantier.

Comme pour les années précédentes, la construction de logements locatifs occupe la plus grande part en 2022 avec 82,8 % des nouveaux logements. Cet important segment maintient sa part de la construction résidentielle à plus de 80 % depuis 2018. Le secteur des propriétés individuelles, jumelées et en rangée a reculé de 8,8 % pour s'établir à 663 unités. Les copropriétés, en baisse depuis plusieurs années, ont représenté 108 unités.

**Tableau 2 – Nombre et variation des mises en chantier par marché visé – Ville de Québec**

Marché visé		2018	2019	2020	2021	2022
Propriété*	n <sup>bre</sup>	489	583	635	727	663
	%	-9,3 % ↓	19,2 % ↑	8,9 % ↑	14,5 % ↑	-8,8 % ↓
Copropriété	n <sup>bre</sup>	167	226	128	160	108
	%	-84,5 % ↓	35,3 % ↑	-43,4 % ↓	25,0 % ↑	-32,5 % ↓
Locatif	n <sup>bre</sup>	2 748	3 598	3 239	5 178	3 705
	%	48,8 % ↑	30,9 % ↑	-10,0 % ↓	59,9 % ↑	-28,4 % ↓
<b>Total</b>	n <sup>bre</sup>	<b>3 404</b>	<b>4 407</b>	<b>4 002</b>	<b>6 065</b>	<b>4 476</b>
	%	<b>-1,7 % ↓</b>	<b>29,5 % ↑</b>	<b>-9,2 % ↓</b>	<b>51,5 % ↑</b>	<b>-26,2 % ↓</b>

Source : SCHL, Portail de l'information sur le marché de l'habitation

\* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

## MARCHÉ LOCATIF

Le loyer moyen a atteint 946 \$ en 2022 à Québec<sup>1</sup> en 2022, en croissance de 3,5 %. Il s'agit de la première hausse de moins de 4 % depuis 3 ans.

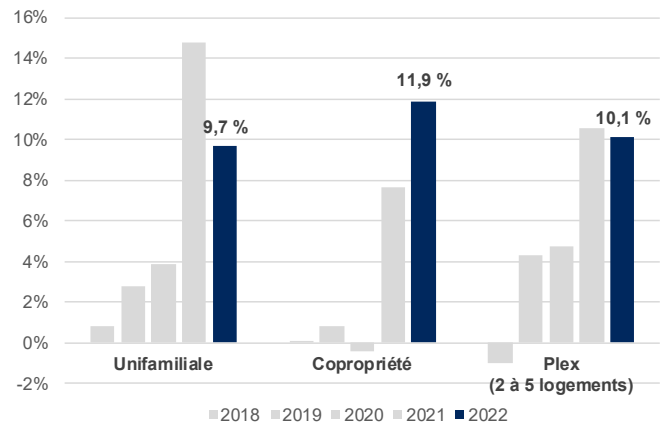
<sup>1</sup> Source : SCHL

Le taux d'inoccupation a fortement diminué en 2022 pour s'établir à 1,6 % alors qu'il était de 2,8 % un an auparavant. Le retour des étudiants en présentiel a soutenu la demande de logement. Le taux d'inoccupation est un indicateur de la pression qui existe dans le marché locatif. Plus ce taux est bas et plus la pression est élevée sur les loyers. On considère habituellement qu'un taux d'inoccupation de 3,0 % reflète un marché équilibré.

## MARCHÉ RÉSIDENTIEL DE LA REVENTE

Après deux années exceptionnelles où plus de 6 500 résidences avaient changé de main sur le territoire de la ville, les reventes résidentielles ont ralenti de 12,9 % en 2022 avec 5 810 résidences vendues. Ce niveau de reventes reste élevé puisque la moyenne annuelle entre 2010 et 2019 a été de 4 650 résidences. Le ralentissement, entamé à la fin de 2021, s'est accéléré jusqu'à la fin de 2022. Les délais de ventes sont les plus faibles depuis que les données sont produites (2000), et ce pour tous les types de résidences. Les prix de vente, qui avaient entamé une hausse en 2020 après des années de stabilité, se sont nettement accélérés en 2021. En 2022, ils ont poursuivi leur hausse, bien qu'à un rythme moins élevé (graphique 2). Le prix de vente médian s'est accru de 9,7 % pour les résidences unifamiliales, de 10,1 % pour les plex, et de 11,9 % pour les copropriétés. Entre 2019 et 2022, le prix de vente d'une unité unifamiliale a augmenté de 30,8 %. Ainsi, en 2022, il fallait déboursier 340 000 \$ pour une maison qui se vendait 260 000 \$ en 2019.

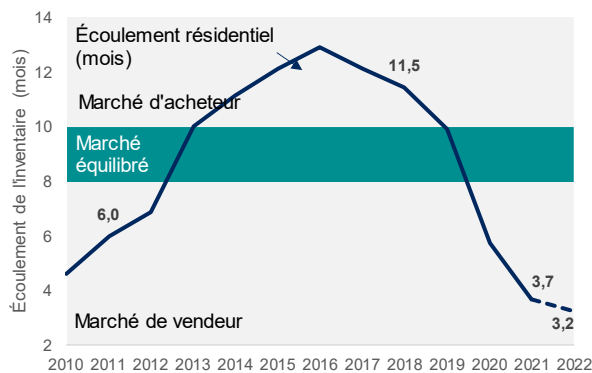
**Graphique 2 – Variation des prix médians de la revente en 2022 – Ville de Québec**



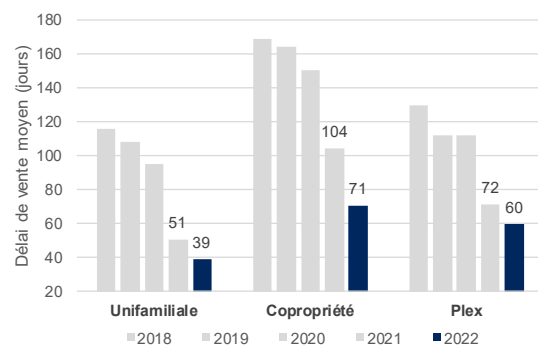
Source: APCIQ par le système Centris®

Malgré les hausses successives des taux hypothécaires depuis le début de 2022, le marché immobilier résidentiel de la ville est resté favorable aux vendeurs. L'écoulement des nouvelles propriétés sur le marché reste très rapide. En 2020 et 2021, il avait été soutenu par de bas taux hypothécaires et l'abordabilité des immeubles dans la ville de Québec. En 2022, l'effet de la hausse des taux hypothécaires n'a pas encore été entièrement ressenti et les immeubles demeurent abordables en comparaison avec plusieurs grandes villes du Québec.

**Graphique 3 – Inventaire et délais de vente en 2022**



Source: APCIQ par le système Centris®



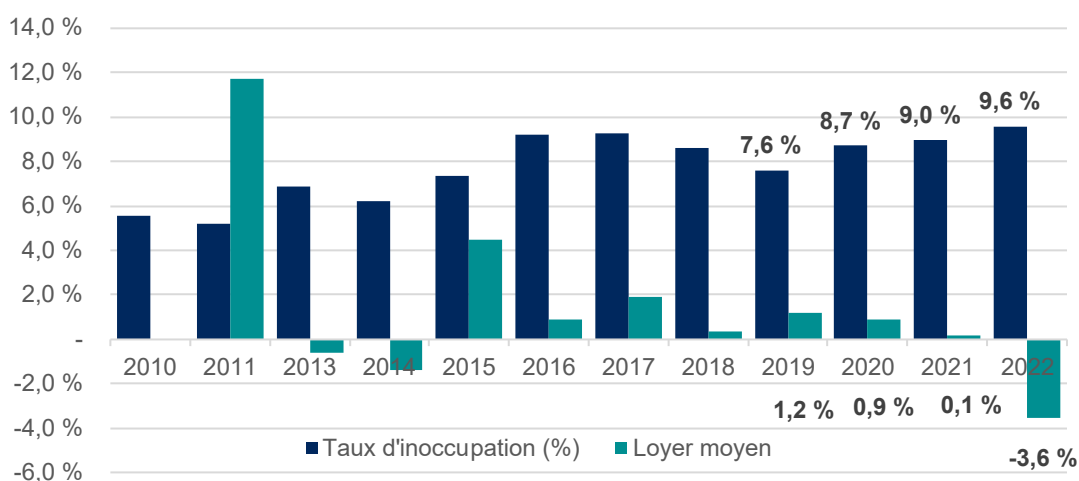
Source: APCIQ par le système Centris®

## TAUX D'INOCCUPATION DES IMMEUBLES DE BUREAUX

En 2022, malgré le retour graduel des employés sur les lieux de travail, le taux d'inoccupation des bureaux a poursuivi la hausse entamée en 2020. Dans la région, le taux d'inoccupation atteint 9,6 % après s'être établi à 9,0 % en 2021 et à 8,7 % en 2020.

L'augmentation de la disponibilité et la timidité de la demande a eu un effet à la baisse sur les prix, alors que ceux-ci ont diminué de 3,6 % en 2022, après avoir connu de faibles hausses de 0,9 % en 2020 et 0,1 % en 2021.

**Graphique 4 – Taux d'inoccupation et variation du prix du loyer moyen des immeubles de bureaux de 20 000 pi<sup>2</sup> et plus – Région de Québec**



Source : Groupe Altus Québec

## SECTEUR TOURISTIQUE

L'année 2022 a été marquée par la reprise du tourisme après deux années difficiles en raison des mesures sanitaires mises en place pour contrôler la pandémie. Le nombre de passagers aériens provenant du Canada a augmenté de 445 300 par rapport à 2021 pour s'établir à 709 000 en 2022. Du côté des passagers internationaux, 398 400 passagers ont transité par l'aéroport international Jean-Lesage, une augmentation significative de 364 700 par rapport à 2021. Le retour des touristes a aussi eu une incidence fort positive sur le taux d'occupation des hôtels qui a augmenté de 22,9 points de pourcentage pour atteindre 61,6 %.

Le marché touristique n'est toutefois pas revenu à son niveau pré-pandémique. En 2022, il y a eu 36,8 % moins de passagers aériens qu'en 2019 et le taux d'occupation des hôtels est inférieur à celui de cette même année de 10,7 points de pourcentage. Par ailleurs, en décembre 2022, les niveaux atteints en termes d'occupation avaient surpassé ceux de la même période en 2019 de 3 %. De plus, le nombre de chambres louées était en hausse de 6,6 % et les revenus hôteliers de 32,5 %.

**Tableau 3 – Activité touristique – 2017-2022**

	Taux d'occupation Agglomération de Québec  ( % )	Indice du nombre de passagers aériens à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec		
		Intérieurs	Internationaux (2017 = 100)	Ensemble
2017	70,9 % ↑	100,0 ↑	100,0 ↓	100,0 ↑
2018	72,4 % ↑	104,7 ↑	110,4 ↑	106,4 ↑
2019	72,3 % ↓	99,3 ↓	126,0 ↑	106,9 ↑
2020	31,3 % ↓	24,2 ↓	47,3 ↓	30,7 ↓
2021	38,7 % ↑	22,5 ↓	7,3 ↓	18,2 ↓
2022	61,6 % ↑	60,5 ↑	85,5 ↑	67,6 ↑

Source : Destination Québec cité

## STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Le taux d'escompte de la Banque du Canada, qui était de 0,5 % au début de 2022 a atteint 4,5 % à la fin de 2022. Il faut remonter à 2008 pour retrouver un taux semblable.

**Tableau 4 – Statistiques économiques du mois de décembre**

	Géo	Unité	2018	2019	2020	2021	2022
			Données de décembre				
Indice des prix à la consommation	RMR	2002 = 100	128,3	130,8	131,8	138,3	147,2
Δ en %	RMR	%	0,9 %	1,9 %	0,8 %	4,9 %	6,4 %
Taux d'escompte	Can	%	2,00 %	2,00 %	0,50 %	0,50 %	4,50 %
Taux hypothécaire variable	Can	%	2,76 %	2,90 %	1,78 %	1,30 %	5,45 %
Taux de change (1 CAN = X US)	Can	cents US	0,74	0,76	0,78	0,78	0,74
Prix de l'essence régulière	RMR	cents / l	108,7	116,4	107,2	149,8	157,4
Δ en %	RMR	%	-4,6 %	7,1 %	-7,9 %	39,7 %	5,1 %

Source : Banque du Canada, Statistique Canada

Tout comme le taux d'escompte, les taux hypothécaires variables ont augmenté en 2022. La hausse de 4,15 % entre décembre 2021 et décembre 2022 place le taux à 5,45 %, soit presque le double du taux de décembre 2019.

Le dollar canadien s'est déprécié de 0,04 ¢ US par rapport à la devise américaine entre décembre 2022 et décembre 2021.

Enfin, l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la région de Québec a augmenté de 6,4 % entre décembre 2022 et décembre 2021. L'inflation pour la région de Québec est demeurée légèrement inférieure à celle observée au Québec et dans l'ensemble du Canada.

# Résultats 2022<sup>+</sup> Fonctionnement



# Sommaire des résultats de fonctionnement

La Ville a terminé son exercice financier 2022 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 65,7 M\$.

Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 726,8 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 661,9 M\$.

Le budget initial adopté était de 1 655,8 M\$.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2022

**Tableau 5 – Sommaire des résultats**  
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 245,6	1 305,6	1 305,7	-0,1	0,0 %
Quotes-parts *	42,6	44,7	41,1	41,1	0,0	0,0 %
Transferts	118,6	74,4	82,2	80,3	1,9	2,4 %
Services rendus	48,2	58,7	74,1	71,8	2,3	3,2 %
Imposition de droits	52,6	66,5	75,9	44,0	31,9	72,5 %
Amendes et pénalités	16,3	17,1	19,5	21,4	-1,9	-8,9 %
Intérêts	14,1	9,9	31,6	12,4	19,2	154,8 %
Autres revenus **	15,5	10,8	11,7	7,1	4,6	64,8 %
Affectations **	66,6	88,3	85,1	72,0	13,1	18,2 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 726,8</b>	<b>1 655,8</b>	<b>71,0</b>	<b>4,3 %</b>
<b>DÉPENSES</b>						
<b>Dépenses des unités administratives</b>						
Direction générale	71,2	74,9	80,0	83,2	3,2	3,8 %
Citoyen et vitalité urbaine	138,7	162,7	187,1	196,7	9,6	4,9 %
Services de proximité	244,3	250,5	288,5	265,8	-22,7	-8,5 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	212,1	224,4	237,6	231,2	-6,4	-2,8 %
Infrastructures durables	<u>194,2</u>	<u>195,5</u>	<u>224,4</u>	<u>222,3</u>	<u>-2,1</u>	<u>-0,9 %</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 017,6</b>	<b>999,2</b>	<b>-18,4</b>	<b>-1,8 %</b>
<b>Autres dépenses</b>						
Charges de l'employeur	37,8	36,4	21,6	26,3	4,7	18,1 %
Contributions aux organismes	132,6	138,3	144,1	144,7	0,6	0,4 %
Autres frais	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>22,8</u>	<u>28,9</u>	<u>6,1</u>	<u>20,9 %</u>
<b>Total autres dépenses</b>	<b>194,8</b>	<b>213,2</b>	<b>188,5</b>	<b>199,9</b>	<b>11,4</b>	<b>5,7 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 055,2</b>	<b>1 121,3</b>	<b>1 206,1</b>	<b>1 199,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>-0,6 %</b>
Service de la dette	289,0	282,4	297,8	299,0	1,2	0,4 %
Paie ment comptant d'immobilisations (PCI)	144,0	156,3	158,0	157,7	-0,3	-0,2 %
<b>Total dépenses</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 661,9</b>	<b>1 655,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>-0,4 %</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>121,6</b>	<b>56,0</b>	<b>64,9</b>	<b>0,0</b>		
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>						
Revenus	29,6	32,5	36,0	n/d		
Dépenses	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>	<u>n/d</u>		
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>n/d</b>		
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>121,9</b>	<b>56,5</b>	<b>65,7</b>	<b>0,0</b>		

\* Les revenus de quotes-parts pour les années 2020 et 2021 sont ceux présentés à la reddition de comptes financière 2021

\*\* Résultats redressés pour l'année 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus





## ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2022 s'élèvent à 1 726,8 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart favorable de 71,0 M\$ (4,3 %), par rapport aux prévisions budgétaires.

**Tableau 6 – Revenus**

(en M\$)

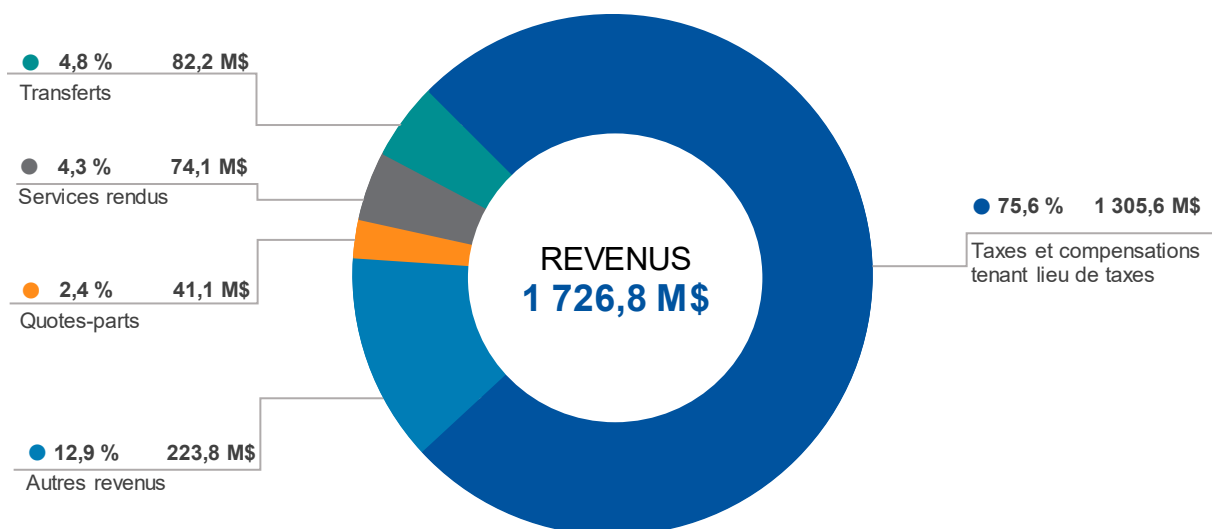
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (en M\$) pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
<b>REVENUS</b>						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 235,3	1 245,6	1 305,6	1 305,7	-0,1	0,0 %
Quotes-parts *	42,6	44,7	41,1	41,1	0,0	0,0 %
Transferts	118,6	74,4	82,2	80,3	1,9	2,4 %
Services rendus	48,2	58,7	74,1	71,8	2,3	3,2 %
Imposition de droits	52,6	66,5	75,9	44,0	31,9	72,5 %
Amendes et pénalités	16,3	17,1	19,5	21,4	-1,9	-8,9 %
Intérêts	14,1	9,9	31,6	12,4	19,2	154,8 %
Autres revenus **	15,5	10,8	11,7	7,1	4,6	64,8 %
Affectations **	66,6	88,3	85,1	72,0	13,1	18,2 %
<b>Total revenus</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 726,8</b>	<b>1 655,8</b>	<b>71,0</b>	<b>4,3 %</b>

\* Les revenus de quotes-parts pour les années 2020 et 2021 sont ceux présentés à la reddition de comptes financière 2021

\*\* Résultats redressés pour l'année 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

**Graphique 5 – Provenance des revenus (avant éléments extrabudgétaires)**

(en M\$)



## TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les **taxes municipales** provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville établit des taux de taxes pour quatre catégories distinctes, soit celle des immeubles non résidentiels, celle des terrains vagues desservis, celle des immeubles de six logements et plus et la catégorie résiduelle, qui est principalement composée des immeubles résidentiels d'un à cinq logements. Également, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification fiscale spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les **compensations tenant lieu de taxes** regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

### RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2022 atteignent 1 305,6 M\$, soit un écart défavorable de -0,1 M\$ (0,0 %) avec les prévisions budgétaires. Ces revenus représentent 75,6 % des revenus de la Ville.

**Tableau 7 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes**  
(en M\$)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
	2020	2021	2022			
<b>Taxes et tarifications</b>						
Taxes foncières générales	933,5	943,5	994,3	990,8	3,5	0,4 %
Gestion eau potable et eaux usées	112,0	111,7	117,9	117,0	0,9	0,8 %
Gestion des matières résiduelles	66,9	67,3	71,2	70,4	0,8	1,1 %
<b>Compensations tenant lieu de taxes</b>						
Gouv. du Québec et ses entreprises	35,3	33,8	28,9	31,1	-2,2	-7,1 %
Réseaux de la santé et de l'éducation	55,6	58,8	62,8	62,7	0,1	0,2 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	24,1	22,0	22,0	25,4	-3,4	-13,4 %
<b>Autres sources de revenus</b>						
Centres d'urgence 911	3,0	3,4	3,2	3,2	-	0,0 %
Autres revenus	4,9	5,1	5,3	5,1	0,2	3,9 %
<b>Total taxes et compensations tenant lieu de taxes</b>	<b>1 235,3</b>	<b>1 245,6</b>	<b>1 305,6</b>	<b>1 305,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,5 F	Taxes foncières générales
2,5 F	Reclassement des revenus liés à l'ajout d'un immeuble imposable non résidentiel budgété comme un immeuble du gouvernement du Canada
1,0 F	Ajouts au rôle d'évaluation supérieurs aux hypothèses budgétaires utilisées découlant des nouvelles constructions et rénovations
1,7 F	Gestion des matières résiduelles et gestion eau potable et eaux usées
1,7 F	Revenus supérieurs pour les tarifications en raison de la reprise des activités plus forte qu'anticipée
-2,2 D	Gouvernement du Québec et ses entreprises
-2,2 D	Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
0,1 F	Réseaux de la santé et de l'éducation
0,1 F	Divers éléments
-3,4 D	Gouvernement du Canada et ses entreprises
-2,5 D	Reclassement des revenus liés à l'ajout d'un immeuble imposable non résidentiel budgété comme un immeuble du gouvernement du Canada
-0,9 D	Valeurs des immeubles inférieures à ce qui avait été estimé
0,2 F	Autres sources de revenus
0,2 F	Divers éléments
-0,1 D	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



## COMPARAISON INTERMUNICIPALE DE LA TAXATION

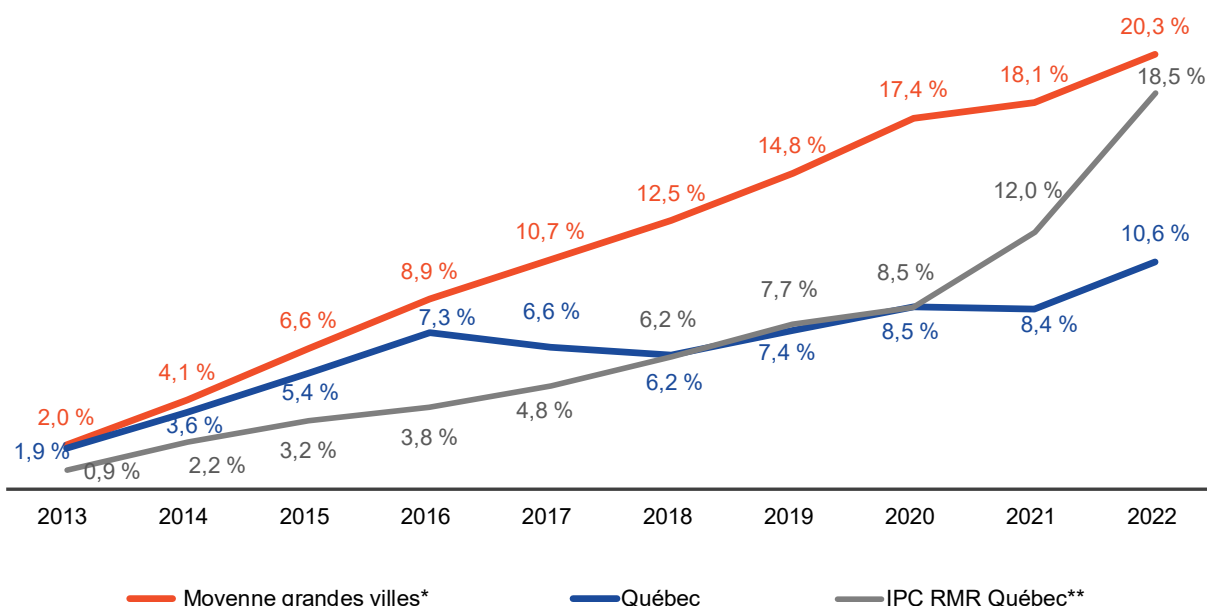
### Taxes résidentielles

La Ville augmente les taux de taxation résidentielle en utilisant comme base de référence le taux d'inflation.

Entre 2013 et 2016, la Ville a utilisé l'inflation projetée comme base d'indexation. En 2017 et en 2018, un gel de la taxation a été consenti, afin de rétablir l'écart observé entre l'inflation projetée et l'inflation réelle. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes résidentiels de 2,2 %.

De 2013 à 2022, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 10,6 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 20,3 %, soit près du double de celle de la Ville.

**Graphique 6 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\* du Québec**



\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

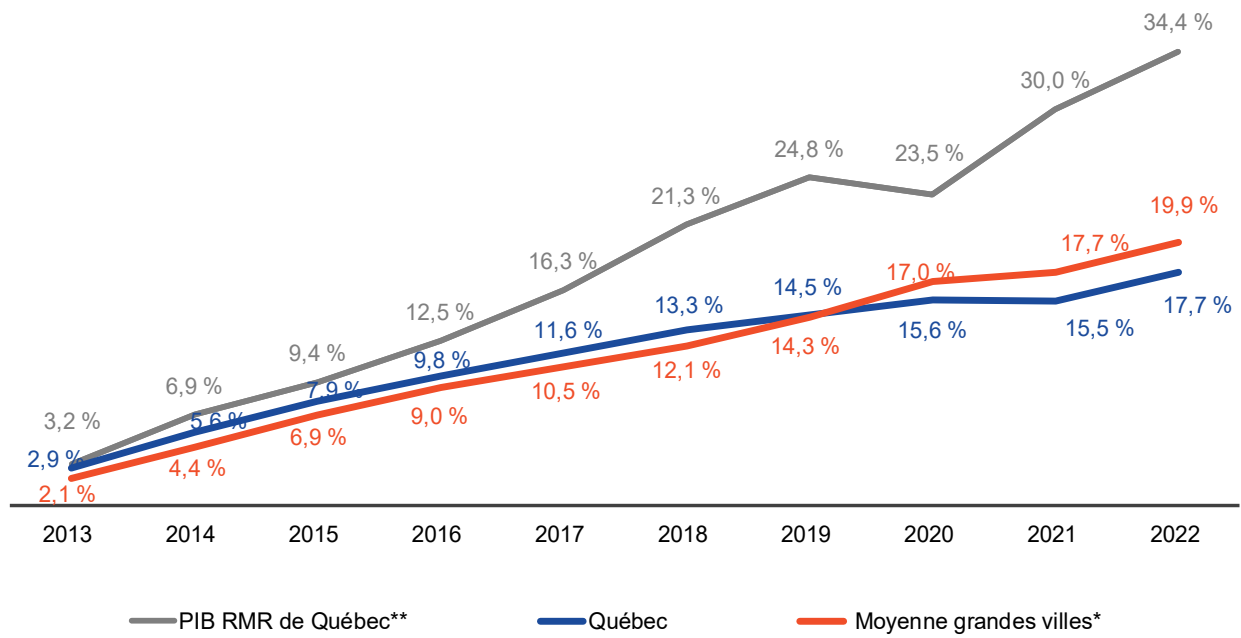
\*\* Statistique Canada

### Taxes non résidentielles

Entre 2013 et 2016, la Ville a augmenté le niveau de taxation des immeubles non résidentiels à un taux supérieur à l'inflation projetée en raison de la croissance du produit intérieur brut (PIB) nominal pour la région de Québec. En 2017 et 2018, la hausse des taxes s'est effectuée selon l'inflation projetée, afin d'éviter d'accentuer l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Depuis 2019, la Ville utilise le taux d'inflation observé au cours de la dernière année. Cela évite tout écart entre les prévisions et la réalité et permet de garder constant l'écart entre le fardeau fiscal des immeubles résidentiels et non résidentiels. Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. Pour 2022, la méthode d'indexation établie en 2019 a été appliquée, se traduisant par une augmentation des taux de taxes non résidentiels de 2,2 %.

De 2013 à 2022, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 17,7 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises (excluant Québec) est de 19,9 %, soit 12,5 % supérieure à celle de la Ville.

**Graphique 7 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes\* du Québec**



\* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

\*\* Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération de Québec, dont la Ville de Québec est la municipalité centrale. Ces dépenses découlent de la prestation de services destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération et les quotes-parts assurent une répartition équitable de celles-ci entre chaque municipalité.

### RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 41,1 M\$, soit un montant équivalent aux prévisions budgétaires.

**Tableau 8 – Quotes-parts**  
(en M\$)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
L'Ancienne-Lorette *	15,7	16,4	15,0	15,0	-	0,0 %
Saint-Augustin-de-Desmaures *	26,9	28,3	26,1	26,1	-	0,0 %
<b>Total quotes-parts</b>	<b>42,6</b>	<b>44,7</b>	<b>41,1</b>	<b>41,1</b>	<b>-</b>	<b>0,0 %</b>

\* Les revenus de quotes-parts pour les années 2020 et 2021 sont ceux présentés à la reddition de comptes financière 2021

## TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement.

### RÉSULTATS

Les revenus de transferts atteignent 82,2 M\$, soit un écart favorable de 1,9 M\$ (2,4 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 9 – Transferts**  
(en M\$)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
Contribution au service de la dette	13,0	13,5	13,0	13,4	-0,4	-3,0 %
Subvention à titre de Capitale-Nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	0,0	0,0 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	0,0	0,0 %
Gestion des matières résiduelles	15,5	18,4	13,5	19,6	-6,1	-31,1 %
Destination Québec cité	7,5	14,3	25,7	17,9	7,8	43,6 %
Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024	4,5	4,3	7,0	7,1	-0,1	-1,4 %
Aide financière en lien avec la pandémie	55,7	0,7	-	-	-	-
Autres	1,4	2,2	2,0	1,3	0,7	53,8 %
<b>Total transferts</b>	<b>118,6</b>	<b>74,4</b>	<b>82,2</b>	<b>80,3</b>	<b>1,9</b>	<b>2,4 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,4 D	Contribution au service de la dette
-0,4 D	Revenus d'intérêts sur le service de la dette inférieurs à ceux budgétés, s'expliquant principalement par la diminution des emprunts à la charge du gouvernement
-6,1 D	Gestion des matières résiduelles
-4,4 D	Diminution de la compensation des coûts nets pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, en raison de l'augmentation des revenus du centre de tri pour l'année 2021
-1,7 D	Diminution des revenus découlant de la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
7,8 F	Destination Québec cité
4,2 F	Augmentation provenant essentiellement de la taxe sur l'hébergement, à la suite de la reprise plus forte que prévu des activités touristiques
3,6 F	Utilisation plus importante qu'anticipé des revenus reportés pour financer les activités supplémentaires réalisées
-0,1 D	Partenariat Québec-Municipalités 2020-2024
-0,1 D	Revenus légèrement inférieurs à ceux budgétés relativement à l'entente de partenariat entre les municipalités et le gouvernement du Québec concernant le partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ)
0,7 F	Autres
0,4 F	Programme transitoire d'aide financière aux municipalités pour réduire l'impact fiscal découlant des modifications législatives ayant établi une valeur imposable maximale aux terrains d'une exploitation agricole
0,3 F	Aide financière du <i>Programme 2 milliards d'arbres</i> du gouvernement fédéral pour les nouveaux projets de plantation d'arbres
1,9 F	Transferts

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique).

## RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 74,1 M\$, soit un écart favorable de 2,3 M\$ (3,2 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 10 – Services rendus**  
(en M\$)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022 *	Écart 2022 Budget-Réel	
Organismes municipaux	3,8	4,0	4,8	4,1	0,7	17,1 %
Destination Québec cité	1,1	1,2	2,2	1,9	0,3	15,8 %
Stationnements	8,2	8,6	9,8	13,2	-3,4	-25,8 %
Vente de vapeur	3,9	4,3	4,3	4,4	-0,1	-2,3 %
ExpoCité	2,6	2,5	4,2	5,7	-1,5	-26,3 %
Gestion du Centre Vidéotron	2,9	2,9	4,8	4,4	0,4	9,1 %
Loisirs et culture	2,3	3,1	6,1	5,6	0,5	8,9 %
Loyers	2,0	1,9	2,0	1,8	0,2	11,1 %
Centre de tri	5,5	11,6	10,5	6,3	4,2	66,7 %
Centre de biométhanisation	-	-	-	1,2	-1,2	-100,0 %
Autres	15,9	18,6	25,4	23,2	2,2	9,5 %
<b>Total services rendus</b>	<b>48,2</b>	<b>58,7</b>	<b>74,1</b>	<b>71,8</b>	<b>2,3</b>	<b>3,2 %</b>

\* Certains revenus ont été reclassés entre ExpoCité et loisirs et culture

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,7 F Organismes municipaux	0,4 F Augmentation des prix et des quantités de matières reçues d'autres municipalités au complexe de valorisation énergétique et au centre de tri 0,3 F Services informatiques et de radiocommunication fournis aux organismes municipaux supérieurs aux prévisions
0,3 F Destination Québec cité	0,3 F Divers éléments
-3,4 D Stationnements	-2,2 D Retrait de bornes de stationnements pour la réalisation de travaux municipaux et pour des transformations en rues partagées -1,2 D Diminution des permis de stationnements vendus et de l'achalandage dans les parcs de stationnements



Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,1 D	Vente de vapeur -0,1 D Demande de vapeur légèrement inférieure aux prévisions
-1,5 D	ExpoCité -1,5 D Impossibilité de tenir des événements au Centre de foires de Québec durant le premier trimestre de l'année en raison de la pandémie et diminution des activités au Pavillon de la jeunesse à la suite des rénovations effectuées au cours de l'été
0,4 F	Gestion du Centre Vidéotron 0,4 F Accueil d'un plus grand nombre d'événements qu'anticipé au Centre Vidéotron
0,5 F	Loisirs et culture 0,5 F Augmentation provenant principalement des revenus de location, de captation et de diffusion de contenu audiovisuel au Palais Montcalm
0,2 F	Loyers 0,2 F Revenus supérieurs en raison de nouveaux baux
4,2 F	Centre de tri 4,2 F Hausse du prix des matières vendues attribuable à l'augmentation de la qualité obtenue, notamment par l'ajout d'équipements spécialisés
-1,2 D	Centre de biométhanisation -1,2 D Démarrage progressif des opérations du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
2,2 F	Autres 2,2 F Revenus supérieurs aux prévisions principalement attribuables à la hausse des demandes de permis relatifs aux branchements d'eau potable et d'égout
2,3 F	Services rendus

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

### RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 75,9 M\$, soit un écart favorable de 31,9 M\$ (72,5 %) avec les prévisions budgétaires.

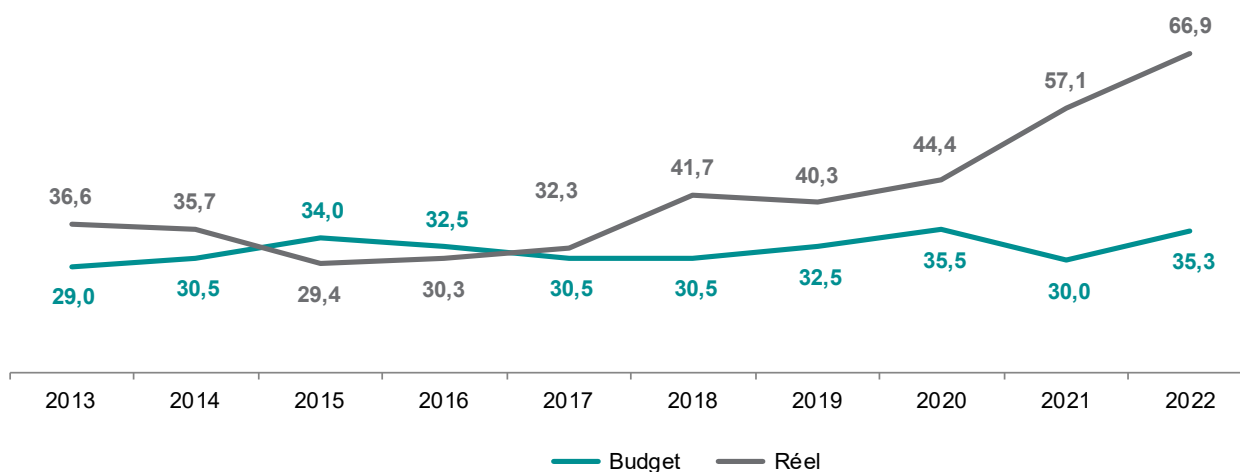
**Tableau 11 – Imposition de droits**  
(en M\$)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Droits sur mutations immobilières	44,4	57,1	66,9	35,3	31,6	89,5 %
Licences et permis	8,2	9,4	9,0	8,7	0,3	3,4 %
<b>Total imposition de droits</b>	<b>52,6</b>	<b>66,5</b>	<b>75,9</b>	<b>44,0</b>	<b>31,9</b>	<b>72,5 %</b>

### DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 66,9 M\$, soit un écart favorable de 31,6 M\$ (89,5 %) avec les prévisions budgétaires.

**Graphique 8 – Droits sur mutations immobilières**  
(en M\$)



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
31,6 F	Droits sur mutations immobilières
30,9 F	Plusieurs transferts de propriété pour des immeubles commerciaux ont été constatés au cours de l'année
0,7 F	Adoption, en novembre, d'un règlement prévoyant des taux de droits sur mutation supérieurs pour les transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$
0,3 F	Licences et permis
0,7 F	Hausse des permis de construction émis, autant pour le secteur résidentiel que non résidentiel
-0,4 D	Revenus inférieurs aux prévisions pour les licences canines ainsi que les permis de calèches, de machines distributrices, d'amuseurs publics et d'artisans
31,9 F	Imposition de droits

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



## RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 19,5 M\$, soit un écart défavorable de -1,9 M\$ (-8,9 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 12 – Amendes et pénalités**  
(en M\$)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Amendes et pénalités	16,3	17,1	19,5	21,4	-1,9	-8,9 %

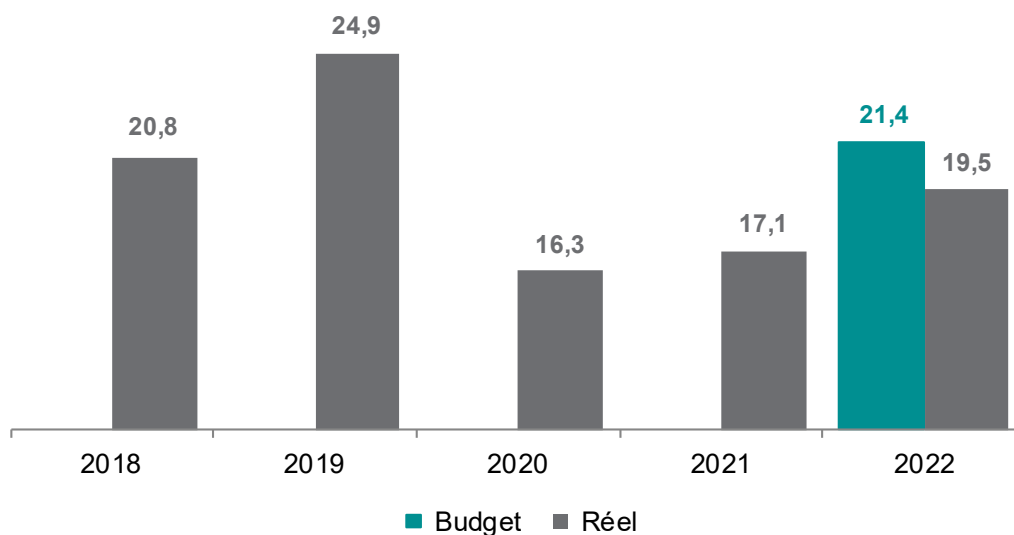
## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-1,9 D Amendes et pénalités	-1,9 D Diminution des constats d'infraction émis en raison d'une reprise des déplacements moins importante qu'anticipée
-1,9 D Amendes et pénalités	

\* F : écart favorable  
D : écart défavorable

**Graphique 9 – Amendes et pénalités**  
(en M\$)



## INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

### RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 31,6 M\$, soit un écart favorable de 19,2 M\$ (154,8 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

**Tableau 13 – Intérêts**  
(en M\$)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Intérêts sur placements	11,7	8,3	24,8	7,5	17,3	230,7 %
Intérêts sur débiteurs	2,4	1,6	6,8	4,9	1,9	38,8 %
<b>Total intérêts</b>	<b>14,1</b>	<b>9,9</b>	<b>31,6</b>	<b>12,4</b>	<b>19,2</b>	<b>154,8 %</b>

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
17,3 F Intérêts sur placements	17,3 F Revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions en raison des taux d'intérêt plus avantageux et du solde moyen des placements plus élevé que prévu
1,9 F Intérêts sur débiteurs	1,9 F Revenus supérieurs aux prévisions s'expliquant principalement par le niveau des sommes dues à la Ville plus élevé qu'anticipé
19,2 F Intérêts	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



### RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 11,7 M\$, soit un écart favorable de 4,6 M\$ (64,8 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 14 – Autres revenus**  
(en M\$)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
	2020	2021	2022			
Ventes d'actifs municipaux	12,8	8,5	6,8	6,0	0,8	13,3 %
Autres revenus *	2,7	2,3	4,9	1,1	3,8	345,5 %
<b>Total autres revenus</b>	<b>15,5</b>	<b>10,8</b>	<b>11,7</b>	<b>7,1</b>	<b>4,6</b>	<b>64,8 %</b>

\* Résultat redressé pour l'année 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,8 F Ventes d'actifs municipaux	0,8 F Revenus nets réalisés sur la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions
3,8 F Autres revenus	2,6 F Augmentation des revenus provenant de remboursements de prêts, notamment de ceux accordés dans le cadre du Programme Accès Famille 1,2 F Revenus supplémentaires découlant de divers éléments dont des règlements de litiges, l'imposition de pénalités sur des contrats octroyés par la Ville et des programmes de formation policière
4,6 F Autres revenus	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

### RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 85,1 M\$, soit un écart favorable de 13,1 M\$ (18,2 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 15 – Affectations**  
(en M\$)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	4,3	35,7	20,4	20,4	-	0,0 %
Affectation de surplus non affecté pour les activités de déneigement	-	-	1,1	-	1,1	-
Fonds de prévoyance	6,0	-	11,0	-	11,0	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	49,9	50,3	49,9	49,8	0,1	0,2 %
Autres affectations *	6,4	2,3	2,7	1,8	0,9	50,0 %
<b>Total affectations</b>	<b>66,6</b>	<b>88,3</b>	<b>85,1</b>	<b>72,0</b>	<b>13,1</b>	<b>18,2 %</b>

\* Résultat redressé pour l'année 2020 suivant le reclassement d'un revenu d'affectation dans les autres revenus

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,1 F	Affectation de surplus non affecté pour les activités de déneigement
	1,1 F Appropriation requise pour les activités de déneigement, notamment en raison de l'inflation
11,0 F	Fonds de prévoyance
	11,0 F Utilisation du fonds de prévoyance requise pour couvrir les dépenses supplémentaires engendrées, notamment par l'inflation
0,1 F	Réserve financière pour le paiement de la dette
	0,1 F Utilisation de la réserve plus élevée que prévu
0,9 F	Autres affectations
	0,9 F Utilisation supplémentaire de l'excédent affecté principalement pour le remboursement du service de la dette lors de cession d'actifs
<b>13,1 F</b>	<b>Affectations</b>

\* F : écart favorable

D : écart défavorable





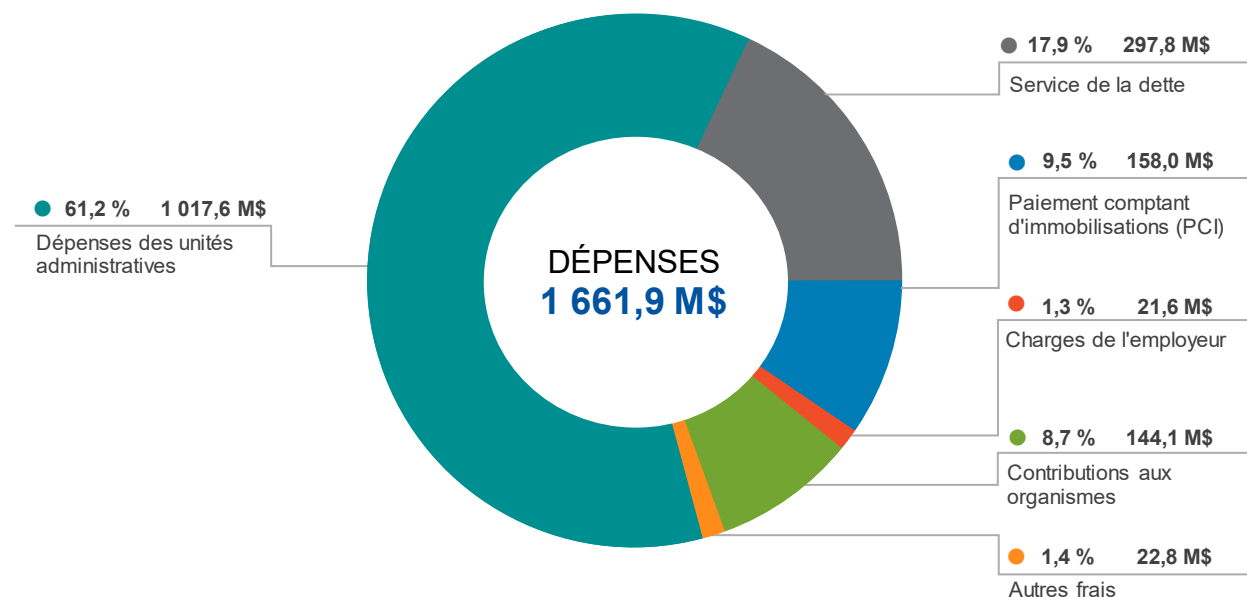
## SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2022 s'élèvent à 1 661,9 M\$ avant éléments extrabudgétaires, soit un écart défavorable de -6,1 M\$ (-0,4 %) par rapport aux prévisions budgétaires. Elles sont en hausse de 101,9 M\$ (6,5 %) par rapport aux dépenses réelles de l'année précédente.

**Tableau 16 – Dépenses**  
(en M\$)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
<b>Dépenses des unités administratives</b>						
Direction générale	71,2	74,9	80,0	83,2	3,2	3,8 %
Citoyen et vitalité urbaine	138,7	162,7	187,1	196,7	9,6	4,9 %
Services de proximité	244,3	250,5	288,5	265,8	-22,7	-8,5 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	212,1	224,4	237,6	231,2	-6,4	-2,8 %
Infrastructures durables	<u>194,2</u>	<u>195,5</u>	<u>224,4</u>	<u>222,3</u>	<u>-2,1</u>	<u>-0,9 %</u>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 017,6</b>	<b>999,2</b>	<b>-18,4</b>	<b>-1,8 %</b>
<b>Autres dépenses</b>						
Charges de l'employeur	37,8	36,4	21,6	26,3	4,7	18,1 %
Contributions aux organismes	132,6	138,3	144,1	144,7	0,6	0,4 %
Autres frais	<u>24,4</u>	<u>38,5</u>	<u>22,8</u>	<u>28,9</u>	<u>6,1</u>	<u>20,9 %</u>
<b>Total autres dépenses</b>	<b>194,8</b>	<b>213,2</b>	<b>188,5</b>	<b>199,9</b>	<b>11,4</b>	<b>5,7 %</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>1 055,2</b>	<b>1 121,3</b>	<b>1 206,1</b>	<b>1 199,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>-0,6 %</b>
Service de la dette	289,0	282,4	297,8	299,0	1,2	0,4 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	144,0	156,3	158,0	157,7	-0,3	-0,2 %
<b>Total dépenses</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 661,9</b>	<b>1 655,8</b>	<b>-6,1</b>	<b>-0,4 %</b>

**Graphique 10 – Répartition des dépenses (avant éléments extrabudgétaires)**  
(en M\$)



## DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses des unités administratives totalisent 1 017,6 M\$, soit un écart défavorable de -18,4 M\$ (-1,8 %) avec les prévisions budgétaires. Elles sont en hausse de 109,5 M\$ (12,1 %) par rapport aux dépenses de l'année précédente.

L'écart défavorable de 1,8 % s'explique principalement par des dépenses additionnelles dans différentes unités administratives, notamment pour les activités de déneigement, la hausse du coût du carburant ainsi que pour les programmes visant à stimuler la relance touristique à Québec. Ces augmentations ont été partiellement compensées par des économies réalisées en raison de la poursuite de la pandémie en début d'année ainsi que par le démarrage plus progressif du centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

Les dépenses des unités administratives sont présentées selon la structure administrative en vigueur au 31 décembre 2022.

**Tableau 17 – Dépenses des unités administratives**  
(en M\$)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Réel-Budget	
<b>Direction générale</b>						
Conseil municipal	4,6	4,6	5,9	6,3	0,4	5,4 %
Direction générale	6,2	6,2	4,1	6,6	2,5	37,5 %
Coordination stratégique et relations internationales	-	-	2,4	-	-2,4	-
Vérificateur général	1,7	1,6	1,7	2,1	0,4	20,5 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	-	10,0 %
Ressources humaines	15,5	15,8	16,7	17,4	0,7	3,8 %
Finances	9,8	10,4	10,8	11,5	0,7	5,8 %
Affaires juridiques	16,3	17,3	19,0	18,4	-0,6	-2,9 %
Greffe et archives	4,4	5,3	4,6	4,9	0,2	4,6 %
Développement économique et grands projets	12,3	13,5	14,5	15,8	1,3	8,5 %
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>71,2</b>	<b>74,9</b>	<b>80,0</b>	<b>83,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8 %</b>
<b>Citoyen et vitalité urbaine</b>						
Communications	7,2	7,4	7,8	7,8	-	0,0 %
Technologies de l'information	35,9	40,7	42,7	49,6	6,9	13,8 %
Culture et patrimoine	24,6	29,8	30,4	31,0	0,6	1,8 %
Loisirs, sports et vie communautaire	35,5	39,8	43,4	46,2	2,8	6,2 %
Bureau des grands événements	7,5	9,7	13,0	19,6	6,6	33,6 %
Destination Québec cité	12,5	19,1	31,8	24,1	-7,7	-32,3 %
Interaction citoyenne	7,3	7,8	8,2	8,3	0,1	1,2 %
ExpoCité	8,2	8,4	9,7	10,0	0,3	3,0 %
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>138,7</b>	<b>162,7</b>	<b>187,1</b>	<b>196,7</b>	<b>9,6</b>	<b>4,9 %</b>

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2022	Écart 2022 Réel-Budget	
	2020	2021	2022			
<b>Services de proximité</b>						
Évaluation	9,1	9,7	9,7	10,0	0,3	2,8 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	9,1	9,3	10,4	8,9	-1,5	-16,1 %
Arrondissement des Rivières	5,2	5,4	5,3	5,1	-0,2	-3,4 %
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,1	3,8	4,2	4,3	0,1	2,9 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,8	4,1	4,6	4,0	-0,6	-15,2 %
Arrondissement de Beauport	3,3	3,3	3,5	3,6	0,1	3,1 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,4	4,7	3,6	-1,1	-29,2 %
Entretien des voies de circulation	103,0	102,1	123,2	107,6	-15,7	-14,5 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	31,9	34,9	39,4	34,8	-4,6	-13,2 %
Gestion des matières résiduelles	37,5	40,6	47,5	47,9	0,4	0,8 %
Gestion du territoire	12,7	13,1	14,2	13,9	-0,3	-2,2 %
Prévention et qualité du milieu	18,9	20,0	21,7	22,0	0,3	1,2 %
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>244,3</b>	<b>250,5</b>	<b>288,5</b>	<b>265,8</b>	<b>-22,7</b>	<b>-8,5 %</b>
<b>Aménagement, mobilité et sécurité urbaine</b>						
Protection contre l'incendie	66,0	69,3	74,1	68,7	-5,4	-7,8 %
Police	130,0	136,7	144,9	141,9	-3,0	-2,1 %
Bureau de la sécurité civile	1,8	1,7	1,9	1,8	-0,1	-6,7 %
Transport et mobilité intelligente	5,1	6,5	6,3	7,7	1,3	17,1 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	9,2	10,2	10,4	11,2	0,8	7,1 %
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>212,1</b>	<b>224,4</b>	<b>237,6</b>	<b>231,2</b>	<b>-6,4</b>	<b>-2,8 %</b>
<b>Infrastructures durables</b>						
Approvisionnements	7,5	8,1	8,2	8,7	0,5	5,8 %
Traitement des eaux	27,6	30,1	32,4	43,6	11,2	25,8 %
Ingénierie	15,2	12,3	12,9	13,8	0,9	6,5 %
Gestion des immeubles	73,8	72,5	82,3	81,7	-0,7	-0,8 %
Gestion des équipements motorisés	31,0	33,8	42,5	34,7	-7,8	-22,5 %
Projets industriels et valorisation	39,2	38,8	46,0	39,8	-6,2	-15,7 %
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>194,2</b>	<b>195,5</b>	<b>224,4</b>	<b>222,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,9 %</b>
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>860,4</b>	<b>908,1</b>	<b>1 017,6</b>	<b>999,2</b>	<b>-18,4</b>	<b>-1,8 %</b>

## PARTAGE DES RESPONSABILITÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VILLE DE QUÉBEC

En 2022, afin de toujours mieux répondre aux défis qui se posent pour faire de Québec une ville où il fait bon vivre, travailler, résider et se déplacer, une réorganisation de la structure administrative de la Ville a été adoptée par les autorités. Celle-ci révisé le partage des responsabilités au sein de la Direction générale de la Ville qui est composée d'une direction générale (DG) et de quatre directions générales adjointes (DGA).

Ces ajustements visent les objectifs suivants :

- assurer la cohérence de la structure administrative de la Ville avec une planification basée sur les huit catégories de services rendus tournés vers le citoyen<sup>2</sup>
- soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable
- appuyer l'alignement stratégique de la Direction générale visant à ce que Québec soit « Une ville performante tournée vers le citoyen »

### DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est primordiale. Elle fait la réputation de la Ville à la fois sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

### DGA CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La DGA citoyen et vitalité urbaine soutient des milieux de vie animés, accessibles et inclusifs pour tous les citoyens de Québec. Elle rassemble les unités administratives permettant de créer un effet de levier important au regard de la participation citoyenne.

### DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville. La DGA services de proximité rassemble les unités administratives permettant de créer une synergie au regard des services directs aux citoyens tout en plaçant le développement durable au cœur de ses actions quotidiennes.

### DGA AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La DGA aménagement, mobilité et sécurité urbaine crée et assure des espaces urbains durables, organisés, harmonieux et sécuritaires pour tous les citoyens de Québec. Elle rassemble les unités administratives qui permettront d'imaginer et de créer la ville de demain. Elle développe une vision de la mobilité globale.

---

<sup>2</sup> Selon l'alignement stratégique 2020-2025



## DGA INFRASTRUCTURES DURABLES

La DGA infrastructures durables regroupe les experts veillant à l'entretien, à la pérennisation et au développement durable des infrastructures municipales. Elle regroupe les unités administratives permettant d'assurer la fonctionnalité des infrastructures dans un souci d'une saine gestion durable des actifs.







# Direction générale







## DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est primordiale. Elle fait la réputation de la Ville à la fois sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

### CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

### DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

### COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville le développement d'une vision stratégique intégrée basée sur le développement durable tout en recherchant des solutions innovantes, dans le but d'améliorer la qualité de vie urbaine.

Il appuie également le comité de gestion de la Direction générale dans sa gestion courante tout en lui offrant du soutien et des conseils stratégiques.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville.

Enfin, il accompagne les services de la Ville dans le déploiement d'une culture d'amélioration continue, afin d'offrir aux citoyens des services efficaces.

## VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procédera, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

## BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

## RESSOURCES HUMAINES

Le service assure par sa contribution active auprès des personnes intervenant de près ou de loin avec les citoyens, la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

## FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

## AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

## GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le service déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il est responsable de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire de l'agglomération. Il a finalement le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes, et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec.

## BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Le bureau de projet a pour mandat d'encadrer la planification, la conception et la réalisation du projet de tramway de la ville de Québec. Ceci implique notamment de contribuer au processus d'évaluation

environnementale, d'élaborer un dossier d'affaires et de sélectionner des consortiums privés qui réaliseront la conception définitive, la construction des infrastructures, la fourniture du matériel roulant et leur entretien.

Le bureau de projet est la plaque tournante coordonnant les efforts de tous les acteurs de la Ville, du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et des diverses parties prenantes.

Sous la supervision du directeur de projet, plusieurs équipes travaillent de concert : conception et intégration du système de transport, construction, affaires commerciales, communications et contrôle de projet. Trois consultants maîtres de classe mondiale, regroupant des experts en tramway, des architectes, des ingénieurs et des avocats, appuient le bureau de projet.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2022 se résument comme suit :

### COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Création en mai du Service de la coordination stratégique et des relations internationales né de la fusion d'équipes déjà en place dans plusieurs unités administratives

Intégration d'un nouveau mandat, soit celui de la cohésion sociale et du vivre ensemble pour lequel une équipe a été créée afin de coordonner entre autres les actions municipales relatives à l'itinérance

Réalisations :

- Intégration des démarches stratégiques annuelles dans la Stratégie de développement durable
- Coordination du Congrès de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM)
- Développement et lancement d'une nouvelle Vision des relations internationales
- Participation à l'organisation d'accueil de délégations étrangères et de mission à l'étranger

### RESSOURCES HUMAINES

Réalisations liées à la vie au travail et à l'image de la ville, notamment :

- Lancement de la marque employeur « On donne vie à la Ville »
- Mise en place de la directive de télétravail post-pandémie
- Lancement de la Politique de qualité de vie au travail

Organisation et tenue du 1<sup>er</sup> Forum RH sur la main-d'œuvre auquel tous les gestionnaires de la Ville de Québec ont participé

Renouvellement des conventions collectives pour deux groupes d'employés

### FINANCES

Application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette permettant le maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2

Maintien de la certification « Distinguished Budget Presentation Award », décernée par « Government Finance Officers Association (GFOA) », pour la présentation des documents budgétaires de la Ville pour une 11<sup>e</sup> année consécutive

Obtention, en 2022, de la notation A- dans le rapport de l'étude du classement de 32 grandes villes canadiennes publié par l'institut C.D. Howes au regard de la présentation de l'information financière des budgets et des rapports financiers. La Ville se classe parmi les cinq villes les mieux cotées au Canada

Implantation d'un nouveau système informatique pour la gestion de la dette de la Ville

Début des travaux visant la mise à jour du cadre financier de la Ville

Mise en place d'une planification budgétaire des investissements sur une période de 10 ans

Prise en compte du jugement de la Cour d'appel dans le cadre de sa décision rendue le 14 septembre 2021 en lien avec le litige de l'agglomération de Québec

Déploiement du nouveau portail de données immobilières pour la consultation des données de taxation et de la plateforme « Voilà » pour l'envoi des comptes de taxes en version électronique

Implantation d'un crédit de taxes aux entreprises totalisant 2,5 M\$ pour les immeubles non résidentiels des secteurs les plus touchés par la pandémie

Adoption d'un règlement relatif aux droits sur mutations immobilières applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$

Statistiques de traitement :

- 2 200 sommaires décisionnels avec impact financier traités
- 131 200 factures payées aux fournisseurs, en hausse de 10 % par rapport à 2021
- 225 000 factures émises en taxes foncières, droits sur mutations immobilières et biens et services

## GREFFE ET ARCHIVES

Modifications du Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville, R.V.Q. 1722 afin de prolonger le temps de questions des citoyens et de permettre la réception des questions écrites

Délai de traitement moyen de 9 jours pour les 2 400 demandes d'accès à des documents comparativement à une moyenne de 14 jours pour l'année précédente

Création du comité sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels et mise en œuvre des nouvelles dispositions prévues à la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, LQ 2021, c. 25

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Poursuite de la gestion du programme d'aide d'urgence aux PME. Près de 65 M\$ de prêts accordés à différentes entreprises

Poursuite des acquisitions immobilières pour la réalisation du tramway de Québec

Mise en œuvre du plan de relance Centre-ville phase 1, à la suite de l'octroi d'une subvention de 5 M\$ du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et élaboration de la phase 2, à la suite de l'octroi d'une subvention supplémentaire de 5 M\$

Reconduction de différentes mesures de soutien aux commerçants liées à la pandémie, notamment la réduction importante du coût des permis pour les cafés-terrasses, des crédits de loyers aux artistes de la rue du Trésor et la bonification des projets d'animation des sociétés de développement commercial (SDC)

Soutien à des activités d'animation des artères commerciales sur la rue Racine, l'avenue Royale et l'avenue Myrand

Poursuite des travaux de décontamination de différents terrains à l'intérieur de la zone d'innovation InnoVitam

Finalisation des travaux d'aménagement d'un nouveau parc industriel dans le secteur de Beauport-Sud et début des ventes de terrains

Adoption du plan commerce 2022-2025 qui prévoit une stratégie d'intervention afin de poursuivre la planification du développement commercial et renforcer le rôle du commerce de proximité à l'échelle de l'agglomération

Acquisition du terrain de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul

## RÉSULTATS

Les dépenses 2022 de la Direction générale sont de 80,0 M\$, soit un écart favorable de 3,2 M\$ (3,8 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 18 – Direction générale**  
(en M\$)

<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget- Réel	
Conseil municipal	4,6	4,6	5,9	6,3	0,4	5,4 %
Direction générale	6,2	6,2	4,1	6,6	2,5	37,5 %
Coordination stratégique et relations internationales	-	-	2,4	-	-2,4	-
Vérificateur général	1,7	1,6	1,7	2,1	0,4	20,5 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	-	10,0 %
Ressources humaines	15,5	15,8	16,7	17,4	0,7	3,8 %
Finances	9,8	10,4	10,8	11,5	0,7	5,8 %
Affaires juridiques	16,3	17,3	19,0	18,4	-0,6	-2,9 %
Greffe et archives	4,4	5,3	4,6	4,9	0,2	4,6 %
Développement économique et grands projets	12,3	13,5	14,5	15,8	1,3	8,5 %
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>71,2</b>	<b>74,9</b>	<b>80,0</b>	<b>83,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8 %</b>

**Tableau 19 – Dépenses par objet de la Direction générale**  
(en M\$)

<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget- Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	60,0	60,0	-	0,0 %
Biens et services	18,7	21,9	3,2	14,6 %
Affectations de dépenses	1,3	1,3	-	0,0 %
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>80,0</b>	<b>83,2</b>	<b>3,2</b>	<b>3,8 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
0,0	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
-0,8	D	Conseil municipal	D	Dépenses supérieures en rémunération partiellement compensées par des économies en biens et services
2,3	F	Direction générale	F	Transferts d'employés vers le Service de la coordination stratégique et des relations internationales lors de sa création
-2,4	D	Coordination stratégique et relations internationales	D	Dépenses supplémentaires causées par la création du Service de la coordination stratégique et des relations internationales. Ces dépenses sont compensées par des transferts budgétaires provenant principalement de la Direction générale et la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine
0,4	F	Ressources humaines	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,5	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
3,2	F	Biens et services		
1,2	F	Conseil municipal	F	Dépenses inférieures en biens et services compensées par des dépenses additionnelles en rémunération
0,3	F	Vérificateur général	F	Honoraires professionnels non requis
0,6	F	Finances	F	Utilisation des budgets de recherche et soutien des conseillers municipaux inférieure aux sommes disponibles F Économies pour l'ensemble des autres biens et services
-0,5	D	Affaires juridiques	D	Honoraires supplémentaires requis pour des dossiers criminels D Frais juridiques reliés au litige de l'agglomération entre les villes liées F Dépenses relatives à la cour municipale reportées à 2023 F Économies pour l'ensemble des autres biens et services
1,3	F	Développement économique et grands projets	F	Économies dans les révisions de baux F Économies pour l'ensemble des autres biens et services
0,3	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
3,2	F	DIRECTION GÉNÉRALE		

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe  
**Citoyen et  
vitalité urbaine**





## CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe s'assure de la cohérence et de la coordination de l'ensemble des activités de communication de la Ville. Elle est responsable du Centre de relation avec les citoyens (311), de la gestion, du développement et de l'optimisation des guichets de services aux citoyens ainsi que des mécanismes de participation publique.

Elle propose une programmation complète d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire.

Elle coordonne l'ensemble des activités reliées à la culture, au tourisme et à la réalisation des grands événements. Elle possède aussi l'expertise en accueil d'événements de marque.

Enfin, elle assume le leadership et l'essor des technologies de l'information.

## COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les campagnes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement sur les plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services client dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

## CULTURE ET PATRIMOINE

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et de la commémoration.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les services dans la planification de leurs interventions ayant un impact sur le patrimoine bâti ou archéologique.

Également, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

## **LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Le service élabore et met en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'action en matière de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention spécifiques dans ces domaines, en assure le déploiement, le contrôle et leur évaluation. Il est responsable de l'offre de services à la population en matière d'activités de loisirs, de sports, de plein air et de vie communautaire. Il assure la gestion et l'entretien des parcs ainsi que des équipements récréatifs du territoire. Enfin, il offre le soutien technique et financier ainsi que l'encadrement nécessaire à la réalisation et à l'accès à ces services et équipements.

## **BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS**

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue également au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

## **DESTINATION QUÉBEC CITÉ**

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

## **INTERACTION CITOYENNE**

En collaboration avec l'ensemble des unités administratives de la Ville, le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens et la prestation numérique de services aux citoyens. Il optimise les processus de gestion des demandes des citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens, notamment en développant des approches innovantes de gestion des relations communautaires pour les grands chantiers de la Ville.

## **EXPOCITÉ**

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la Ville de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2022 se résument comme suit :

### COMMUNICATIONS

Accentuation de la présence numérique de la Ville et lancement de plusieurs campagnes publicitaires, autant pour les citoyens de la Ville que pour les employés tels que :

- Campagnes publicitaires relatives au tramway
- Campagne de sensibilité à la diversité ethnoculturelle, *Ouvrir sa ville*, s'inscrivant dans la Stratégie de diversité, équité et inclusion
- Campagne sur la collecte des résidus alimentaires
- Campagne numérique Déneigement, incluant des événements Facebook en direct
- Déploiement de la marque employeur « On donne vie à la Ville »

Traitement de plus de 1 500 demandes médias et publication de près de 600 communiqués de presse

Relance des activités d'accueils protocolaires, notamment :

- Colloque du patrimoine mondial UNESCO
- Visite papale

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Complétion du projet de déploiement du service évolué de radiocommunication pour l'agglomération de Québec (SERAQ)

Poursuite du déploiement du Wifi ZAP-Québec dans 13 bâtiments de loisirs pour un total de 65 bâtiments à ce jour ainsi que l'ajout pour quatre artères commerciales à la ville

Contribution à la logistique entourant la visite papale et de la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15)

Contribution générale au développement et à l'exploitation des outils technologiques destinés aux opérations de l'ensemble des services municipaux de la Ville de Québec, notamment :

- Centre de récupération des matières organiques
- Bureau de projet du tramway de Québec
- Bibliothèque Gabrielle-Roy
- Aménagement de l'édifice F.-X. Drolet
- Nouvelle centrale de police
- Rôle d'évaluation

### CULTURE ET PATRIMOINE

Adoption du plan d'action de la Vision du patrimoine 2022-2027 et création de la Table des acteurs clés en patrimoine

Adoption de nouvelles mesures en matière de protection et d'entretien du patrimoine bâti

Accueil du congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) et tenue d'une programmation d'activités citoyennes en marge du congrès

Réalisation d'études patrimoniales sur plus de 700 bâtiments à l'échelle du territoire

Diffusion d'une série de quatre capsules « Suivez le guide » sur les sites patrimoniaux impliquant des citoyens passionnés (287 000 vues)

Soutien financier de 2,5 M\$ accordé à deux églises pour la réalisation de travaux de restauration

15 interventions en archéologie dans le cadre des projets d'aménagement de la ville de Québec, dont quatre interventions impliquant la Nation huronne-wendat

Bonification de l'aide au fonctionnement des organismes professionnels sous forme d'une aide spéciale ponctuelle pour 2022 (400 000 \$)

Après 14 ans d'existence, Première Ovation cumule un soutien à plus de 18 300 artistes et professionnels de la relève à Québec

Signature d'une nouvelle entente territoriale avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) totalisant des engagements de 900 000 \$ sur 3 ans

Programme de soutien au développement culturel pour les organismes de loisir : soutien financier de 43 projets d'organismes pour un total de près de 400 000 \$

Réalisation d'une programmation culturelle estivale de juin à août 2022 de plus de 250 activités réparties sur l'ensemble du territoire

Abolition des frais de retard pour les abonnés à la bibliothèque de Québec

Augmentation de 9,3 %, soit 4,2 millions, des prêts physiques de livres et plus de 270 000 prêts numériques à la bibliothèque de Québec

Poursuite des travaux de réaménagement des bibliothèques Gabrielle-Roy et Canardière

Maisons du patrimoine :

- Cinq expositions dans les quatre maisons gérées par la Ville (26 907 visiteurs)
- 2 400 enfants et accompagnateurs de groupes scolaires et préscolaires

Dévoilement de quatre plaques commémoratives, dont une plaque en hommage au 50<sup>e</sup> anniversaire des Nordiques et de l'Association mondiale de hockey

## LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Déploiement du Cadre de soutien aux organismes reconnus comprenant huit programmes de soutien financier accessibles à l'ensemble des organismes reconnus et versement de plus de 400 subventions pour un montant total de plus de 2,1 M\$

Partenariat de 2,0 M\$ avec La Fondation des Canadiens pour l'enfance afin de construire une patinoire multisport extérieure réfrigérée

Réalisation du sommet des aînés sous le thème « Vivre 20 ans de + dans son quartier »

Poursuite de la gratuité d'accès et de location dans les sites de plein air

Déploiement d'une offre gratuite pour :

- la location des locaux pour les organismes reconnus
- la location de plateaux sportifs pour la clientèle adulte faisant partie d'organismes reconnus

Avec la participation du gouvernement du Québec :

- le Programme *Nager pour survivre*, à plus de 800 élèves de 8 ans et plus
- les formations en sécurité aquatique menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique

Investissement d'un peu plus de 7 M\$ pour la réalisation de 17 projets d'aménagement de parcs, dont ceux du parc Chauveau, du parc de la rue Valentin, du parc Myrand, du parc de l'Esplanade et du parc de l'Orme

Accueil des premiers événements internationaux au Centre de glaces Intact Assurance

Mise en application du programme de subventions parcs-écoles et versement de subventions pour un montant total de près de 275 000 \$ sur quatre projets

Élaboration du plan d'aménagement de pickleball extérieur

## BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Reprise événementielle à la suite de la pandémie et versement de 7,6 M\$ en subventions et de 3,7 M\$ en octroi de contrats

Adoption de la Vision du cinéma et de la télévision 2022-2026

Contribution à la visite papale

## DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Élaboration et adoption du plan stratégique 2022-2025 visant à mieux répondre aux nouveaux besoins ainsi qu'aux attentes de l'industrie touristique et des visiteurs à la suite de la pandémie

Augmentation de la performance touristique de la région de Québec avec une hausse du nombre de chambres louées de 56,8 % par rapport à 2021

Campagnes promotionnelles représentant plus de 29 millions d'impressions de publicités sur l'ensemble des plateformes, 224 millions de vues de vidéos des campagnes estivales et hivernales.

Plus spécifiquement :

- Des campagnes promotionnelles visant à stimuler le tourisme local et une promotion pour les résidents
- Des placements publicitaires sur tous les marchés prioritaires, dont les États-Unis
- Une importante campagne estivale au tournant de la reprise du tourisme international
- La promotion de la destination en automne et en hiver

Lancement d'une toute nouvelle publication à destination, gratuite et bilingue, de format magazine, en collaboration avec l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ)

## INTERACTION CITOYENNE

Déploiement des premiers tableaux de bord ouverts aux citoyens sur le site Web de la Ville

Info-Chantier :

- Soutien à 16 chantiers majeurs et 13 autres interventions ponctuelles sur l'ensemble du territoire
- Près de 3 400 interventions de l'équipe auprès des citoyens afin de réduire les conséquences des travaux sur le milieu

Lancement du programme de développement des compétences en qualité de service, visant à ce que les employés incarnent la vision *Résolument citoyen* de la Ville de Québec

Participation publique :

- Poursuite du déploiement de la politique de participation publique et augmentation de l'implication citoyenne en amont de la réalisation des projets
- Création de deux nouveaux conseils de quartier : quartier du Vieux-Bourg dans l'arrondissement de Beauport et le quartier d'Orsainville dans l'arrondissement de Charlesbourg
- Augmentation de 20 % du nombre d'activités de participation publique, soit 600 activités, dont des séances de conseil de quartier et des séances d'information publiques
- Déploiement du mode hybride pour la tenue de séances publiques en salle et en ligne

Centre de relation avec les citoyens :

- Hausse des demandes des citoyens adressées au Centre de relation avec les citoyens (CRC-311) tant pour la réponse téléphonique que pour les services en ligne
- En décembre, le délai de réponse est passé à 61 secondes par demande



## EXPOCITÉ

Adoption de la planification stratégique 2022-2027

Utilisation du Centre de foires comme un centre de vaccination pour la COVID-19

Reprise au printemps des salons et événements, ainsi que la tenue d'activités grand public, spectacles et activités au Centre Vidéotron

Accueil de 353 activités, réparties sur 166 jours, pour une utilisation de plus de deux mille heures en temps de glaces au Pavillon de la jeunesse

Taux d'occupation moyen global des espaces à 52 %, pour un achalandage total estimé à plus de 2,2 millions de visites

ExpoCité s'est vu confier l'exploitation de l'Espace 400<sup>e</sup>

## RÉSULTATS

Les dépenses 2022 de la DGA au citoyen et vitalité urbaine se chiffrent à 187,1 M\$, soit un écart favorable de 9,6 M\$ (4,9 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 20 – Citoyen et vitalité urbaine**

(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
	2020	2021	2022			
Communications	7,2	7,4	7,8	7,8	-	0,0 %
Technologies de l'information	35,9	40,7	42,7	49,6	6,9	13,8 %
Culture et patrimoine	24,6	29,8	30,4	31,0	0,6	1,8 %
Loisirs, sports et vie communautaire	35,5	39,8	43,4	46,2	2,8	6,2 %
Bureau des grands événements	7,5	9,7	13,0	19,6	6,6	33,6 %
Destination Québec cité	12,5	19,1	31,8	24,1	-7,7	-32,3 %
Interaction citoyenne	7,3	7,8	8,2	8,3	0,1	1,2 %
ExpoCité	8,2	8,4	9,7	10,0	0,3	3,0 %
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>138,7</b>	<b>162,7</b>	<b>187,1</b>	<b>196,7</b>	<b>9,6</b>	<b>4,9 %</b>

**Tableau 21 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et vitalité urbaine**

(en M\$)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	86,3	89,5	3,2	3,5 %
Biens et services	100,8	107,2	6,4	6,0 %
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>187,1</b>	<b>196,7</b>	<b>9,6</b>	<b>4,9 %</b>



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
3,2	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
3,9	F	Technologies de l'information	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,8	F	Culture et patrimoine	F	Mouvements de personnel, délais de dotation, abolition de postes et transfert d'employés vers le Service de la coordination stratégique et des relations internationales lors de sa création
-2,0	D	Loisirs, sports et vie communautaire	D	Heures supplémentaires requises et besoins supplémentaires de ressources, notamment pour les opérations des piscines intérieures, la centrale d'équipement, les centres sportifs et les équipements de loisirs occasionnés par la reprise après pandémie des activités
0,7	F	Destination Québec cité	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,2	D	Autres unités administratives	D	Autres éléments
6,4	F	Biens et services		
3,0	F	Technologies de l'information	F	Économies sur les services techniques causées par le manque de disponibilité chez les fournisseurs de services F Économies sur les licences et les équipements
4,9	F	Loisirs, sports et vie communautaire	F	Économies pour le soutien aux organismes communautaires compensées par des dépenses additionnelles transférées dans les arrondissements en cours d'année F Économies pour le Programme Vacances-Été compensées par des dépenses additionnelles transférées dans les arrondissements en cours d'année
6,7	F	Bureau des grands événements	F	Économies réalisées en raison de la poursuite de la pandémie en début d'année F Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables de la réalisation de différents événements en services municipaux D Octroi de contrats pour la création et la bonification d'événements, notamment le spectacle de cirque Récréation
-8,5	D	Destination Québec cité	D	Révision à la hausse des dépenses prévues pour différents programmes afin de stimuler la relance du tourisme à Québec F Économies sur les dépenses de publicité, promotion et subvention causées par la reprise tardive du tourisme d'affaires
0,3	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
9,6	F	CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE		

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des dépenses sur les revenus de -0,7 M\$. Les revenus totalisent 9,0 M\$, soit un écart défavorable de -1,1 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 9,7 M\$, soit un écart favorable de 0,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 22 – Sommaire des résultats d'ExpoCité**

(en M\$)

<b>EXPOCITÉ</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget- Réel	
Revenus	9,0	10,1	-1,1	-10,0 %
Dépenses	9,7	10,0	0,3	3,0 %
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,1</b>		

### Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron

Les résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité.

**Tableau 23 – Résultats du contrat de gestion du Centre Vidéotron**

(en M\$)

<b>CENTRE VIDÉOTRON</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget- Réel	
<b>Revenus</b>				
Loyer	2,8	2,8	-	0,0 %
Charges contractuelles (redevances sur billets)	1,2	0,8	0,4	47,6 %
Revenus recouvrables (principalement opérations des stationnements)	0,8	0,8	-	0,0 %
<b>Total revenus</b>	<b>4,8</b>	<b>4,4</b>	<b>0,4</b>	<b>9,1 %</b>
<b>Dépenses - ExpoCité</b>				
Salaires et avantages sociaux	0,8	0,7	-0,1	-7,4 %
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI	2,8	2,8	-	0,0 %
Services techniques	0,1	0,1	-	0,0 %
<b>Total dépenses - ExpoCité</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,5 %</b>
<b>Dépenses - Autres unités administratives*</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>53,4 %</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>0,1</b>	<b>3,3 %</b>
<b>Bénéfices (pertes) d'exploitation</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>		

\* Non inclus dans les résultats d'ExpoCité

Direction générale adjointe  
**Services  
de proximité**





## SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.

Les arrondissements offrent un éventail de services directs à la population. La DGA aux services de proximité assure la pérennité des infrastructures routières, d'aqueduc et d'égouts. Elle est également responsable de l'entretien des différentes voies de circulation, de la collecte et de la valorisation des matières résiduelles. Elle exerce par ailleurs au niveau de la gestion du territoire les compétences dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et certificats ainsi que l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine et à la prévention et au contrôle environnemental. Enfin, elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec.

## ÉVALUATION

Le Service de l'évaluation est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.

## ARRONDISSEMENTS

La ville de Québec est constituée de six arrondissements :

**LA CITÉ-LIMOILOU**

**DES RIVIÈRES**

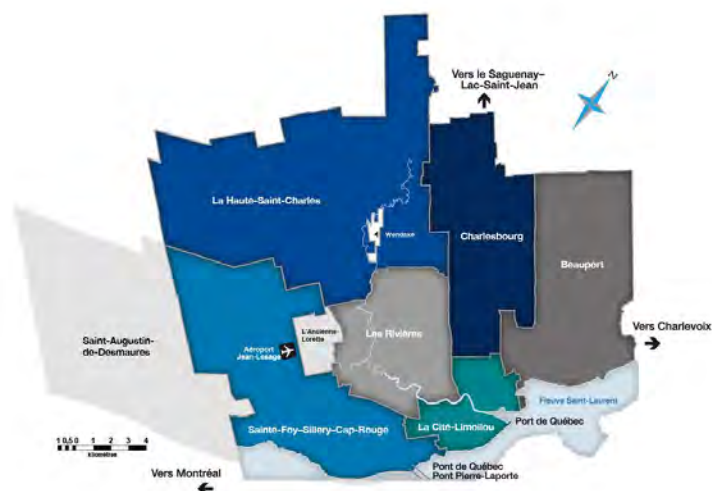
**SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE**

**CHARLESBOURG**

**BEAUPORT**

**LA HAUTE-SAINT-CHARLES**

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Il se distingue par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.



Les arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

## Déneigement et entretien des voies de circulation



La direction de l'arrondissement de **Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de l'entretien des voies de circulation sur tout le territoire de la ville (entretien des chaussées et des trottoirs, déneigement et le nettoyage des voies de circulation).



### Déneigement

Le réseau à déneiger couvre 2 404 km de rues municipales, 108 km de pistes cyclables (déneigés ou damés) et 1 319 km de trottoirs sur tout le territoire de la ville. Le déneigement est effectué à 55 % en régie et à 45 % à contrat. Le relief et la configuration propre à Québec constituent des défis particuliers pour le déneigement : rues étroites, nombreuses côtes, quartiers historiques, patrimoine à protéger, bassins versants, centres-villes et quartiers résidentiels denses et moins denses.

La quantité de neige reçue influence le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué ainsi que le type de précipitations reçues et les températures ont également un impact sur les coûts de déneigement.

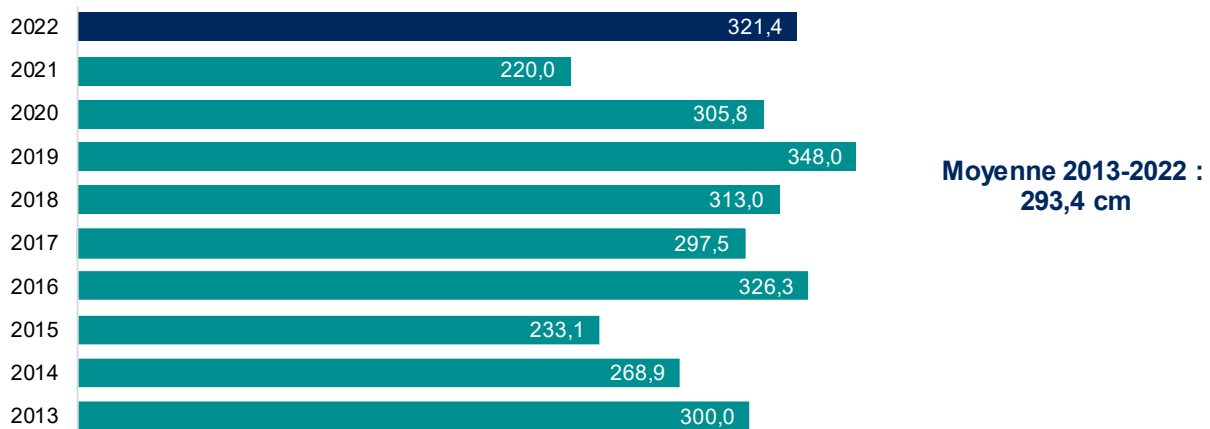
Également, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20,0 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

### Politique de viabilité hivernale

La Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec a été adoptée en novembre 2020. Cette politique vise à revoir les pratiques de déneigement pour les adapter à la réalité des quartiers. Le service a été bonifié à plusieurs égards, notamment le déneigement des trottoirs et des pistes cyclables ainsi que le ramassage de la neige à chaque précipitation de 7,5 cm plutôt que de 10 cm dans les secteurs commerciaux.

### Graphique 11 – Précipitations de neige

(en cm; du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)



## Matières résiduelles



La direction de l'**arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge** est responsable de la gestion des matières résiduelles pour toute la ville, soit :

- la collecte des matières résiduelles pour les citoyens ainsi que pour les institutions, les commerces et les industries
- le traitement de certaines matières résiduelles
- l'opération des écocentres
- la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles



## Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



La direction des **arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles** est responsable de la coordination des manipulations sur les réseaux d'aqueduc pour garantir aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des projets techniques de pérennité sur nos infrastructures de même que de tout le volet de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif
- l'entretien des réseaux principaux et locaux

## Gestion du territoire



La direction de l'**arrondissement de La Cité-Limoilou** est responsable de la gestion du territoire pour toute la ville, soit :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification
- l'urbanisme
- les inspections liées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances



## Prévention et qualité du milieu

La direction des **arrondissements de Charlesbourg** et de **Beauport** est responsable de la prévention et de la qualité du milieu dans toute la ville, soit :

- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
  - la gestion des sites contaminés
  - le suivi et contrôle environnemental des équipements et des activités municipales
  - l'application de la réglementation relative aux nuisances sonores, installations septiques, cours d'eau et milieux humides, matières dangereuses et aux rejets dans les réseaux d'égouts
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
  - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
  - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
  - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
  - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques et l'offre de refuge animalier
  - la planification des espaces canins
  - l'encadrement des chiens potentiellement dangereux



**Tableau 24 – Portrait des arrondissements**

ARRONDISSEMENTS	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) <sup>1</sup>	106 357	78 145	107 856	84 010	83 869	88 759	548 996
Superficie (km <sup>2</sup> ) <sup>1</sup>	22	49	95	67	74	148	455
Parcs et espaces verts (nb.) <sup>2</sup>	120	68	143	48	73	84	536
Emplois (nb.) <sup>3</sup>	93 210	71 810	78 800	20 490	23 330	13 550	301 190
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) <sup>4</sup>	367 016	312 683	406 238	287 816	281 014	273 886	314 642
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) <sup>4</sup>	298 410	214 621	264 311	182 854	187 954	193 171	240 778

<sup>1</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2022

<sup>2</sup> Ville de Québec, mai 2022

<sup>3</sup> Statistique Canada - Recensement 2016

<sup>4</sup> Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2022



## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2022 se résument comme suit :

### ÉVALUATION

Ajout de près de 2 G\$ et de 5 273 nouveaux logements aux rôles d'évaluation de l'agglomération de Québec, provenant de nouvelles constructions et de rénovations d'immeubles

### ARRONDISSEMENTS

#### DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Poursuite du déploiement des actions prévues à la Politique de viabilité hivernale pour la saison 2021-2022 :

- Dans la continuité des améliorations apportées au réseau piétonnier et orientées sur les besoins des usagers, un plus grand nombre de trottoirs ont été déneigés durant la saison hivernale 2021-2022, et ce, dès l'atteinte des précipitations au sol à 3 cm ou 5 cm selon le niveau de priorité
- En 2022, la Ville a également procédé à l'acquisition de sept chenillettes à titre d'équipements additionnels pour l'entretien et le déneigement des trottoirs
- Un plus grand nombre de kilomètres du réseau cyclable ont été déneigés et intégrés au réseau utilitaire quatre saisons
- Une centaine de nouveaux feux clignotants ont été installés au sein des arrondissements de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et Des Rivières permettant ainsi de cibler les interdictions de stationnement sur rue nécessaires au déneigement

Déploiement des équipements de sécurité afin de soutenir les grands événements tels que la visite papale, le Grand Prix Cycliste de Québec, le Festival d'été de Québec et la Coupe du Monde de Paracyclisme

Mise en place d'aménagements visant à assurer la sécurité des écoliers par l'installation de panneaux de signalisation et la réalisation de marquages au sol

#### ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Développement d'applications mobiles en régie pour soutenir les opérations sur le terrain :

- Inspection des vannes sur le réseau d'aqueduc pour le rinçage unidirectionnel
- Projet pilote pour le nettoyage des puisards
- Inventaire, caractérisation et entretien des ouvrages de captation

Réalisations relatives à l'entretien préventif :

- Dépassement de la cible de rinçage unidirectionnel des conduites d'aqueduc (45,6 % > 40 %) correspondant à 930 km de conduites d'aqueduc
- Dépassement des objectifs de curage préventif des conduites d'égout sanitaires (444 km > 432 km)
- Réalisation du curage périodique des conduites d'égout sanitaires selon les occurrences et les délais établis
- Plus de 130 mises aux normes de bornes d'incendie en favorisant l'installation d'ensemble de conversion, soit une hausse de 13 % par rapport à 2021
- Développement d'une stratégie d'intervention pour favoriser les activités d'entretien périodique et préventif des ouvrages pluviaux

Ajout d'une 2<sup>e</sup> équipe d'opération qui a permis de réaliser plus de 80 interventions sur les réseaux principaux d'aqueduc et d'égout, soit une hausse de 35 % par rapport à 2021

Soutien aux interventions préparatoires des travaux du Bureau de projet du tramway de Québec

Plus de 6 254 localisations de conduites souterraines traitées, soit une augmentation de 39 % comparativement à 2021

Analyse et estimation de plus de 2 650 demandes de nouveaux branchements de service, soit une augmentation de 23 % par rapport à l'année précédente

Hausse de l'écoute sur l'ensemble du réseau d'aqueduc dans le cadre du programme pour la recherche de fuites des bornes d'incendie. Détection de 266 fuites, représentant une augmentation de 27 %. Le taux de fuites dans les réseaux est passé de 19,6 % à 14,4 %

Poursuite du plan d'action pour la détection et l'élimination progressive des branchements d'aqueduc en plomb ainsi que la correction de branchements inversés

Réalisation de 234 nouveaux branchements de service, comparativement à 252 pour l'année 2021

En coordination avec différents services, réalisation en régie de 27 projets de plus grandes envergures afin de remettre en état certaines infrastructures d'aqueduc et d'égout pour assurer la fiabilité, l'intégrité et la pérennité des réseaux

Réparation de 551 bris d'aqueduc, un nombre comparable à l'année précédente, dans un délai de réparation moyen de quatre jours. Cette activité a un impact direct sur la diminution générale de la consommation en eau

## MATIÈRES RÉSIDUELLES

Début du déploiement de la collecte des résidus alimentaires dans le secteur résidentiel depuis novembre 2022. Plus de 76 000 ensembles (contenants de cuisine et sacs mauves) ont été distribués

Quatrième année d'opération de l'écocentre mobile : huit journées réalisées en 2022, qui ont reçu près de 2 000 visites pour 17 tonnes de matières récupérées, dont plus de 9 tonnes de résidus domestiques dangereux

Installation de 312 duos de corbeilles de rues (ordures et recyclage), ce qui porte le total à 1 042 depuis 2019

Financement de 37 sites de compostage communautaire, un réseau qui fait de la Ville de Québec la plus active dans ce domaine au Québec

Année exceptionnelle dans les cinq écocentres permanents : plus de 307 000 visites reçues en 2022

Réduction à la source de l'empreinte carbone des collectes de feuilles par la réalisation de la campagne sur le feuillicyclage

## GESTION DU TERRITOIRE

Le nombre de demandes de permis et la valeur des permis délivrés ont continué d'être très élevés en 2022 :

- Nombre de demandes de permis : 7 788 demandes, un niveau comparable à 2019, soit avant la pandémie
- Émission de permis de construction pour une valeur de plus de 1,9 G\$ en 2022, un sommet comparable à 2021. Ce montant est composé de plus de 0,8 G\$ de permis résidentiels et de plus de 1,1 G\$ de permis industriels, commerciaux et institutionnels
- Émission de 26 permis pour des projets majeurs totalisant des investissements de 1,2 G\$

## PRÉVENTION ET QUALITÉ DU MILIEU

Création d'une équipe pour l'application de la nouvelle réglementation sur la traçabilité des sols et pour le projet de site de gestion des sols excavés

Mise en place d'une équipe spécialisée en qualité de l'air et déploiement d'une première campagne d'échantillonnage d'une durée de huit semaines

Réalisation de travaux de réhabilitation :

- 1232, chemin de la Canardière
- Ancien dépôt à neige D'Estimauville
- Rue de la Pointe-aux-lièvres

Intensification de la lutte à l'agrile du frêne dans les boisés de la ville

Premier mandat de gestion avec l'Organisme des bassins versants de la Capitale afin d'assurer l'intégrité des milieux naturels réglementés et à protéger

Réalisation de travaux d'arboriculture imprévus importants à la suite des phénomènes climatiques du 21 mai et du 23 décembre

Atteinte de la cible de plantation d'arbres établie à 11 600 arbres en 2022

Identification de sites potentiels dans 18 quartiers de la ville pour la plantation d'arbres

Collaboration au déploiement d'un projet pilote de vélos à pneus surdimensionnés « Fat Bike » au parc Chauveau pour la saison hivernale 2022-2023

Réalisations relatives à la gestion animalière :

- Déploiement de l'enregistrement des animaux domestiques en ligne
- Réalisation de 89 enquêtes de dangerosité de chiens
- Réaménagement du parc canin de la Pente-Douce
- Réalisation d'atelier-causerie dans les parcs canins visant la sensibilisation au langage et au comportement canin
- Mise en œuvre de deux cliniques de micropuçage qui ont réalisé 807 implantations de micropuces

## RÉSULTATS

Les dépenses 2022 de la DGA services de proximité se chiffrent à 288,5 M\$, soit un écart défavorable de -22,7 M\$ (-8,5 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 25 – Services de proximité**  
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
	2020	2021	2022			
Évaluation	9,1	9,7	9,7	10,0	0,3	2,8 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	9,1	9,3	10,4	8,9	-1,5	-16,1 %
Arrondissement des Rivières	5,2	5,4	5,3	5,1	-0,2	-3,4 %
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,1	3,8	4,2	4,3	0,1	2,9 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,8	4,1	4,6	4,0	-0,6	-15,2 %
Arrondissement de Beauport	3,3	3,3	3,5	3,6	0,1	3,1 %
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,6	4,4	4,7	3,6	-1,1	-29,2 %
Entretien des voies de circulation	103,0	102,1	123,2	107,6	-15,7	-14,5 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	31,9	34,9	39,4	34,8	-4,6	-13,2 %
Gestion des matières résiduelles	37,5	40,6	47,5	47,9	0,4	0,8 %
Gestion du territoire	12,7	13,1	14,2	13,9	-0,3	-2,2 %
Prévention et qualité du milieu	18,9	20,0	21,7	22,0	0,3	1,2 %
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>244,3</b>	<b>250,5</b>	<b>288,5</b>	<b>265,8</b>	<b>-22,7</b>	<b>-8,5 %</b>

**Tableau 26 – Dépenses par objet de la DGA services de proximité**  
(en M\$)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	109,9	104,8	-5,1	-4,8 %
Biens et services	178,6	160,9	-17,6	-11,0 %
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>288,5</b>	<b>265,8</b>	<b>-22,7</b>	<b>-8,5 %</b>

**Tableau 27 – Services de proximité : activités de déneigement et entretien des voies de circulation**  
(en M\$)

ACTIVITÉ DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Déneigement	81,6	67,1	-14,5	-21,6 %
Entretien des voies de circulation	27,1	25,9	-1,2	-4,7 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	13,6	13,9	0,3	2,4 %
<b>TOTAL ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION</b>	<b>122,3</b>	<b>106,9</b>	<b>-15,4</b>	<b>-14,4 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-5,1	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,3	F	Ensemble des arrondissements	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-3,5	D	Entretien des voies de circulation	D Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu afin de répondre aux besoins opérationnels des activités de déneigement compte tenu des quantités de précipitation reçues F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-1,5	D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	D Dépenses de rémunération supérieures aux prévisions suivant le volume de soutien et d'interventions accordé à différentes activités saisonnières D Augmentation des interventions sur les réseaux d'aqueduc et d'égout à la suite de la hausse des bris pendant le premier quadrimestre en raison des conditions hivernales F Moins d'interventions requises sur les branchements de services
-0,6	D	Gestion du territoire	D Dépenses en rémunération supérieures aux prévisions afin de soutenir et appuyer l'activité économique de la construction ainsi que la forte croissance des demandes de permis
0,2	F	Autres unités administratives	F Autres éléments

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-17,6	D	Biens et services	
-3,3	D	Ensemble des arrondissements	<p>D Dépenses pour le soutien aux organismes communautaires dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</p> <p>D Dépenses relatives au Programme Vacances-Été dont le budget est centralisé au Service des loisirs, sports et vie communautaire</p> <p>D Dépenses supplémentaires pour l'entente de gestion du Centre communautaire et sportif du YMCA – Saint-Roch. Ces dépenses sont compensées en partie par des revenus</p> <p>F Transfert de responsabilité pour l'entretien sanitaire vers le Service de gestion des immeubles</p>
-12,2	D	Entretien des voies de circulation	<p>D Dépenses plus élevées que prévu pour les activités de déneigement causées notamment par la hausse du coût des contrats (carburant, ajouts, modifications) et les précipitations accrues en 2022 nécessitant des dépenses de transport et de traitement de la neige plus importantes</p> <p>D Dépenses requises pour des interventions additionnelles sur la chaussée</p> <p>D Dépenses supplémentaires pour du matériel de signalisation temporaire afin de répondre aux besoins liés à la tenue d'événements spéciaux et aux opérations courantes</p>
-3,1	D	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	<p>D Dépenses additionnelles pour la disposition de la totalité des sols d'excavation dans des sites prévus aux ententes</p> <p>D Hausse des coûts des pièces dans les nouvelles ententes de prix et utilisation plus élevée des granulaires recyclés pour l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout</p>
0,4	F	Gestion des matières résiduelles	F Dépenses inférieures au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, notamment en publicité
0,3	F	Gestion du territoire	F Dépenses d'interventions inférieures aux prévisions
0,3	F	Autres unités administratives	F Autres éléments
-22,7	D	SERVICES DE PROXIMITÉ	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



Direction générale adjointe  
**Aménagement,  
mobilité et sécurité  
urbaine**





## AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Le service incorpore le commissariat aux incendies. Celui-ci détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies. S'il y a lieu, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies sur tout le territoire desservi par la Ville.

### POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

### BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec et les services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produit une situation d'exception, c'est à lui qu'incombe la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration et à la réalisation du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la *Loi sur la sécurité civile*.

### TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

### PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets

d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.



## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2022 se résument comme suit :

### PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Réalisation de 22 activités dans le cadre de la Virée des pompiers et de 10 activités dans le cadre des camps de jour Sécurité publique

Intégration, en octobre 2022, de l'équipe du commissariat aux incendies au Service de protection contre l'incendie

Plus de 18 100 heures de formations dispensées en lien avec des obligations légales

Poursuite des travaux de construction de la caserne des pompiers n° 10 – Secteur Le Gendre

Déploiement de quatre nouveaux véhicules, dont un remplacement et trois ajouts, en lien avec le Schéma de couverture de risques 2019-2023

Soutien et interventions lors d'événements d'exception : visite papale, manifestations contre les mesures sanitaires et conditions météorologiques difficiles

451 enquêtes sur des incendies survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec

### POLICE

Déploiement important de la présence policière durant deux fins de semaine en début d'année, afin d'assurer la sécurité de la ville de Québec lors des manifestations des camionneurs contre les mesures sanitaires

Mobilisation de l'effectif policier pour la visite papale

Création d'une nouvelle unité d'intervention financée par le ministère de la Sécurité publique afin de lutter contre les crimes à caractères sexuels

Création d'une nouvelle unité nommée Intervention, Renseignements, Investigation et Soutien (IRIS) en support à la lutte contre la violence liée au trafic de stupéfiants et au crime organisé

### BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Participation à l'exercice de simulation « Phénix » piloté par le Service de police ayant pour thème un écrasement d'avion sur le site de l'aéroport de Québec

Intervention et rétablissement :

- Mobilisation durant 117 jours pour la gestion de situations d'exception, notamment les manifestations contre les mesures sanitaires, la visite papale, les pluies abondantes et les crues printanières et les conditions météorologiques difficiles
- Contribution à la coordination de 46 incidents et de situations d'urgence sur l'ensemble du territoire

### TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Continuité dans la mise en œuvre des actions de la Stratégie de sécurité routière

Poursuite du réaménagement de l'intersection du boulevard Raymond et de l'avenue Larue

Mise en œuvre du nouveau cadre de gestion des entraves et des occupations de chaussée ainsi que le déploiement de la nouvelle application informatique Trafic Info Center (TIC) dans trois secteurs permettant aux entrepreneurs d'obtenir la permission d'occuper une partie de la rue ou d'un trottoir lors de travaux. En 2022, 1 661 permis d'occupation ont été délivrés dont 1 066 pour des chantiers privés

Près de 11 900 interventions en temps réel visant à prévenir ou à atténuer les épisodes de congestion ont été effectuées au Centre de gestion de la mobilité intelligente, soit une hausse de 35,8 % par rapport à l'année 2021

Réception de 8 008 requêtes Sésame et participation à 91 rencontres d'information, d'échange et de consultation avec la population au cours de l'année 2022

## PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Obtention d'une subvention de 49 M\$ pour mettre en œuvre des projets pour lutter contre les changements climatiques

Participation à la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP15) et signature de la déclaration de Montréal sur les engagements pour la protection de la biodiversité. Le défi consiste à réaliser 15 actions afin de poursuivre et accélérer les efforts dans la préservation des écosystèmes

Tenue de trois séances thématiques d'informations citoyennes sur le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

Réalisation d'écouroutes au pourtour du lac Clément. Il s'agit d'une route faisant l'objet d'un mode d'entretien hivernal alternatif afin de protéger les zones vulnérables aux sels de voirie. La chaussée est laissée sur un fond de neige

Adoption du Règlement sur l'utilisation extérieure de pesticides et du nouveau Règlement sur l'utilisation de l'eau potable

Modifications réglementaires assouplies afin de favoriser et promouvoir les initiatives en agriculture urbaine

Réalisations en mobilité active :

- Présentation de la Vision de la mobilité active (VMA)
- Ajout de 8,6 km de pistes cyclables déneigées pour un total de 108 km

Bonifications et ajustements au Programme Accès Famille pour favoriser l'accès aux propriétés qui ont l'attestation écoénergétique Novoclimat

Mise sur pied d'une réserve foncière de 15 M\$ pour l'acquisition de terrains voués au développement de logements sociaux et abordables

Contribution à 17 projets de développement résidentiels, incluant les logements sociaux et abordables totalisant 2 775 unités et des investissements de 590,8 M\$

Développement des écoquartiers

- Écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres : livraison de deux projets immobiliers totalisant 293 unités
- Écoquartier D'Estimauville : début de la construction de 130 unités additionnelles

Réalisation en urbanisme et aménagement du territoire

- Adoption du Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne
- Consultations sur l'encadrement de la démolition
- Mise en œuvre de la réglementation sur les zones inondables



## RÉSULTATS

Les dépenses 2022 de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine se chiffrent à 237,6 M\$, soit un écart défavorable de -6,4 M\$ (-2,8 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 28 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine**  
(en M\$)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
Protection contre l'incendie	66,0	69,3	74,1	68,7	-5,4	-7,8 %
Police	130,0	136,7	144,9	141,9	-3,0	-2,1 %
Bureau de la sécurité civile	1,8	1,7	1,9	1,8	-0,1	-6,7 %
Transport et mobilité intelligente	5,1	6,5	6,3	7,7	1,3	17,1 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	9,2	10,2	10,4	11,2	0,8	7,1 %
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>212,1</b>	<b>224,4</b>	<b>237,6</b>	<b>231,2</b>	<b>-6,4</b>	<b>-2,8 %</b>

**Tableau 29 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine**  
(en M\$)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réal 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	225,0	216,1	-8,9	-4,1 %
Biens et services	12,6	15,1	2,5	16,3 %
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>237,6</b>	<b>231,2</b>	<b>-6,4</b>	<b>-2,8 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-8,9 D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-5,6 D	Protection contre l'incendie	D Heures supplémentaires requises pour l'application du Schéma de couverture de risques nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps, pour des situations d'exception et pour le remplacement de diverses absences D Primes octroyées selon la convention collective
-3,8 D	Police	D Ressources supplémentaires requises pour les opérations policières, les événements spéciaux, les manifestations en lien avec la pandémie, les escouades et les travaux routiers D Primes octroyées selon la convention collective F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,4 F	Transport et mobilité intelligente	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,3 F	Planification de l'aménagement et de l'environnement	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,2 D	Autres unités administratives	D Autres éléments

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
2,5	F	Biens et services	
		0,9 F Police	F Dépenses de déplacements et de formations moindres qu'anticipées causées par les formations tenues majoritairement virtuellement F Économies sur l'ensemble des autres biens et services
		0,9 F Transport et mobilité intelligente	F Économies d'entretien liées au retrait de 200 bornes de stationnement dans le cadre de travaux routiers F Dépenses relatives à la campagne publicitaire de la Stratégie en sécurité routière moins élevées que prévu F Économies sur l'ensemble des autres biens et services
		0,4 F Planification de l'aménagement et de l'environnement	F Contrats de services techniques moins élevés qu'anticipés D Versements des subventions pour les programmes d'abattage de frênes, la maladie de l'orme, le remplacement des poêles à bois et le dispositif anti-refoulement
		0,3 F Autres unités administratives	F Autres éléments
-6,4	D	AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

Direction générale adjointe  
**Infrastructures  
durables**







## INFRASTRUCTURES DURABLES

Les experts en ingénierie, génie et architecture, en équipements motorisés et en approvisionnement assurent l'opération des infrastructures et la mise en œuvre des investissements qui contribuent au maintien et au développement des services municipaux.

La DGA aux infrastructures durables est notamment responsable des opérations et de la pérennité des usines et des réseaux des eaux potables et usées, du laboratoire accrédité ainsi que des différents programmes d'excellence qui y sont associés.

Elle s'occupe de la gestion du centre de tri et des sites d'enfouissement, de l'opération et de l'entretien de l'incinérateur ainsi que du développement de pratiques de valorisation.

Elle assure l'ingénierie nécessaire à la pérennité et au développement de ses actifs industriels, dont le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec.

## APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. De plus, il assure la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution.

## TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement et la maintenance des quatre usines de traitement d'eau potable, de deux stations d'épuration des eaux usées et du centre de biométhanisation des matières organiques. Il est également responsable de l'opération d'environ 1 170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de la Ville de Québec.

Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales et en adhérant aux programmes d'excellence en gestion des eaux.

Il effectue également le contrôle de la qualité de l'eau et de l'utilisation de l'eau potable et offre un service d'analyse physicochimique et microbiologique, en plus de l'analyse d'échantillons de nature environnementale dont les sols et l'air.

## INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

## GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement

durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

## **GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS**

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement.

Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

## **PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION**

Le service gère le fonctionnement et l'entretien du complexe de valorisation énergétique (CVÉ) de la Ville de Québec comprenant l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques. Il est également responsable du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il gère le contrat d'exploitation du centre de tri des matières résiduelles et les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus des procédés de traitement des matières résiduelles.

Il planifie et réalise des projets d'ingénierie industrielle pour les infrastructures municipales sous sa responsabilité et assure l'opération du réseau linéaire de vapeur fournissant de l'énergie aux entreprises et institutions du secteur de Limoilou.

## FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2022 se résument comme suit :

### APPROVISIONNEMENTS

Mise en place d'un plan pour demeurer attractif auprès des fournisseurs par rapport à d'autres donneurs d'ouvrages tout en respectant le cadre légal, notamment par l'intégration au cahier des charges des soumissions transmises par voie électronique

Statistiques d'approvisionnement :

- Plus de 700 appels d'offres
- Émission de près de 60 000 bons de commande pour une valeur de 724,2 M\$

### TRAITEMENT DES EAUX

Maintien du niveau 5 étoiles au Programme d'excellence en eau potable – Traitement, pour les usines de Québec, Beauport et Charlesbourg. Le réseau de distribution a obtenu la distinction 3 étoiles

Amélioration de l'efficacité dans la gestion des inventaires de pièces par l'implantation de passerelles informatiques entre les logiciels de gestion

Utilisation de la gestion dynamique des actifs pour la mise à jour annuelle de l'état des infrastructures

Élaboration des procédures d'entretien préventif et d'achat de pièces critiques pour le centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

Finalisation des travaux de construction au centre de biométhanisation de matière organique et mise en service progressive

Poursuite des analyses de laboratoire pour mesurer la qualité de l'eau potable, notamment des prises d'eau, des nouvelles conduites, des rejets des industries et des commerces ainsi que de l'eau des piscines municipales

Vérification par l'équipe dédiée au Programme de remplacement des lignes de service en plomb de 3 243 branchements et remplacement requis de 208 branchements de services en plomb

### INGÉNIERIE

Réalisation de 284 chantiers, dont les suivants :

- Réaménagement du boulevard Hochelaga phases 1 et 2
- Réaménagement de la rue Dorchester
- Réaménagement du boulevard Raymond
- Reconstruction du pont du Repos
- Construction du collecteur pluvial Longchamps
- Consolidation du réseau pluvial, secteur Onésime-Voyer

### GESTION DES IMMEUBLES

Prix et mentions :

#### Centre de glaces Intact Assurance

- Grand prix du design 2022 :
  - Lauréat Platine, certification OR ➡ Architecture - Bâtiment de sport & loisir
  - OR ➡ Intérieur : Centre d'entraînement & récréatif
  - Bronze ➡ Création et actualisation d'une identité de marque
  - Bronze ➡ Signalétique
- Loop design Awards International 2022 | Architecture-Centre sportif
- Wan Awards 2022 | OR | lauréat catégorie Loisirs
- Canadian interior | Best of Canada Award 2022, catégorie institutionnelle

## Passerelle de la Pointe-aux-Roches

- Prix d'excellence de la construction en acier ICCA Québec | Catégorie Passerelle architecturale

Finalisation d'importants projets d'immobilisations, notamment le Centre communautaire YMCA – St-Roch, la piscine du parc Raymond-de-Rosa, l'aréna Bardy, le parc Saint-Pierre, le parc Saint-Yves, les terrains de soccer synthétique du Patro Charlesbourg et du parc Victoria, le parc Myrand et le parc des Seigneuries

Mise en chantier et poursuite de projets tels que la bibliothèque Gabrielle-Roy, le réaménagement du bâtiment F.-X. Drolet, la nouvelle centrale de police, la caserne de pompiers n°. 10, le centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, la piscine et le pavillon du parc Paul-Émile-Beaulieu et les piscines du parc Sainte-Geneviève, du parc Saint-Yves et Wilfrid-Hamel

Participation aux efforts concertés lors de situations d'exception tels que :

- Installation de caméras et préparation des bâtiments lors des manifestations des camionneurs et lors de la visite papale
- Interventions lors de la tempête du 23 décembre 2022
- Modifications aux calendriers d'ouverture d'équipements saisonniers afin de donner accès plus rapidement aux jeux d'eau lors de la canicule hâtive de mai 2022
- Installation d'une unité sanitaire au carré Lépine
- Ouverture de la Marina St-Roch en hiver en soutien à l'itinérance

Réalisations et participations à des projets d'optimisation de l'utilisation de l'énergie tels que :

- Conclusion d'une entente pour la récupération d'énergie pour le chauffage de l'édifice La Bouée à partir du Centre de glaces Intact Assurance
- Optimisation de chaudières en mode biénergie à la station de traitement des eaux usées Est
- Optimisation de l'utilisation du gaz naturel au complexe de valorisation énergétique
- Remplacement de la chaudière au mazout par une chaudière électrique dans un centre des loisirs

## GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Début des travaux de la stratégie d'électrification du parc véhiculaire

Standardisation des programmes informatiques de diagnostics dans les ateliers mécaniques

Acquisition de quatre nouveaux véhicules de protection contre l'incendie en conformité avec le Schéma de couverture de risques du SPCIQ

## PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Mise en service à l'automne 2022 du centre de récupération de la matière organique, réception des premiers sacs de matière organique pour les arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Charlesbourg et préparation de la biopulpe

Poursuite des projets d'optimisation des lignes d'incinération au centre de valorisation énergétique

Planification du projet de valorisation de la vapeur du centre de valorisation énergétique pour le CHU de Québec – Université Laval (Hôpital de l'Enfant-Jésus)

Projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable de l'usine de traitement d'eau de Québec (UTE-Québec) se traduisant par la construction d'un réservoir souterrain de 26 500 m<sup>3</sup>, qui permettra de hausser l'autonomie en eau potable à 14 heures

Valorisation de 100 % des cendres de grilles du centre de valorisation énergétique depuis mars 2022. Les cendres sont utilisées pour différentes applications de valorisation

## RÉSULTATS

Les dépenses 2022 de la DGA aux infrastructures durables totalisent 224,4 M\$, soit un écart défavorable de -2,1 M\$ (-0,9 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 30 – Infrastructures durables**  
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
Approvisionnements	7,5	8,1	8,2	8,7	0,5	5,8 %
Traitement des eaux	27,6	30,1	32,4	43,6	11,2	25,8 %
Ingénierie	15,2	12,3	12,9	13,8	0,9	6,5 %
Gestion des immeubles	73,8	72,5	82,3	81,7	-0,7	-0,8 %
Gestion des équipements motorisés	31,0	33,8	42,5	34,7	-7,8	-22,5 %
Projets industriels et valorisation	39,2	38,8	46,0	39,8	-6,2	-15,7 %
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>194,2</b>	<b>195,5</b>	<b>224,4</b>	<b>222,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,9 %</b>

**Tableau 31 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables**  
(en M\$)

INFRASTRUCTURES DURABLES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal 2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	90,7	94,3	3,6	3,8 %
Énergie	45,6	41,3	-4,3	-10,4 %
Biens et services	88,1	86,7	-1,4	-1,6 %
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>224,4</b>	<b>222,3</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,9 %</b>





## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
3,6	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)		
0,4	F	Approvisionnements	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
1,4	F	Traitement des eaux	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
			F	Délais de dotation au centre de biométhanisation des matières organiques en raison du démarrage progressif de ses activités
			D	Salaires supplémentaires requis supérieurs aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement d'eau potable et aux stations d'épuration des eaux usées, aux conditions météorologiques de la fin du mois de décembre, ainsi qu'à des réparations en urgence hors des horaires réguliers
0,7	F	Ingénierie	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,8	F	Gestion des immeubles	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,6	F	Gestion des équipements motorisés	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,3	D	Projets industriels et valorisation	D	Salaires supplémentaires nécessaires supérieurs aux prévisions, suivant les remplacements requis à l'opération du centre de valorisation énergétique et des réparations en urgence hors des horaires réguliers ainsi qu'aux conditions météorologiques de la fin du mois de décembre
-4,3	D	Énergie		
4,1	F	Électricité	F	Économie d'électricité en raison du démarrage progressif du centre de biométhanisation des matières organiques
			F	Économies relatives aux degrés-jours inférieurs à ce qui avait été prévu
			F	Économies en lien avec la fermeture de bâtiments en début d'année, en raison de la pandémie
-5,6	D	Carburant	D	Coût réel moyen au litre plus élevé que celui budgété
-2,8	D	Gaz	D	Augmentation du coût et demande supplémentaire en gaz pour les brûleurs au complexe de valorisation énergétique

Écarts* (en M\$)		Unités administratives		Justifications
-1,4	D	Biens et services		
9,5	F	Traitement des eaux	F	Démarrage progressif du centre de biométhanisation des matières organiques
			D	Deux bris importants aux stations des eaux usées
-2,4	D	Gestion des immeubles	D	Dépenses additionnelles requises afin de combler les besoins des organismes pour l'entretien sanitaire
			D	Indexation des contrats d'entretien sanitaire et augmentation des coûts des matériaux
			D	Transfert de responsabilité du Service des loisirs vers le Service de la gestion des immeubles pour la prise en charge de l'entretien ménager, auparavant effectué par les organismes
-2,9	D	Gestion des équipements motorisés	D	Augmentation du coût des pièces causée, notamment, par les difficultés d'approvisionnement, l'inflation et la technologie
			D	Augmentation des contrats pour la réparation des véhicules
-6,0	D	Projets industriels et valorisation	D	Coûts plus élevés que prévu en raison de l'augmentation du prix des produits chimiques et aux frais de transport requis pour le transbordement et le détournement des déchets
			D	Hausse des coûts de transport, d'entretien et de main-d'œuvre au centre de tri
			D	Dépenses additionnelles pour la valorisation et le transport des cendres
0,4	F	Autres unités administratives	F	Autres éléments
-2,1	D	INFRASTRUCTURES DURABLES		

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



**Tableau 32 – Énergie**

(en M\$)

ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2019	Réel 2020	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Carburant	6,5	8,2	13,7	8,1	-5,6	-69,6 %
Électricité	22,7	23,4	24,6	28,7	4,1	14,4 %
Gaz	2,8	3,6	7,3	4,5	-2,8	-61,7 %
<b>Total énergie</b>	<b>32,1</b>	<b>35,2</b>	<b>45,6</b>	<b>41,3</b>	<b>-4,3</b>	<b>-10,4 %</b>

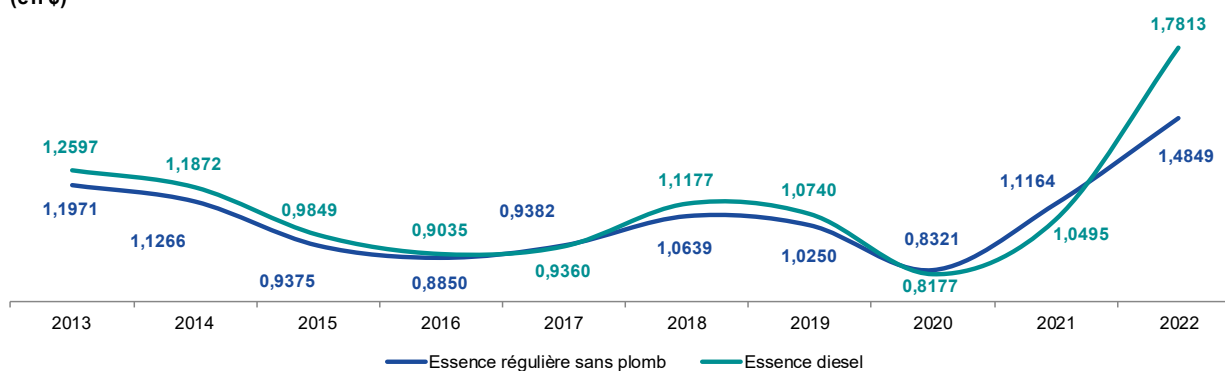
### Carburant

Le prix unitaire moyen payé en 2022 pour l'essence régulière sans plomb s'est établi à 1,4849 \$/litre, soit une hausse de 33,0 % par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a augmenté à 1,7813 \$/litre, soit une hausse de 69,7 % par rapport à l'année précédente.

**Graphique 12 – Prix unitaire annuel moyen du carburant**

(en \$)

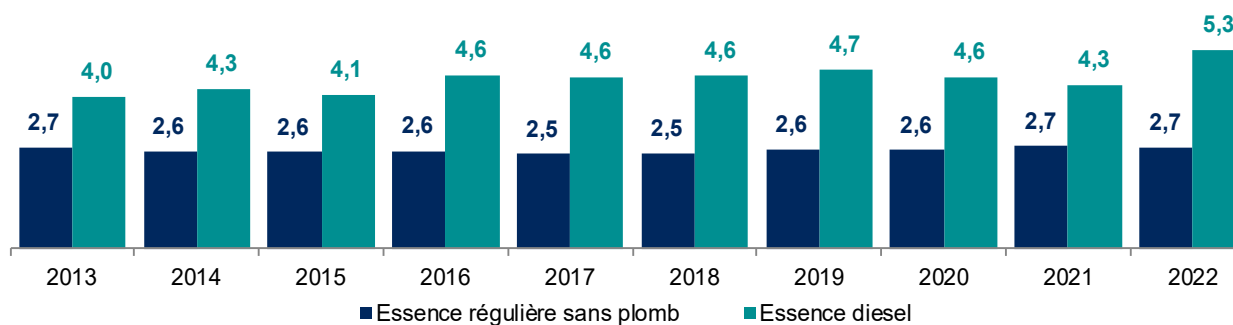
Prix unitaire moyen du carburant  
(en \$)



La consommation de carburant, pour sa part, a diminué de -1,2 % pour l'essence régulière sans plomb et a augmenté de 21,1 % pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente.

**Graphique 13 – Quantités annuelles de carburant utilisé**

(en millions de litres)





# DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES





## DÉPENSES DE FINANCEMENT

### SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

### RÉSULTATS

Le service de la dette nette a atteint 232,2 M\$ en 2022, soit un écart favorable de 1,8 M\$ (0,8 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 33 – Service de la dette nette**  
(en M\$)

SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Remboursement de capital	184,1	179,6	194,8	196,1	1,3	0,7 %
Frais de financement	54,9	52,8	53,0	52,9	-0,1	-0,2 %
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0	50,0	-	0,0 %
Service de la dette	289,0	282,4	297,8	299,0	1,2	0,4 %
Moins : Revenus associés au service de la dette *	69,3	66,2	65,6	65,0	0,6	-0,9 %
<b>Service de la dette nette</b>	<b>219,7</b>	<b>216,2</b>	<b>232,2</b>	<b>234,0</b>	<b>1,8</b>	<b>0,8 %</b>

\*Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,3 F Remboursement de capital	
	1,3 F Emprunts réels inférieurs aux emprunts budgétés
-0,1 D Frais de financement	
	-1,4 D Taux d'intérêt supérieurs aux prévisions budgétaires sur les emprunts de 2022
	1,1 F Taux d'intérêt inférieurs aux prévisions budgétaires sur les emprunts de 2021
	0,2 F Autres éléments
0,6 F Revenus associés au service de la dette	
	0,6 F Gains sur cession d'actifs applicables au service de la dette
1,8 F Service de la dette nette	

\* F : écart favorable

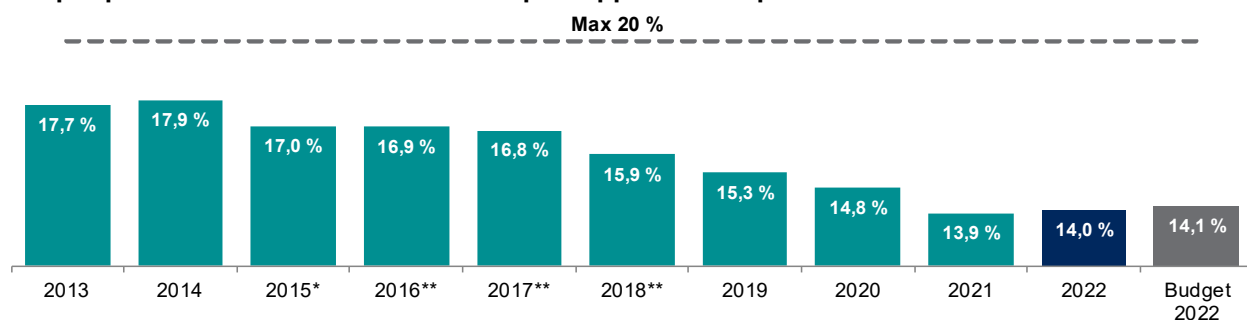
D : écart défavorable

## SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

La Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20 %, ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables. Ce ratio est souvent utilisé par les municipalités comme outil à des fins de comparaison. Plusieurs investisseurs institutionnels considèrent ce ratio comme critère d'achat pour les obligations municipales.

En 2022, ce ratio se situe à 14,0 %, soit en deçà de 20 % et du niveau budgété de 14,1 %.

### Graphique 14 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



\* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

\*\* Redressé suivant l'harmonisation du service de la dette



## RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes servent au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette nette et la dotation 2022 est de 50,0 M\$.

## PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations. Cette mesure vise à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

## RÉSULTATS

Le paiement comptant d'immobilisations a atteint 158,0 M\$ en 2022, soit un écart défavorable de -0,3 M\$ (-0,2 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 34 – Paiement comptant d'immobilisations**  
(en M\$)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
Paiement comptant d'immobilisations	144,0	156,3	158,0	157,7	-0,3	-0,2 %

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-0,3 D Paiement comptant d'immobilisations	Appropriation supplémentaire de PCI en fin d'année pour des travaux d'ingénierie
<b>-0,3 D Paiement comptant d'immobilisations</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Les efforts consacrés aux immobilisations (PCI) se répercutent dans les dépenses de fonctionnement pour un montant totalisant 158,0 M\$ en 2022.

Comme le prévoit le cadre financier, les PCI ont poursuivi leur progression jusqu'en 2022.

---

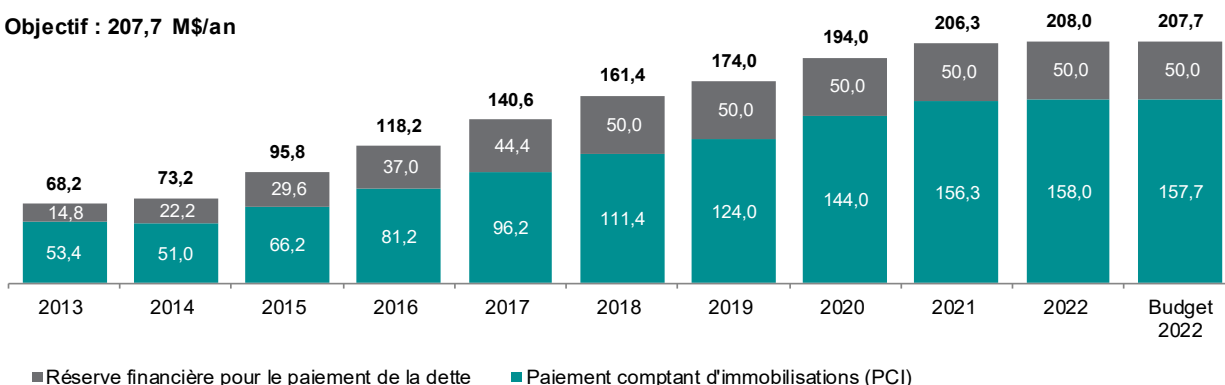
*Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve financière pour le paiement de la dette représentent 208,0 M\$, soit 12,5 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.*

---

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2022, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette.

**Graphique 15 – PCI et réserve financière pour le paiement de la dette**  
(en M\$)

Objectif : 207,7 M\$/an



## AUTRES DÉPENSES

### CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

### RÉSULTATS

Les charges de l'employeur s'établissent à 21,6 M\$ en 2022, soit un écart favorable de 4,7 M\$ (18,1 %) avec les prévisions budgétaires.

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

### CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

### RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 144,1 M\$ en 2022, soit un écart favorable de 0,6 M\$ (0,4 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 35 – Contributions aux organismes**  
(en M\$)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	124,4	129,8	135,3	135,3	-	0,0 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,2	3,2	3,3	3,3	-	0,0 %
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	4,4	5,0	5,2	5,8	0,6	10,4 %
Autres organismes	0,6	0,3	0,3	0,3	-	0,0 %
<b>Total contributions aux organismes</b>	<b>132,6</b>	<b>138,3</b>	<b>144,1</b>	<b>144,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4 %</b>

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,6 F	Contributions aux organismes
	Ajustement de la contribution de la Ville selon les résultats financiers de l'OMHQ
<b>0,6 F</b>	<b>Contributions aux organismes</b>

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes et invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et sites contaminés).

## RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 22,8 M\$ en 2022, soit un écart favorable de 6,1 M\$ (20,9 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 36 – Autres frais**  
(en M\$)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
	2020	2021	2022			
Contingent	2,0	0,4	0,1	5,0	4,9	98,7 %
Mauvaises créances	-0,6	0,6	0,5	0,6	0,1	12,2 %
Divers autres frais	22,9	37,5	22,2	23,3	1,1	4,4 %
<b>Total autres frais</b>	<b>24,4</b>	<b>38,5</b>	<b>22,8</b>	<b>28,9</b>	<b>6,1</b>	<b>20,9 %</b>



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

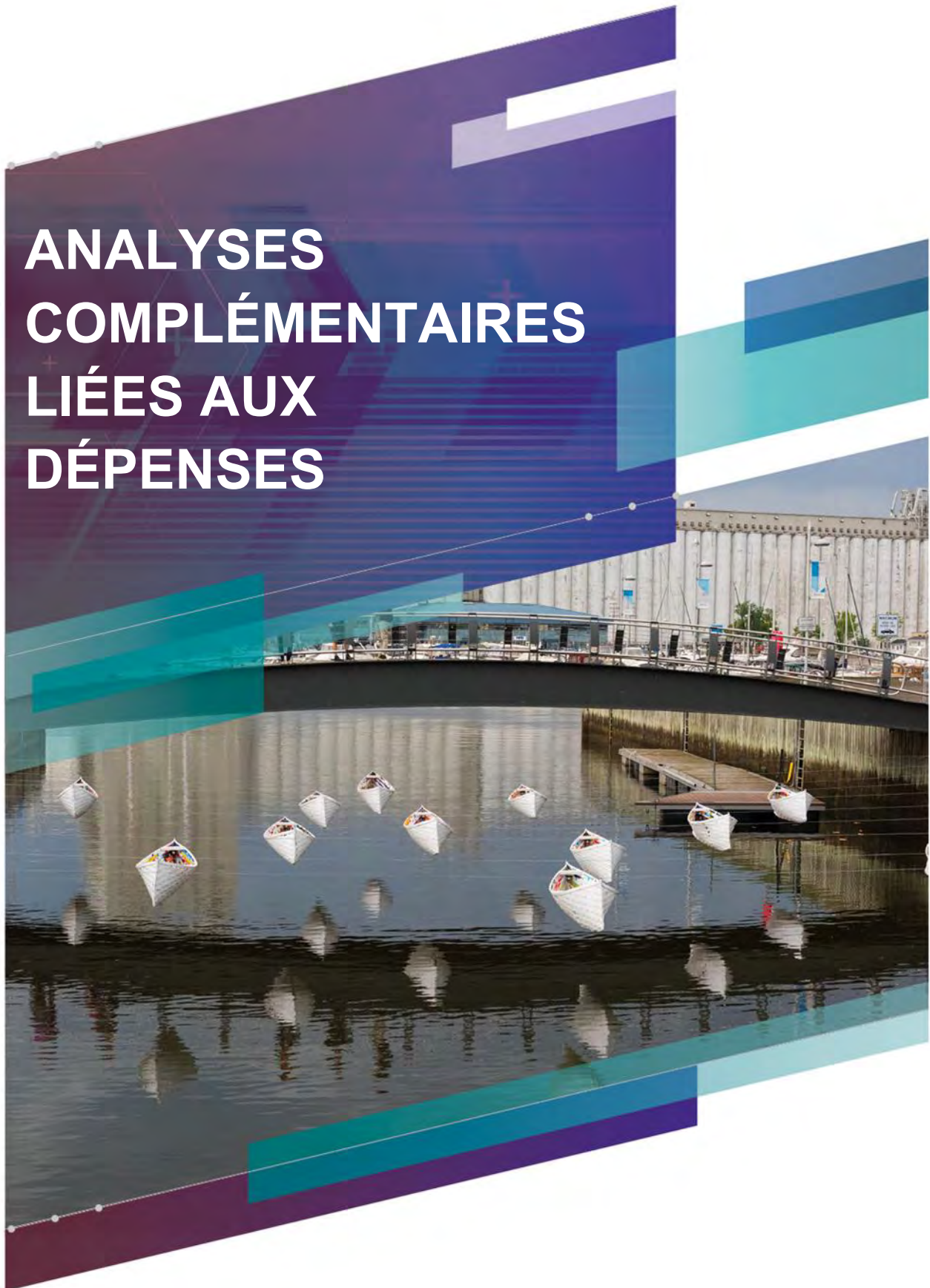
Écarts* (en M\$)	Justifications
4,9 F Contingent	4,9 F Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé en partie dans les unités administratives à la suite de transferts budgétaires
0,1 F Mauvaises créances	0,1 F Ajustements de la provision selon les estimations en vigueur
1,1 F Divers autres frais	0,8 F Ajustement de provisions salariales en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public 0,1 F Ajustement des provisions pour indemnités, sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques effectuées par des experts, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public 0,2 F Autres éléments
6,1 F Autres frais	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



# ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES





## DÉPENSES PAR OBJET



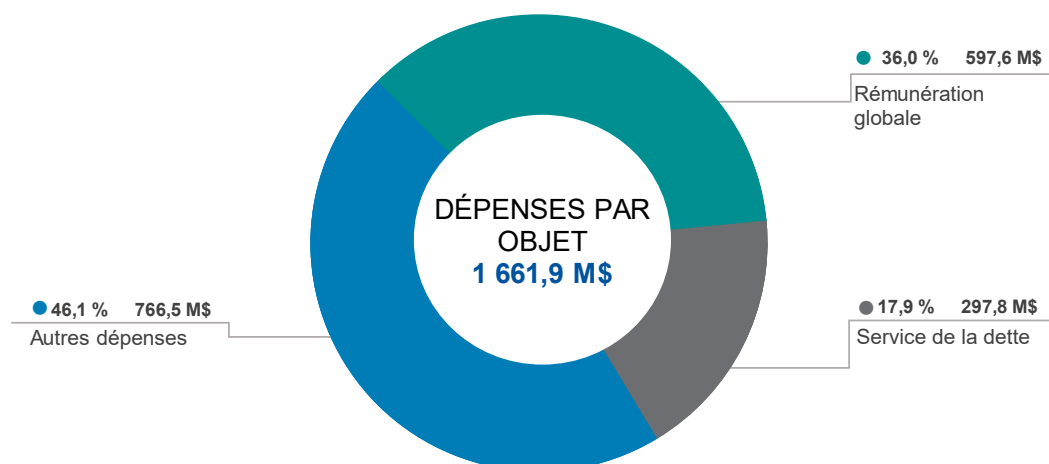
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

**Tableau 37 – Dépenses par objet**  
(en M\$)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022
Rémunération globale	559,5	581,3	597,6
Service de la dette	289,0	282,4	297,8
Autres dépenses			
Transport et communications	10,8	12,7	16,8
Services professionnels, techniques et autres	187,5	198,0	237,9
Location, entretien et réparation	36,7	34,9	37,5
Fourniture de services publics	32,1	35,2	45,6
Biens non durables	36,9	39,3	44,3
Biens durables	9,7	10,6	12,8
Contributions à des organismes	161,7	174,6	192,5
Autres objets	17,4	32,1	18,3
Affectations	<u>146,7</u>	<u>158,9</u>	<u>160,8</u>
Total autres dépenses	639,6	696,3	766,5
<b>Dépenses avant éléments extrabudgétaires</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 661,9</b>
Éléments extrabudgétaires	29,3	32,0	35,2
<b>Total dépenses</b>	<b>1 517,5</b>	<b>1 592,0</b>	<b>1 697,1</b>

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale représente 36,0 % des dépenses de la Ville alors que les autres dépenses représentent 46,1 % et le service de la dette 17,9 %.

**Graphique 16 – Dépenses par objet 2022 (avant éléments extrabudgétaires)**  
(en M\$)



## RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 36,0 % des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.



### RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 597,6 M\$ en 2022, soit un écart défavorable de -1,3 M\$ (-0,2 %) avec les prévisions budgétaires.

**Tableau 38 – Rémunération globale**  
(en M\$)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
<b>RÉMUNÉRATION</b>						
Rémunération régulière	346,0	355,6	371,0	398,7	27,7	7,0 %
Rémunération occasionnelle	40,1	46,9	50,5	28,7	-21,8	-75,8 %
<b>Total rémunération rég. et occasionnelle</b>	<b>386,1</b>	<b>402,5</b>	<b>421,5</b>	<b>427,4</b>	<b>5,9</b>	<b>1,4 %</b>
Autres rémunérations	40,8	42,4	48,7	35,0	-13,7	-39,2 %
<b>Total rémunération</b>	<b>426,9</b>	<b>444,9</b>	<b>470,2</b>	<b>462,4</b>	<b>-7,8</b>	<b>-1,7 %</b>
<b>CHARGES DE L'EMPLOYEUR</b>						
Charges sociales et autres cotisations	67,8	71,8	75,2	75,2	-	0,0 %
<b>Régimes de retraite</b>						
Charges des services courants	36,5	38,2	35,7	40,0	4,3	10,6 %
Charge d'équilibre	28,3	26,4	16,5	18,7	2,2	12,0 %
<b>Total régimes de retraite</b>	<b>64,9</b>	<b>64,6</b>	<b>52,2</b>	<b>58,7</b>	<b>6,5</b>	<b>11,1 %</b>
<b>Total charges de l'employeur</b>	<b>132,7</b>	<b>136,4</b>	<b>127,4</b>	<b>133,9</b>	<b>6,5</b>	<b>4,8 %</b>
<b>Total rémunération globale</b>	<b>559,5</b>	<b>581,3</b>	<b>597,6</b>	<b>596,3</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,2 %</b>

## RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

### RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 421,5 M\$ en 2022, soit un écart favorable de 5,9 M\$ (1,4 %) avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes ainsi que la rémunération liée aux heures supplémentaires. Ce groupe de dépenses atteint 48,7 M\$ en 2022, soit un écart défavorable de -13,7 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Globalement, le total de la rémunération, avant les charges de l'employeur, est en hausse de 5,7 % par rapport à l'année précédente, passant de 444,9 M\$ à 470,2 M\$.

## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
<b>-7,8 D RÉMUNÉRATION</b>	
<b>5,9 F Rémunération régulière et occasionnelle</b>	
11,2 F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
-2,3 D	Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu afin de répondre aux besoins opérationnels des activités de déneigement compte tenu des quantités de précipitations reçues
-1,9 D	Besoin de personnel supplémentaire, notamment du personnel occasionnel pour des projets spéciaux et pour les opérations de loisirs occasionné par la reprise en force des activités après la pandémie et l'augmentation du salaire minimum
-1,1 D	Rémunération supérieure aux prévisions suivant le volume de soutien accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et à la gestion du territoire
<b>-13,7 D Autres rémunérations</b>	
-11,7 D	Heures supplémentaires requises, notamment pour le bon déroulement de diverses opérations policières et incendies, l'entretien des voies de circulation, les opérations d'aqueducs et d'égout, les bris et les appels d'urgence au traitement des eaux et les travaux au complexe de valorisation énergétique
-0,8 D	Écart dans les montants versés pour les primes et les autres frais liés à la rémunération
-1,3 D	Application du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
0,1 F	Autres éléments
<b>-7,8 D Total rémunération</b>	

\* F : écart favorable

D : écart défavorable

## CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

### RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 127,4 M\$ en 2022, soit un écart favorable de 6,5 M\$ (4,8 %) avec les prévisions budgétaires.

### ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

#### 6,5 F CHARGES DE L'EMPLOYEUR

##### - - Charges sociales et autres cotisations

##### 0,8 F Remises gouvernementales :

F Ajustement au taux réduit de l'assurance-emploi

F Ajustement des remises gouvernementales suivant les mouvements de personnel

D Ajustement selon l'expérience des dossiers dans le cadre du régime rétrospectif de la CNESST

##### -0,8 D Assurances :

D Ajustement des assurances suivant les mouvements de personnel

D Ajustement lié aux cotisations versées

#### 6,5 F Régimes de retraite

##### 4,3 F Charges des services courants :

F Ajustement de la charge des services courants suivant les mouvements de personnel

F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire et selon les cotisations versées

##### 2,2 F Charges d'équilibre :

F Diminution de la charge d'intérêt due à une valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations constituées inférieure aux prévisions

#### 6,5 F Total charges de l'employeur

\* F : écart favorable

D : écart défavorable



## RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction de ces hypothèses. Il s'agit de la part de l'employeur.

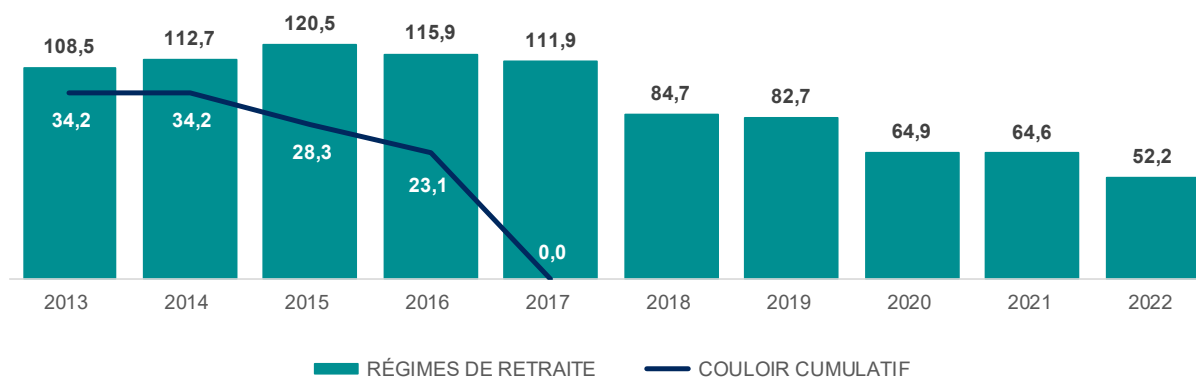
La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

**Tableau 39 – Régimes de retraite**  
(en M\$)

RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réal	
	2020	2021	2022			
<b>Charge des services courants</b>	<b>36,5</b>	<b>38,2</b>	<b>35,7</b>	<b>40,0</b>	<b>4,3</b>	<b>10,6%</b>
<b>Charge d'équilibre</b>						
Amortissement	7,1	6,4	1,3	2,8	1,5	54,5%
Dépense d'intérêt	10,6	10,2	6,2	6,9	0,7	10,3%
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	<u>10,6</u>	<u>9,8</u>	<u>9,0</u>	<u>9,0</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0%</u>
<b>Total charge d'équilibre</b>	<b>28,3</b>	<b>26,4</b>	<b>16,5</b>	<b>18,7</b>	<b>2,2</b>	<b>12,0%</b>
<b>Total régimes de retraite (taxation de l'année)</b>	<b>64,9</b>	<b>64,6</b>	<b>52,2</b>	<b>58,7</b>	<b>6,5</b>	<b>11,1%</b>

Les dépenses liées aux régimes de retraite s'établissent à 52,2 M\$ en 2022. Telles que présentées dans le graphique ci-dessous, ces dépenses sont en diminution depuis 2015.

**Graphique 17 – Régimes de retraite**  
(en M\$)



## EFFECTIF

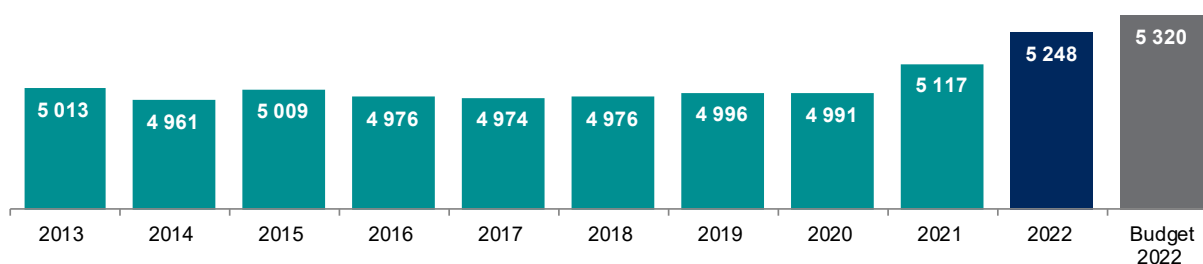
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



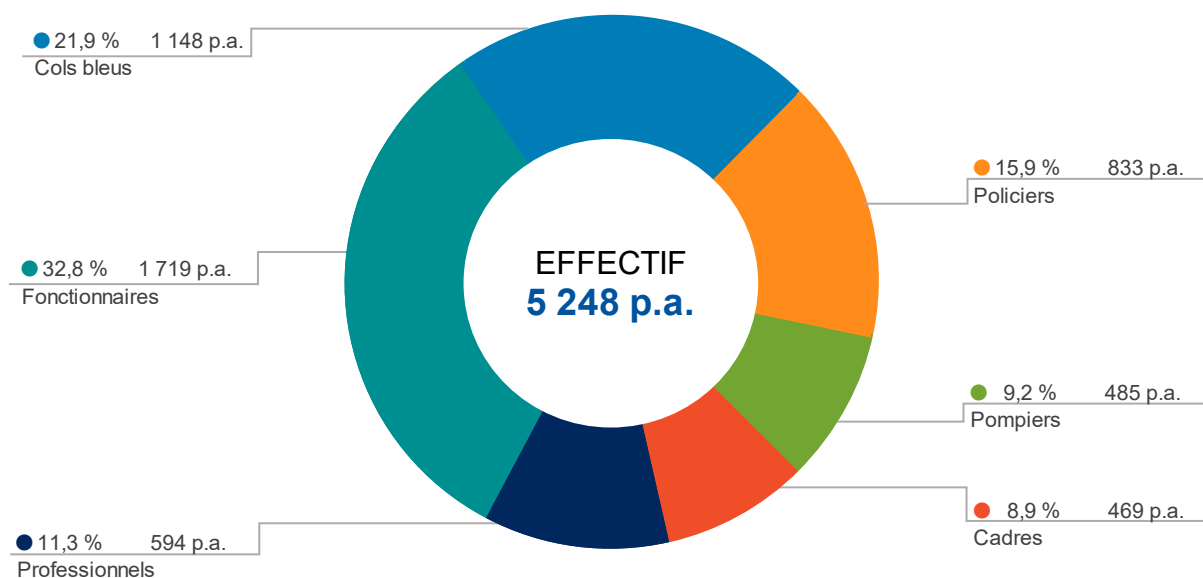
## RÉSULTATS

L'effectif a atteint 5 248 p.a. en 2022, soit un écart favorable de 72 p.a. (1,3 %) par rapport aux prévisions budgétaires.

**Graphique 18 – Évolution de l'effectif**  
(en personnes/année)



**Graphique 19 – Répartition de l'effectif**  
(en personnes/année)



## ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
<b>72 F Effectif</b>	
F	Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite et des congés de maladie, de maternité ou parentaux ainsi que des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants
D	Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu afin de répondre aux besoins opérationnels des activités de déneigement compte tenu des quantités de précipitations reçues
D	Embauche et besoins supplémentaires de ressources occasionnelles pour les opérations de loisirs occasionné par la reprise en force des activités après la pandémie
D	Embauche et besoins supplémentaires de ressources suivant le volume de soutien et d'interventions accordé aux opérations d'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que pour les demandes de permis
<b>72 F Effectif total</b>	

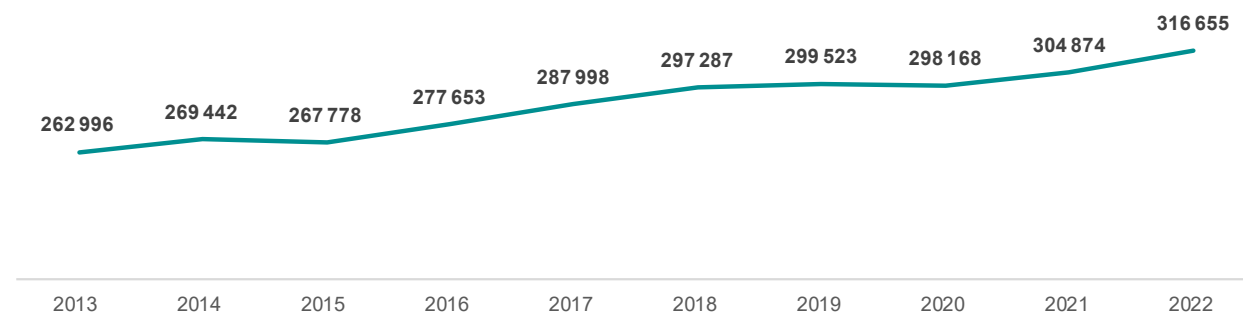
\* F : écart favorable

D : écart défavorable

### Mesure de rendement de l'effectif

En 2013, la Ville comptait un employé par tranche de 262 996 \$ de dépenses, alors qu'en 2022, elle compte un employé par tranche de 316 655 \$, soit une augmentation de la productivité de 20,4 %.

### Graphique 20 – Mesure de rendement de l'effectif\* (productivité)



\* Dépenses totales excluant éléments extrabudgétaires / effectif

## ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 36,0 M\$, alors que les dépenses afférentes à ceux-ci sont de 35,2 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 0,8 M\$.

# ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

## EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

**Tableau 40 – Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés**  
(en M\$)

<b>Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>2022</b>
<b>Excédents de fonctionnement affectés</b>	
Anciennes villes	0,5
Nouvelle ville	
Déneigement	20,0
Autoassurance	8,7
Prévoyance	9,0
Équilibre budgétaire 2023	28,3
Pérennité des infrastructures	35,0
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable	10,0
Budget d'investissement 2023	4,7
Programme Rénovation Québec (PRQ)	8,8
Protection de la canopée	5,0
Viabilité hivernale	5,0
Reprise et acquisition de terrains	5,0
Cession autres actifs	2,2
Programme accès famille	2,0
Contribution Académie Saint-Louis	1,7
Autres	0,1
<b>Total excédents de fonctionnement affectés</b>	<b>146,0</b>
<b>Réserves financières</b>	
Déficit actuariel ex-Québec	271,0
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements	4,5
Appui au développement économique	1,8
ACCORD Capitale-Nationale	0,2
Entrepreneuriat	2,4
Grands événements	3,7
<b>Total réserves financières</b>	<b>283,6</b>

<b>Fonds réservés</b>	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	1,6
Cession d'immeubles industriels	2,2
Fonds local d'investissement	8,5
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	0,3
Fonds élections	1,3
Fonds de parcs et de terrains de jeux	3,1
<b>Total fonds réservés</b>	<b>17,3</b>
<b>Total excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés</b>	<b>446,9</b>

## EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS

Ces excédents comprennent notamment les sommes dédiées à l'autoassurance, aux opérations de déneigement et à la prévoyance. Ils sont gérés en fonction des règles municipales et de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement.

Selon cette politique, la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.

<b>Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance</b>	<b>Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement</b>	<b>Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance</b>
Ces sommes servent uniquement à acquitter des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Des excédents de fonctionnement peuvent être appropriés lorsque les coûts dépassent les budgets annuels de cette activité et qu'il est impossible de combler l'excédent des dépenses par toute autre source de financement.	Événements ou dépenses non récurrents sur lesquels l'administration a peu ou pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure.
<b>Autoassurance</b>	<b>Opérations de déneigement</b>	<b>Prévoyance</b>
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
<b>Réel : 8,7 M\$</b>	<b>Réel : 20,0 M\$</b>	<b>Réel : 9,0 M\$</b>

*Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant à quelles fins ces affectations sont créées.*

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

<b>Année</b>	<b>Utilisation des excédents de fonctionnement affectés</b>
<b>2013</b>	<b>Prévoyance</b> Fortes pluies et orages violents du 31 mai 2013
<b>2014</b>	<b>Déneigement</b> Rudes conditions climatiques de la période hivernale
<b>2015</b>	<b>Prévoyance</b> Transbordement des matières résiduelles
<b>2016</b>	<b>Déneigement</b> Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement
<b>2017</b>	<b>Aucune utilisation</b>
<b>2018</b>	<b>Prévoyance</b> Situation d'exception liée aux embâcles et aux inondations du secteur Duberger-Les Saules du 12 janvier 2018
<b>2019</b>	<b>Déneigement</b> Précipitations de neige les plus importantes depuis 2008 pour un total de 348 cm et hausse des prix des contrats de déneigement
<b>2020</b>	<b>Prévoyance</b> Situation d'exception liée à la pandémie
<b>2021</b>	<b>Prévoyance</b> Ajout du vote par correspondance aux électeurs de 70 ans et plus
<b>2022</b>	<b>Prévoyance</b> Inflation causée notamment par la hausse des prix de l'énergie et des produits de base ainsi que les difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement <b>Déneigement</b> Hausse du prix du carburant et précipitations de neige supérieures à la moyenne

## RÉSERVES FINANCIÈRES

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement (ex : réserve financière pour le déficit actuariel de l'ex-Québec, appui au développement économique, ACCORD Capitale-Nationale). Une réserve est créée par règlement du conseil.

## FONDS RÉSERVÉS

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est prévue par des dispositions législatives (ex. : fonds local d'investissement, fonds de parcs et terrains de jeux).

## EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Les résultats de l'année 2022 présentent un excédent de fonctionnement de 65,7 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté pour un total cumulé de 98,4 M\$.

**Tableau 41 – Excédent de fonctionnement non affecté**  
(en M\$)

<b>Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>2022</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>139,7</b>
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	-0,5
Appropriation pour expropriation d'immeubles	-13,1
Appropriation pour l'Espace Riopelle au Musée national des beaux-arts du Québec	-2,5
Appropriation pour des acquisitions d'immeubles	-2,4
Programme décennal d'immobilisations 2023	-4,7
Appropriation pour la neige 2022	-1,1
Affectation à l'équilibre budgétaire 2023	-28,3
Fermeture de réserves financières	0,3
Non-utilisation d'excédents affectés prévus pour financer des projets d'investissements en 2022	18,3
<b>INFRASTRUCTURES ET IMMOBILISATIONS :</b>	
Infrastructures au Plan d'investissement	-35,0
Viabilité hivernale	-5,0
Protection de la canopée	-5,0
Reprise et acquisition de terrains	-5,0
<b>PROGRAMMES :</b>	
Plan d'action solidaire de la Stratégie de développement durable	-10,0
Programme Accès Famille	-2,0
Excédent de fonctionnement avant résultats 2022	43,7
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice 2022</b>	<b>65,7</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2022</b>	<b>109,4</b>
Recommandation quant à l'utilisation de l'excédent de fonctionnement non affecté	
Fonds de prévoyance (renflouement)	-11,0
<b>Excédent de fonctionnement non affecté projeté au 6 juin 2023*</b>	<b>98,4</b>

\*Sous réserve de l'approbation des recommandations par les instances décisionnelles appropriées



## RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

**Tableau 42 – Sommaire des résultats**  
(en M\$)

<b>RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Global</b>
<b>REVENUS</b>			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,2	1 302,4	1 305,6
Quotes-parts	733,4	-692,3	41,1
Transferts	38,6	43,6	82,2
Services rendus	48,5	25,6	74,1
Imposition de droits	0,1	75,8	75,9
Amendes et pénalités	9,9	9,6	19,5
Intérêts	13,3	18,3	31,6
Autres revenus	3,1	8,6	11,7
Affectations	20,0	65,1	85,1
<b>Total revenus</b>	<b>870,1</b>	<b>856,7</b>	<b>1 726,8</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>Dépenses des unités administratives</b>			
Direction générale	40,7	39,3	80,0
Citoyen et vitalité urbaine	84,3	102,8	187,1
Services de proximité	46,5	242,0	288,5
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	225,8	11,8	237,6
Infrastructures durables	136,8	87,6	224,4
<b>Total dépenses des unités administratives</b>	<b>534,1</b>	<b>483,5</b>	<b>1 017,6</b>
<b>Autres dépenses</b>			
Charges de l'employeur	0,7	20,9	21,6
Contributions aux organismes	140,5	3,6	144,1
Autres frais	1,8	21,0	22,8
<b>Total autres dépenses</b>	<b>143,0</b>	<b>45,5</b>	<b>188,5</b>
<b>Total dépenses avant dépenses de financement</b>	<b>677,1</b>	<b>529,0</b>	<b>1 206,1</b>
Service de la dette	101,0	196,8	297,8
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	57,5	100,5	158,0
<b>Total dépenses</b>	<b>835,6</b>	<b>826,3</b>	<b>1 661,9</b>
<b>EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>34,5</b>	<b>30,4</b>	<b>64,9</b>
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>			
Revenus	31,0	5,0	36,0
Dépenses	30,4	4,8	35,2
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>35,0</b>	<b>30,7</b>	<b>65,7</b>

**Tableau 43 – Dépenses des unités administratives**  
(en M\$)

<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	<b>Agglomération</b>	<b>Proximité</b>	<b>Global</b>
<b>DIRECTION GÉNÉRALE</b>			
Conseil municipal	-	5,9	5,9
Direction générale	1,8	2,3	4,1
Coordination stratégique et relations internationales	1,2	1,2	2,4
Vérificateur général	0,9	0,8	1,7
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,1	0,3
Ressources humaines	8,5	8,2	16,7
Finances	5,0	5,8	10,8
Affaires juridiques	13,4	5,6	19,0
Greffe et archives	1,7	2,9	4,6
Développement économique et grands projets	8,0	6,5	14,5
<b>TOTAL DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>40,7</b>	<b>39,3</b>	<b>80,0</b>
<b>CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>			
Communications	3,9	3,9	7,8
Technologies de l'information	22,6	20,1	42,7
Culture et patrimoine	4,8	25,6	30,4
Loisirs, sports et vie communautaire	5,8	37,6	43,4
Bureau des grands événements	3,2	9,8	13,0
Destination Québec cité	31,8	-	31,8
Interaction citoyenne	3,4	4,8	8,2
ExpoCité	8,7	1,0	9,7
<b>TOTAL CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE</b>	<b>84,3</b>	<b>102,8</b>	<b>187,1</b>
<b>SERVICES DE PROXIMITÉ</b>			
Évaluation	9,7	-	9,7
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,3	10,1	10,4
Arrondissement des Rivières	0,4	4,9	5,3
Arr. de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,5	3,7	4,2
Arrondissement de Charlesbourg	0,1	4,5	4,6
Arrondissement de Beauport	0,4	3,1	3,5
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	-	4,6	4,6
Entretien des voies de circulation	13,3	109,9	123,2
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	4,3	35,1	39,4
Gestion des matières résiduelles	11,9	35,6	47,5
Gestion du territoire	-	14,2	14,2
Prévention et qualité du milieu	5,5	16,2	21,7
<b>TOTAL SERVICES DE PROXIMITÉ</b>	<b>46,5</b>	<b>242,0</b>	<b>288,5</b>

<b>DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b> pour l'exercice terminé le 31 décembre	Agglomération	Proximité	Global
<b>AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>			
Protection contre l'incendie	74,1	-	74,1
Police	144,6	0,3	144,9
Bureau de la sécurité civile	1,9	-	1,9
Transport et mobilité intelligente	2,6	3,7	6,3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,6	7,8	10,4
<b>TOTAL AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE</b>	<b>225,8</b>	<b>11,8</b>	<b>237,6</b>
<b>INFRASTRUCTURES DURABLES</b>			
Approvisionnements	4,2	4,0	8,2
Traitement des eaux	32,1	0,3	32,4
Ingénierie	4,4	8,5	12,9
Gestion des immeubles	37,2	45,1	82,3
Gestion des équipements motorisés	13,1	29,4	42,5
Projets industriels et valorisation	45,8	0,3	46,1
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES DURABLES</b>	<b>136,8</b>	<b>87,6</b>	<b>224,4</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>	<b>534,1</b>	<b>483,5</b>	<b>1 017,6</b>

## CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – RAPPORT FINANCIER VS REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

Alors que le format du rapport financier est encadré par les normes de présentation de l'information financière municipale, la reddition de comptes financière, de son côté, fait l'adéquation et explique les résultats détaillés de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unité administrative ainsi que par poste budgétaire.

**Tableau 44 – Conciliation du rapport financier et de la reddition de comptes financière**  
(en M\$)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022	Rapport financier	Ajustements	Reddition de comptes financière
<b>REVENUS</b>			
Revenus de fonctionnement	1 763,0	(104,0)	1 659,0
Éléments fiscaux	103,8		103,8
<b>Total revenus</b>	<b>1 866,8</b>	<b>(104,0)</b>	<b>1 762,8</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Dépenses de fonctionnement	1 629,8	(104,0)	1 525,8
Éléments fiscaux	171,3		171,3
<b>Total dépenses</b>	<b>1 801,1</b>	<b>(104,0)</b>	<b>1 697,1</b>
<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>65,7</b>	<b>0,0</b>	<b>65,7</b>

Les éléments fiscaux des revenus totalisent 103,8 M\$ et comprennent :

- Les revenus en lien avec les immobilisations et les propriétés destinées à la revente tels que les produits de cession d'actifs, les réductions de valeur et le coût des propriétés vendues pour un montant de 10,4 M\$
- Les revenus provenant des prêts tels que les remboursements et les gains sur remboursement pour un montant de 4,8 M\$
- Les revenus de financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -42,5 M\$
- Les revenus d'affectations relatifs aux activités d'investissement, aux réserves financières et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 131,1 M\$

Les éléments fiscaux des dépenses totalisent 171,3 M\$ et comprennent :

- La charge d'amortissement et autres éléments liés aux immobilisations et aux propriétés destinées à la revente pour un montant de -246,8 M\$
- Les dépenses provenant des prêts telles que la provision pour moins-value pour un montant de -11,8 M\$
- Le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 254,3 M\$
- Les autres éléments liés au financement à long terme des activités de fonctionnement pour un montant de -80,8 M\$
- Les dépenses d'affectation relatives aux activités d'investissements, à l'excédent de fonctionnement, aux réserves financières et aux fonds réservés et aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour un montant de 256,4 M\$

Enfin, les ajustements des revenus et des dépenses de 104,0 M\$ comprennent des transactions réciproques sans incidence sur le surplus de l'exercice et sont, de ce fait, éliminés.



# Investissements et dette







## INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Plan d'investissement quinquennal (PIQ) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, social et culturel et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain. Le PIQ inclut les investissements en transport collectif.

Le PIQ de la Ville de Québec (excluant le RTC) totalisait 5 257,8 M\$ pour 2022-2026, dont 940,6 M\$ pour l'année 2022.

La mise à niveau des infrastructures de la Ville et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer des équipements municipaux de valeur aux générations futures.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 20 099,6 M\$ au 31 décembre 2022.

Valeur des actifs de la Ville  
(excluant le transport collectif)



**Tableau 45 – Budget d'investissement 2022 (Plan d'investissement quinquennal 2022-2026)**  
(en M\$)

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL	2022	2023	2024	2025	2026	TOTAL	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	940,6	891,1	940,3	1 201,2	1 284,6	5 257,8	100,0 %
FINANCEMENT VILLE DE QUÉBEC							
Emprunts par obligations	304,3	346,2	236,5	226,8	188,1	1 301,9	24,8 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	15,0 %
Fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	52,3	27,0	4,8	3,6	202,1	289,8	5,5 %
	<b>514,3</b>	<b>530,9</b>	<b>399,0</b>	<b>388,1</b>	<b>547,9</b>	<b>2 380,2</b>	<b>45,3 %</b>
Financement externe	426,3	360,2	541,3	813,1	736,7	2 877,6	54,7 %
<b>Financement total</b>	<b>940,6</b>	<b>891,1</b>	<b>940,3</b>	<b>1 201,2</b>	<b>1 284,6</b>	<b>5 257,8</b>	<b>100,0 %</b>

Les investissements sont des dépenses effectuées en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous sept catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers, terrains et autres.

## RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

En 2022, les sommes investies sur le territoire de la ville (excluant le RTC) atteignent 646,6 M\$, excluant les cessions, échanges et autres éléments financiers, affichant un niveau de réalisation en hausse de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique, notamment, par les contributions financières plus élevées pour le Programme Accès logis.

**Tableau 46 – Réalisation des investissements**  
(en M\$)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2018	2019	2020	2021	2022	
Infrastructures	198,2	205,6	224,1	347,7	290,3	44,9 %
Bâtiments	74,8	116,1	70,8	80,4	112,0	17,3 %
Véhicules	9,5	12,5	9,6	13,0	12,2	1,9 %
Ameublement et équipement de bureau	34,4	42,9	26,4	29,5	26,6	4,1 %
Machinerie, outillage et équipements divers	5,6	3,8	5,1	7,1	5,4	0,8 %
Terrains	11,4	8,9	34,1	26,8	35,6	5,5 %
Autres	0,0	24,6	49,0	57,7	75,4	11,7 %
<b>Sous-total immobilisations*</b>	<b>333,9</b>	<b>414,3</b>	<b>419,0</b>	<b>562,2</b>	<b>557,5</b>	<b>86,2 %</b>
Dépenses non capitalisables**	50,3	42,8	43,0	40,6	81,0	12,5 %
<b>Sous-total immo. incluant non capitalisables</b>	<b>384,2</b>	<b>457,1</b>	<b>462,0</b>	<b>602,8</b>	<b>638,5</b>	<b>98,7 %</b>
Propriétés destinées à la revente	4,8	8,3	25,9	5,5	8,1	1,3 %
<b>Sous-total immo. incluant non capitalisables et propriétés destinées à la revente</b>	<b>389,0</b>	<b>465,4</b>	<b>487,9</b>	<b>608,3</b>	<b>646,6</b>	<b>100,0 %</b>
Cessions, échanges et autres éléments financiers***	28,4	10,9	11,8	10,2	22,6	
<b>Total investissements</b>	<b>417,4</b>	<b>476,3</b>	<b>499,8</b>	<b>618,5</b>	<b>669,2</b>	

\* Le total des investissements pour le tramway de Québec pour 2022 représente 100,5 M\$

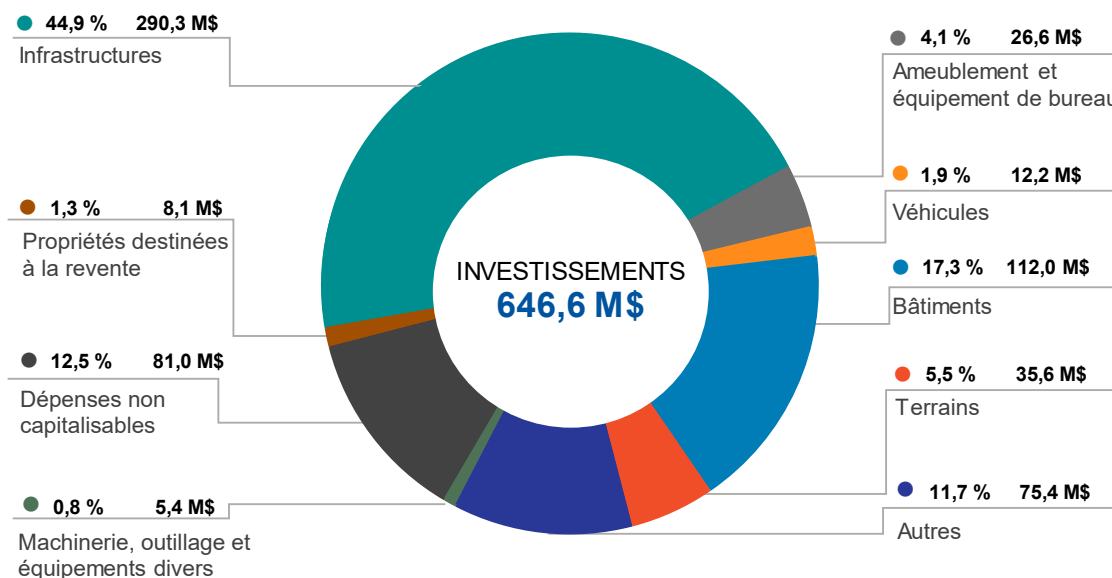
\*\* Les dépenses non capitalisables font référence aux contributions financières ou à l'exploitation, l'entretien, la réhabilitation et le renouvellement d'une partie d'un actif

\*\*\* Les éléments constituant ce poste incluent des cessions de promoteurs, des échanges de terrains et des reclassements financiers

## COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS

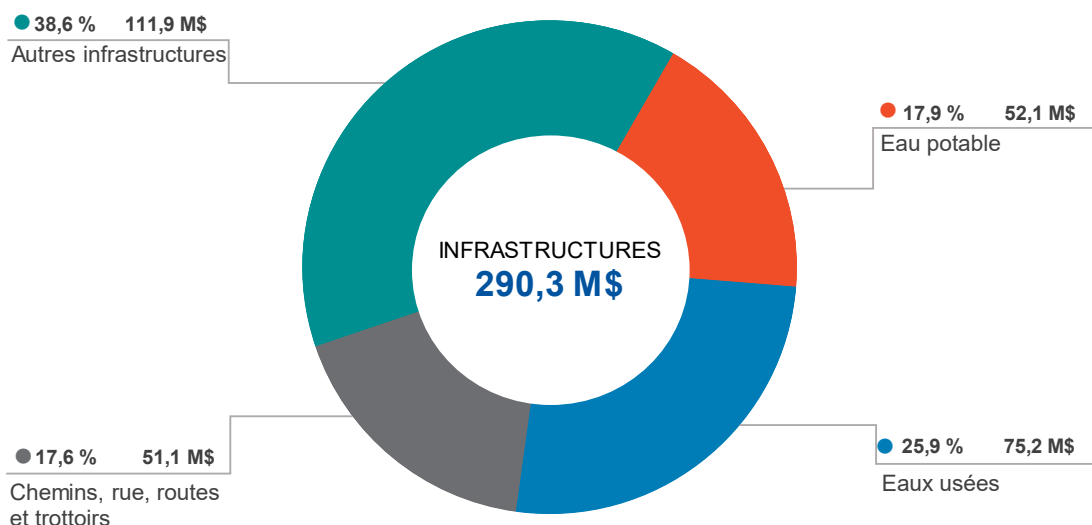
Les investissements réalisés totalisent 646,6 M\$. Une grande portion des investissements est consacrée aux infrastructures municipales qui comptent pour 44,9 % des investissements totaux, soit 290,3 M\$.

**Graphique 21 – Composition des investissements totaux**  
(en M\$)



La répartition des investissements en infrastructures municipales montre que ce sont ceux en eaux potables (17,9 %) et usées (25,9 %) qui comptent pour une grande part des investissements, avec 43,8 %, en accord avec la poursuite du Programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout. De plus, la catégorie chemins, rues, routes et trottoirs occupe 17,6 %. Finalement, dans la catégorie autres investissements représentant 38,6 %, ce sont les investissements pour le tramway de Québec, les équipements de valorisation, les parcs et les aires de stationnement qui en composent la majeure partie.

**Graphique 22 – Composition des investissements en infrastructures municipales**  
(en M\$)



Les investissements de 646,6 M\$ se répartissent en deux catégories, soit le maintien de la pérennité des actifs de la Ville pour 260,0 M\$ (40,2 %) et le développement des infrastructures pour 386,6 M\$ (59,8 %).

**Tableau 47 – Réalisation des investissements des unités administratives**  
(en M\$)

<b>INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Technologies de l'information	26,6	21,9
Culture et patrimoine	27,1	37,4
Loisirs, sports et vie communautaire	30,0	16,0
Développement économique et grands projets	17,8	27,8
Transport et mobilité intelligente	18,9	26,1
Planification de l'aménagement et de l'environnement	43,3	66,8
Traitement des eaux	34,6	21,0
Ingénierie	122,3	129,1
Gestion des immeubles	61,3	110,5
Gestion des équipements motorisés	17,7	16,5
Projets industriels et valorisation	98,2	44,0
Entretien des voies de circulation	3,3	0,3
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	2,0	3,3
Gestion des matières résiduelles	3,3	5,1
Prévention et qualité du milieu	6,5	10,4
Direction générale	-	1,9
Tramway de Québec	89,9	100,5
<b>Total réalisation des investissements par les unités administratives</b>	<b>602,8</b>	<b>638,5</b>
Propriétés destinées à la revente	5,5	8,1
<b>Total réalisation des investissements par les unités administratives</b>	<b>608,3</b>	<b>646,6</b>
Cessions, échanges et autres éléments financiers	10,2	22,6
<b>Total réalisation des investissements</b>	<b>618,5</b>	<b>669,2</b>

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

115,3 M\$		Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réparation de chaussées, la réparation et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
100,5 M\$		TRAMWAY de Québec
51,6 M\$		Construction d'une nouvelle CENTRALE DE POLICE
33,6 M\$		Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
21,6 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC et développement du LOGEMENT SOCIAL
21,0 M\$		Travaux en lien avec le traitement des eaux, notamment la réparation de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy, l'augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec et le plan de protection de la PRISE D'EAU du Lac Saint-Charles
16,6 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
16,3 M\$		Réparation de la BIBLIOTHÈQUE Gabrielle-Roy et mise à l'étude de l'actualisation de la bibliothèque Étienne-Parent
16,0 M\$		Projets liés à l'entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville*
12,9 M\$		Réaménagement du boulevard HOCHELAGA et de la rue Dorchester
12,9 M\$		Relocalisation de la COUR MUNICIPALE (édifice F.-X. Drolet)
8,7 M\$		Aménagement de la PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
8,3 M\$		Développement des ÉCOQUARTIERS de la Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville
8,2 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la ville de Québec
8,1 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE et de l'intermodalité
7,6 M\$		Développement du projet de ZONE D'INNOVATION INNOVITAM
6,9 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies et véhicules de déneigement
6,2 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS et aires de jeux
6,0 M\$		Réparation des STATIONNEMENTS souterrains de la place Jacques-Cartier et de l'hôtel de ville

5,8 M\$		Plantations d'ARBRES dans le cadre de la Vision de l'arbre et projet de canopée
5,5 M\$		Bassins aquatiques et jeux d'eau
5,0 M\$		Mise en œuvre de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles
4,8 M\$		Construction de NOUVELLES CASERNES
4,4 M\$		Construction et réfection de CENTRES COMMUNAUTAIRES et de LOISIRS, notamment ceux de la Pointe-de-Sainte-Foy et du YMCA Saint-Roch
3,6 M\$		Programme de remplacement des lignes de service en plomb
3,3 M\$		Consolidation et optimisation des CENTRES de DONNÉES et transformations NUMÉRIQUES des services d'infrastructures TECHNOLOGIQUES
3,1 M\$		Travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES et travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
2,1 M\$		Mise à niveau des aires de PLANCHES À ROULETTES, des terrains de TENNIS et de BASKETBALL
1,5 M\$		Valorisation de l'énergie produite au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la ville de Québec
1,1 M\$		Mise en œuvre du Plan de transition et d'ACTION CLIMATIQUE, incluant des bornes de recharge électrique
1,1 M\$		Finalisation du CENTRE DE GLACES Intact Assurance
0,9 M\$		Mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES
0,8 M\$		Programme de compensation financière aux entreprises
0,7 M\$		Remplacement et déploiement de SURFACES SYNTHÉTIQUES (baseball et soccer)
0,3 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
0,2 M\$		Réfection du STADE CANAC
124,0 M\$		Autres projets 2022 au Plan d'investissement quinquennal
<b>646,6 M\$</b>		<b>INVESTISSEMENTS TOTAUX 2022</b>

\*Permet de favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts, à la culture et au patrimoine, de renforcer les assises du milieu professionnel, d'encourager la recherche et la mise en valeur du patrimoine, de restaurer et de rénover le patrimoine bâti et de stimuler le rayonnement culturel de la capitale

## IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au plan d'investissement influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

### Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

#### ➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

#### ➤ Paiement comptant d'immobilisations

Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

#### ➤ Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

### Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement :

#### ➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.





# POLITIQUES FINANCIÈRES, CADRE FINANCIER ET DETTE



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



## Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Faire face aux défis financiers croissants, notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et investissements) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues
- Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt, afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets
- Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus
- Encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville
- Assurer un développement harmonieux de la Ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population
- S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations
- Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville
- Financer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle

Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision.

Elles sont résumées dans le cadre financier. Elles touchent :

- La gestion de la dette
- L'investissement
- La gestion des excédents de fonctionnement
- La fermeture des règlements d'emprunt
- La capitalisation des dépenses en immobilisations
- Le placement de l'encaisse
- Le financement des régimes de retraite

## CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

**Tableau 48 – Cadre financier**

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
$\frac{\text{DETTE NETTE}}{\text{POTENTIEL FISCAL}}$	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité que la Ville a de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5 %
$\frac{\text{SERVICE DE LA DETTE NETTE}}{\text{DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT}}$	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20,0 %
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	⇒ 157,7 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ 50,0 M\$/an récurrent
$\frac{\text{DETTE NETTE CONSOLIDÉE}}{\text{REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS}}$	Solde de la dette nette consolidée <sup>3</sup> par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés <sup>3</sup>	Limiter l'endettement	≤ 100 %

## PLAN DE GESTION DE LA DETTE

La stratégie financière de la Ville comprend, entre autres, un plan de gestion de la dette sur dix ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation d'une réserve financière pour le paiement de la dette et de la maximisation de l'utilisation du financement externe. Ces outils financiers permettent également de faire face aux hausses de taux d'intérêt.

Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement afin que le Plan d'investissement quinquennal et le budget de fonctionnement respectent leurs engagements, sans affecter la qualité des services aux citoyens.

<sup>3</sup> Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

**Tableau 49 – Plan de gestion de la dette**

<b>Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets</b>	<b>Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés</b>	<b>Efforts combinés</b>
<b>NOUVEAUX PROJETS</b> Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	<b>DETTE EXISTANTE</b> Réserve financière pour le paiement de la dette	<b>DETTE GLOBALE</b> PCI + Réserve financière pour le paiement de la dette
<b>+ 15 M\$/an</b> <b>Objectif ⇒ 157,7 M\$/an Récurrent</b>	<b>+ 7,4 M\$/an</b> <b>Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrent</b>	<b>+ 22,4 M\$/an</b> <b>Objectif ⇒ 207,7 M\$/an Récurrent</b>
Objectif atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif atteint en 2022

## NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a résulté en l'obtention de la notation de crédit Aa2 de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2022, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2022, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance de la Ville et l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur l'excellente gouvernance et la solide équipe de direction dont la bonne gestion financière devrait permettre à la Ville de faire face aux pressions macroéconomiques émergentes telles que l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt. De plus, la firme Moody's évalue l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

*Bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, elle a permis à la Ville d'économiser près de 19 M\$ en intérêts sur le service de la dette.*

En 2022, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 285 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 4,2 %.

## DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à « l'état de la situation financière » de la Ville.



Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au plan d'immobilisations.

La dette brute comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement de subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers (principalement de subventions gouvernementales) et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement.

## RÉSULTATS

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa diminution. Elle totalise 1 539,6 M\$, soit un écart favorable de 3,7 M\$ (0,2 %) avec les prévisions budgétaires. Elle est en baisse de -11,7 M\$ (-0,8 %) par rapport à 2021 et de 130,9 M\$ par rapport à 2015.

**Tableau 50 – Dette**

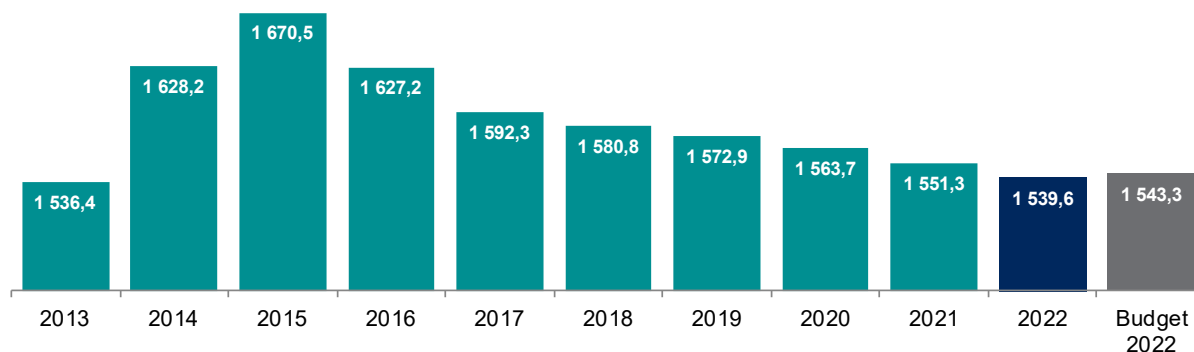
(en M\$)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	Réel 2021	2022	Budget 2022	Écart 2022 Budget-Réel	
Dette brute	2 027,8	2 059,5	2 028,3	2 074,7	46,4	2,2 %
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette*	464,1	508,2	488,7	531,4	-42,7	-8,0 %
<b>Dette nette</b>	<b>1 563,7</b>	<b>1 551,3</b>	<b>1 539,6</b>	<b>1 543,3</b>	<b>3,7</b>	<b>0,2 %</b>

\* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette brute

**Graphique 23 – Dette nette**

(en M\$)



## VARIATIONS DE LA DETTE NETTE

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,7 F	Rachat des obligations PL-54 à la suite du gain actuariel reconnu
D	Augmentation des emprunts à la charge de la Ville
D	Autres éléments
3,7 F	Dettes nettes

\* F : écart favorable  
D : écart défavorable

## POIDS DE LA DETTE

### DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

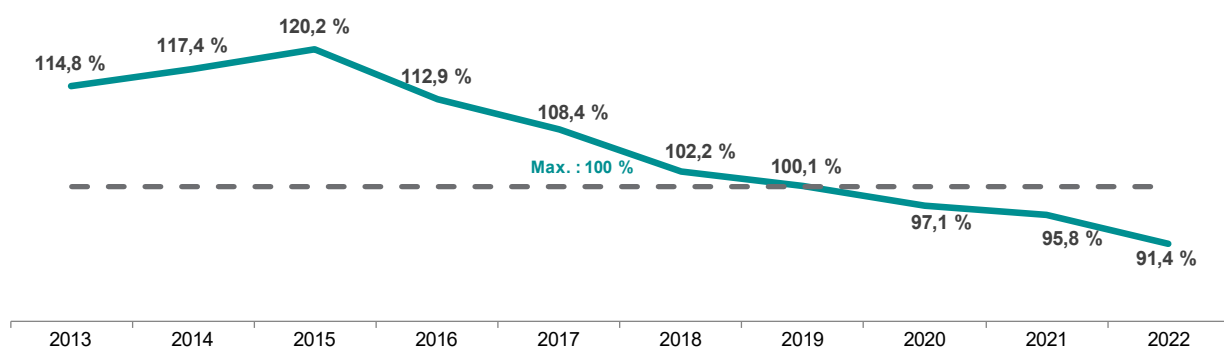
Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette ont été mis en place. Un de ces outils vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée en deçà de 100 % des revenus de fonctionnement consolidés.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable<sup>4</sup>. Les revenus totaux de fonctionnement consolidés représentent les revenus de fonctionnement de la Ville ainsi que ceux des organismes compris dans son périmètre comptable<sup>4</sup>.

En 2022, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus totaux atteint 91,4 %, soit en deçà du 100 % maximal ciblé.

Un écart favorable de 1,1 % est enregistré avec les projections de décembre 2022. Cet écart provient principalement de revenus de fonctionnement de la Ville plus élevés que prévu qui incluent notamment des revenus supérieurs aux prévisions budgétaires provenant des droits sur mutations immobilières.

#### Graphique 24 – Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés (incluant RTC et SOMHAC)



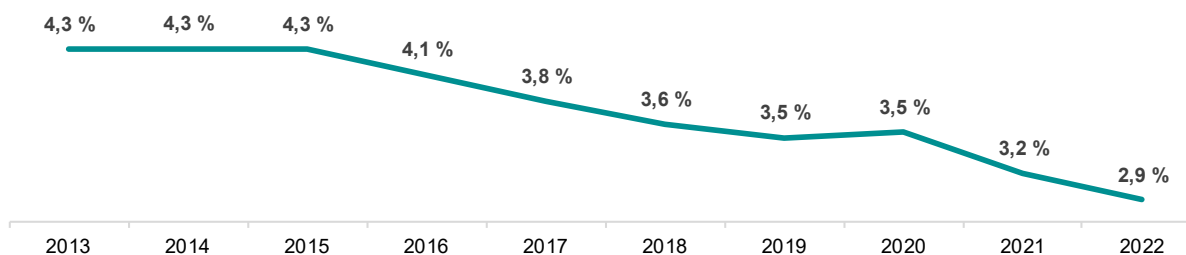
<sup>4</sup> Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

## DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette consolidée sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

En 2022, le ratio poursuit sa diminution pour se situer à 2,9 %. Cette baisse est causée principalement par l'augmentation du PIB.

**Graphique 25 – Dette nette consolidée (incluant le RTC et la SOMHAC) par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec**



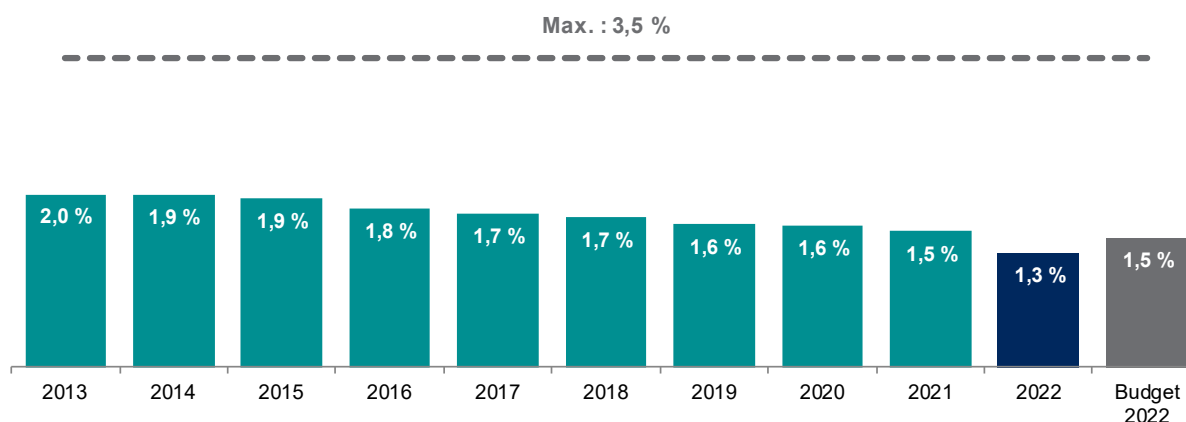
Source : Conference Board du Canada, traitement Ville de Québec

## DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5 %. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

En 2022, ce ratio a atteint 1,3 % en conformité avec les prévisions budgétaires et en deçà du taux maximal de 3,5 %.

**Graphique 26 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal**







# Annexes





## HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en M\$)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>REVENUS</b>											
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	613,4	644,3	681,1	714,4	727,5	766,7	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2
Autres revenus	158,9	175,1	183,2	206,2	277,0	209,6	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1
<b>Total revenus</b>	<b>772,3</b>	<b>819,4</b>	<b>864,3</b>	<b>920,6</b>	<b>1 004,5</b>	<b>976,3</b>	<b>1 027,7</b>	<b>1 081,7</b>	<b>1 150,8</b>	<b>1 216,8</b>	<b>1 271,3</b>
<b>DÉPENSES PAR OBJET</b>											
Rémunération globale	304,0	312,6	334,1	364,8	414,0	408,6	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7
Service de la dette	216,4	221,7	227,2	240,8	252,5	221,7	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5
Autres dépenses	247,5	270,5	288,8	306,5	350,2	319,0	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9
<b>Total dépenses</b>	<b>767,9</b>	<b>804,8</b>	<b>850,1</b>	<b>912,1</b>	<b>1 016,7</b>	<b>949,3</b>	<b>1 014,4</b>	<b>1 048,3</b>	<b>1 130,8</b>	<b>1 215,1</b>	<b>1 255,1</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>4,4</b>	<b>14,6</b>	<b>14,2</b>	<b>8,5</b>	<b>-12,2</b>	<b>27,0</b>	<b>13,3</b>	<b>33,4</b>	<b>20,0</b>	<b>1,7</b>	<b>16,2</b>
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>											
Revenus	9,4	8,9	9,5	8,5	10,2	8,8	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8
Dépenses	<u>11,8</u>	<u>8,1</u>	<u>7,9</u>	<u>7,8</u>	<u>10,4</u>	<u>9,0</u>	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>-2,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>2,0</b>	<b>15,4</b>	<b>15,8</b>	<b>9,2</b>	<b>-12,4</b>	<b>26,8</b>	<b>15,2</b>	<b>33,3</b>	<b>20,3</b>	<b>2,0</b>	<b>17,1</b>
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	0,3 %	1,9 %	1,8 %	1,0 %	-1,2 %	2,7 %	1,5 %	3,1 %	1,8 %	0,2 %	1,3 %

<b>HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS</b> pour l'exercice terminé le 31 déc.	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015*</b>	<b>2016*</b>	<b>2017*</b>	<b>2018*</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>REVENUS</b>										
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 154,8	1 195,2	1 235,3	1 245,6	1 305,6
Autres revenus	326,8	305,1	291,1	311,5	320,3	365,2	355,4	374,5	370,4	421,2
<b>Total revenus</b>	<b>1 322,6</b>	<b>1 351,3</b>	<b>1 358,6</b>	<b>1 420,2</b>	<b>1 452,3</b>	<b>1 520,0</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 609,8</b>	<b>1 616,0</b>	<b>1 726,8</b>
<b>DÉPENSES PAR OBJET</b>										
Rémunération globale	517,6	529,3	554,3	564,2	569,7	547,9	566,1	559,5	581,3	597,6
Service de la dette	281,2	288,5	270,3	286,0	305,2	305,2	296,7	289,0	282,4	297,8
Autres dépenses	519,6	518,9	516,7	531,4	557,6	626,2	633,7	639,7	696,3	766,5
<b>Total dépenses</b>	<b>1 318,4</b>	<b>1 336,7</b>	<b>1 341,3</b>	<b>1 381,6</b>	<b>1 432,5</b>	<b>1 479,3</b>	<b>1 496,5</b>	<b>1 488,2</b>	<b>1 560,0</b>	<b>1 661,9</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>4,2</b>	<b>14,6</b>	<b>17,3</b>	<b>38,6</b>	<b>19,8</b>	<b>40,7</b>	<b>54,1</b>	<b>121,6</b>	<b>56,0</b>	<b>64,9</b>
<b>ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES</b>										
Revenus	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3	31,8	25,9	29,6	32,5	36,0
Dépenses	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>30,8</u>	<u>26,7</u>	<u>29,3</u>	<u>32,0</u>	<u>35,2</u>
<b>Écart des revenus sur les dépenses</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>5,1</b>	<b>15,6</b>	<b>18,8</b>	<b>39,5</b>	<b>20,6</b>	<b>41,7</b>	<b>53,3</b>	<b>121,9</b>	<b>56,5</b>	<b>65,7</b>
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	0,4 %	1,2 %	1,4 %	2,8 %	1,4 %	2,7 %	3,4 %	7,6 %	3,5 %	3,8 %

\*Résultats redressés en 2015 afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$. Résultats redressés en 2016, 2017 et 2018 suivant l'harmonisation du service de la dette

# GLOSSAIRE

## **Agglomération**

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeure de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

## **Amortissement**

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

## **Arrondissement**

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

## **Budget**

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

## **Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)**

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

## **Capital**

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

## **Charge des services courants**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

### **Charge d'équilibre**

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

### **Compensation tenant lieu de taxes**

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

### **Contingent**

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

### **Dette**

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

### **Dette brute**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement subventions gouvernementales).

### **Dette nette**

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

### **Dette nette consolidée**

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

### **Droits sur mutation**

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

### **Émission**

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

### **Fardeau fiscal**

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

### **Financement (mode de)**

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

### **Financement (durée du)**

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

### **Fonds de parcs et de terrains de jeux**

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

### **Immobilisations (actifs)**

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

### **Infrastructures**

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, infrastructures technologiques, etc.

### **Investissements**

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

### **Maintien de la pérennité des infrastructures**

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

### **Mutation immobilière**

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

### **Paiement comptant d'immobilisations (PCI)**

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

### **Personnes/année (p.a.)**

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

## Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

## Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

## Plan d'investissement quinquennal

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des cinq prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

## Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

## Recettes totales consolidées

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

## Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.



### **Régime de retraite à prestations déterminées**

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

### **Règlement**

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

### **Règlement d'emprunt**

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

### **Réserve financière pour le paiement de la dette**

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

### **Richesse foncière uniformisée**

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

### **Rôle (d'évaluation foncière)**

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

### **Service de la dette**

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

# INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

## **CBAQ**

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

## **CBMO**

Centre de biométhanisation des matières organiques

## **CRMO**

Centre de récupération des matières organiques

## **IPC**

Indice des prix à la consommation

## **MAMH**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

## **NCSP**

Normes comptables pour le secteur public

## **OMHQ**

Office municipal d'habitation de Québec

## **P.A.**

Personnes/année

## **PCI**

Paiement comptant des immobilisations

## **PIB**

Produit intérieur brut

## **PIQ**

Plan d'investissement quinquennal

## **RFU**

Richesse foncière uniformisée

## **RMR**

Région métropolitaine de recensement

## **RTC**

Réseau de transport de la Capitale

**SOMHAC**

Société municipale d'habitation Champlain

**TI**

Technologies de l'information

